



120^e Assemblée Générale
retour sur l'année
2020

SOMMAIRE

Ordre du jour de l'AG	2
Le bureau de la CMF	3
Les permanents	3
La CMF	4
La pédagogie	39
Les Commissions	42
Les répertoires conseils	43
Les enregistrements	45
CMF Média	46
Les partothèques des EEA	47
La partition et le numérique	51
Un réseau de documentation	53
Les archives de la CMF	55
Focus adhérents CMF	56
Les Fédérations CMF	70
Avantages CMF	94

120^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

ORDRE DU JOUR DIMANCHE 4 JUILLET 2021

1. Approbation du PV de l'AGO 2020 et de son rapport d'activités : Christophe MORIZOT.
2. Rapport moral du président Christophe MORIZOT.
3. Nouveaux projets, Partenariats : Christophe MORIZOT, Thierry BOURGUIGNON, Yves GALLO :
 - Partenariat MGEN – SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS – L'ESPER – CMF. Concerts Solidaires.
 - Création d'un Pôle prévention (troubles de la voix, de l'audition, troubles musculo squelettiques).
 - Aide à l'Acquisition de partitions : Partenariat CMF/SEAM.
 - Projet de Fonds de soutien Ministériel aux structures de pratique musicale : Plan Fanfares : Principes et développement.
 - Fonds de solidarité de la CMF au bénéfice des structures du réseau fragilisées financièrement par la pandémie.
4. Projet associatif et stratégique de la CMF : Ludovic LAURENT-TESTORIS.
 - Présentation.
 - Formation et pédagogie.
 - Relations Nationales, Internationales et Institutionnelles de la CMF.
5. Rapport financier par la Trésorière Générale : Cécile ROY :
 - Bilan 2020.
 - Présentation du rapport du commissaire aux comptes.
 - Approbation des Comptes 2020.
 - Affectation du résultat 2020, approbation.
 - Proposition budgétaire pour 2021, approbation.
 - Budgets 2022 :
 - * Budgets prévisionnel 2022, approbation.
 - * Cotisation : Fixation de la cotisation 2022, approbation.
 - Affaires financières.
6. Rapport d'activités et d'orientation du Bureau de la CMF :
 - Rapport d'activités du Secrétariat Général : Yves GALLO.
 - CMF Réseau : Yves GALLO.
 - Communication et relations internes : Aicha DJELLEL.
 - Projets culturels et artistiques : Arlette BRISON.
 - Documentation : Catheline LALLOUET.
7. Communication relative au prochain Congrès 2022 de la CMF.
8. Questions diverses de l'Assemblée.



Christophe MORIZOT
Président



Thierry BOURGUIGNON
1^{er} Vice Président



Ludovic LAURENT-TESTORIS
Vice Président



Arlette BRISON
Vice Présidente



Yves GALLO
Secrétaire Général



Aicha DJELLEL
Secrétaire générale
adjointe



Cécile ROY
Trésorière générale



Catheline LALLOUET
Trésorière générale
adjointe

• • • • • • • • • • • • • • •



Philippe LATRIVE
Directeur Administratif et
Financier



Danielle GRIGNON
Responsable de l'action
culturelle et pédagogique



Caroline RAINETTE
Responsable
communication



Carl PLESSIS
Responsable de la
documentation



Isabelle PONCEL
Chargée des projets
pédagogiques,
commissions, éditions



Marion JOLIVET
Projets culturels et droits
d'auteur



Winona MUÑOZ
Mise à jour base
adhérents CMF



Safiatou BENSAOUD
Comptabilité (prestataire)



LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

La CMF, association reconnue d'utilité publique, regroupe 112 délégations départementales et régionales, plus de 1400 établissements d'enseignement artistique et près de 3000 ensembles musicaux de toutes formes et effectifs représentant plus de 200 000 adhérents.

Unique fédération en France à réunir enseignement et pratique amateur, portée par plus de 200 bénévoles et une équipe de permanents, la CMF a développé depuis 160 ans une vraie connaissance du secteur musical.

Centre ressource, conventionnée avec le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation Nationale, la CMF favorise le développement et le rayonnement de la pratique musicale par l'enseignement, la formation, la création et la diffusion.

NOS VALEURS:

- Promouvoir les valeurs de la citoyenneté et de la démocratie culturelle
- Valoriser l'innovation et la création artistique et pédagogique
- Préserver et transmettre le patrimoine musical

NOS MISSIONS:

- Représenter les associations dans les instances nationales et internationales
- Favoriser les réseaux d'enseignement en vue d'un maillage territorial qui facilite l'accès à la pratique artistique et notamment collective
- Soutenir l'emploi et la professionnalisation des encadrants des pratiques musicales amateurs
- Valoriser la documentation musicale par l'établissement d'un catalogue libre et collaboratif
- Participer à l'élaboration des textes réglementaires et d'orientation de l'État
- Soutenir la création artistique par des commandes à des compositeurs
- Informer ses adhérents et les publics amateurs ou professionnels
- Organiser des évènements culturels





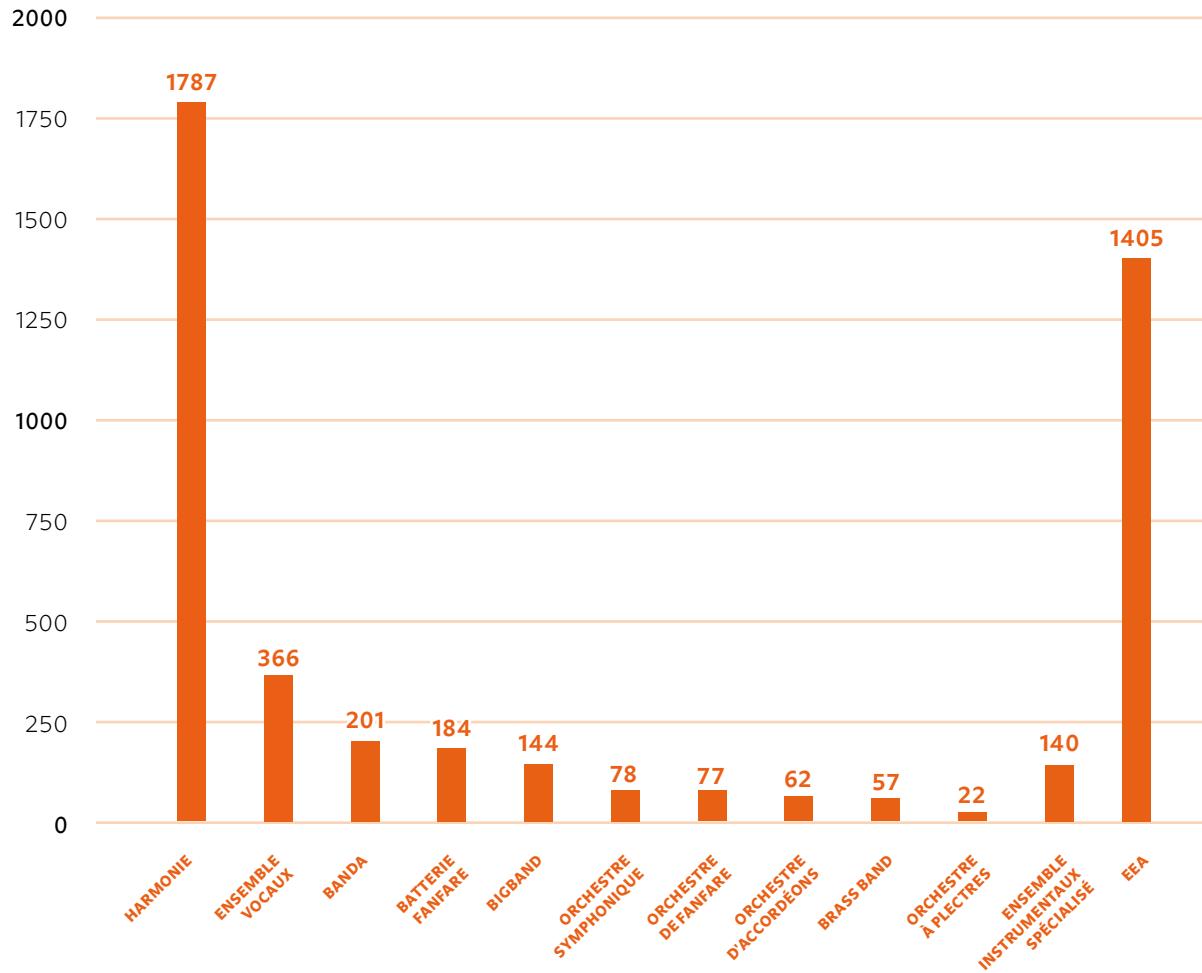
COMPOSITION DE LA CMF

En 2020, la CMF comptait 3427 structures.

Une même structure pouvant accueillir plusieurs ensembles musicaux, celles-ci représentaient :

- 3111 ensembles musicaux différents
- 1405 établissements d'enseignement artistiques (EEA)

NOMBRE DES DIFFÉRENTS ENSEMBLES MUSICAUX ET D'EEA AU SEIN DES STRUCTURES DE LA CMF

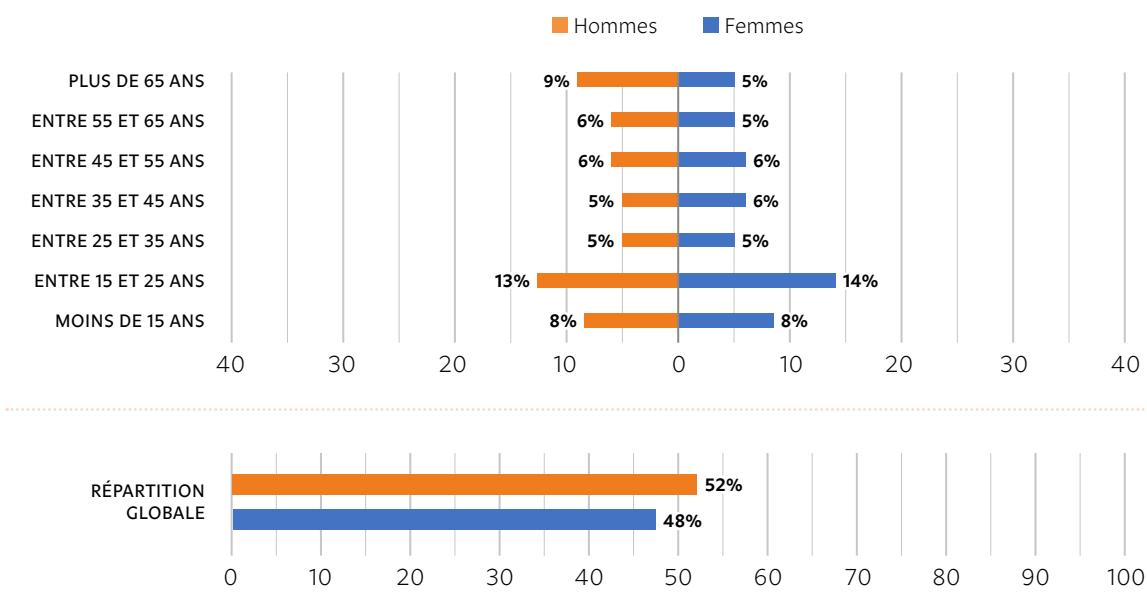




LES MUSICIENS

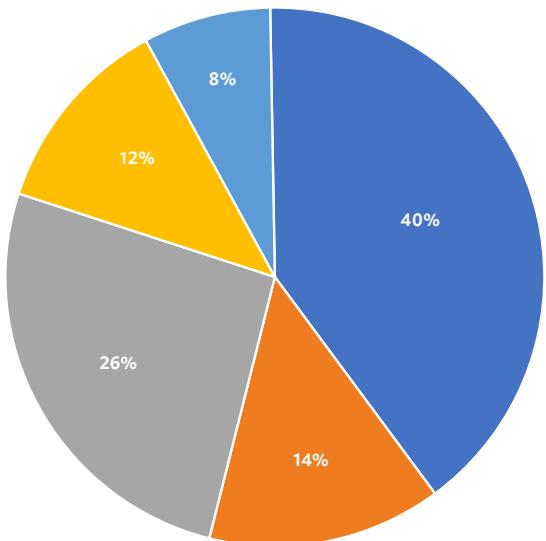
DE LA CMF

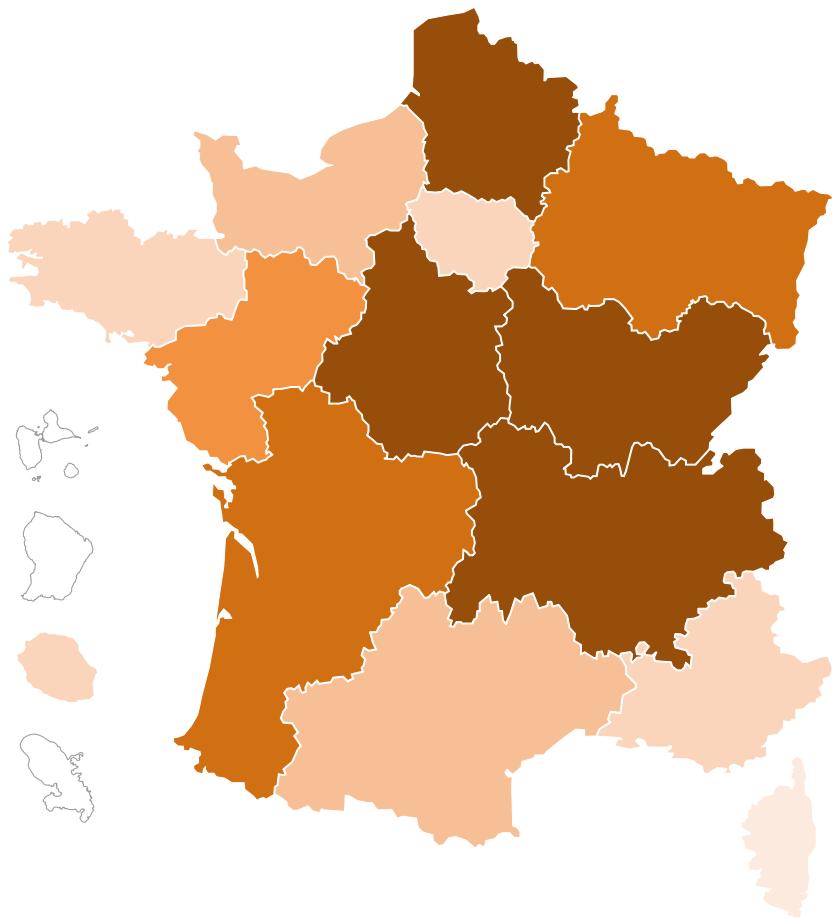
PYRAMIDE DES ÂGES DE LA CMF
SUR UN ÉCHANTILLON DE 50444 RÉPONDANTS



PRINCIPALES PRATIQUES INSTRUMENTALES ET VOCALES
DES MUSICIENS DE LA CMF :

RÉPARTITION PAR
FAMILLE D'INSTRUMENTS





L'IMPLANTATION DES STRUCTURES DE LA CMF

POURCENTAGE DE LA POPULATION DANS UNE STRUCTURE CMF

Pas d'implantation

Moins de 0,10%

Entre 0,11% et 0,20%

Entre 0,21% et 0,30%

Entre 0,31% et 0,40%

Entre 0,41% et 0,50%

Plus de 0,50%

	NOMBRE DE STRUCTURES CMF	POURCENTAGE DE LA POPULATION	NOMBRE DE MUSICIENS CMF	NOMBRE D'ÉLÈVES CMF	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	642	0,62%	18931	27773	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	299	0,68%	8921	9926	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	23	0,20%	532	4617	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	248	0,53%	6056	7247	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	6	0,05%	151	0	CORSE
GRAND EST	509	0,41%	13840	11354	GRAND EST
GUADELOUPE	0	0,00%	0	0	GUADELOUPE
GUYANE	0	0,00%	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	631	0,55%	18624	11678	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	117	0,13%	2696	8578	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0,00%	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	103	0,27%	2454	5885	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	332	0,54%	9340	20954	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	244	0,37%	6069	11873	OCCITANIE
LA RÉUNION	11	0,15%	158	1023	LA RÉUNION
PACA	95	0,14%	2268	3311	PACA
PAYS DE LA LOIRE	167	0,36%	5343	7595	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	3427	0,37%	95383	131814	TOTAL



LES ORCHESTRES D'HARMONIE DE LA CMF

DÉFINITION

Un orchestre d'harmonie (ou harmonie) est un ensemble musical regroupant la famille des bois, la famille des cuivres et la famille des percussions, ainsi que la contrebasse à cordes (voire, dans la tradition sud-américaine, le violoncelle). Il peut également inclure à l'occasion des instruments particuliers (piano, clavier, guitare, guitare basse, célesta, harpe, etc.) et même la voix.

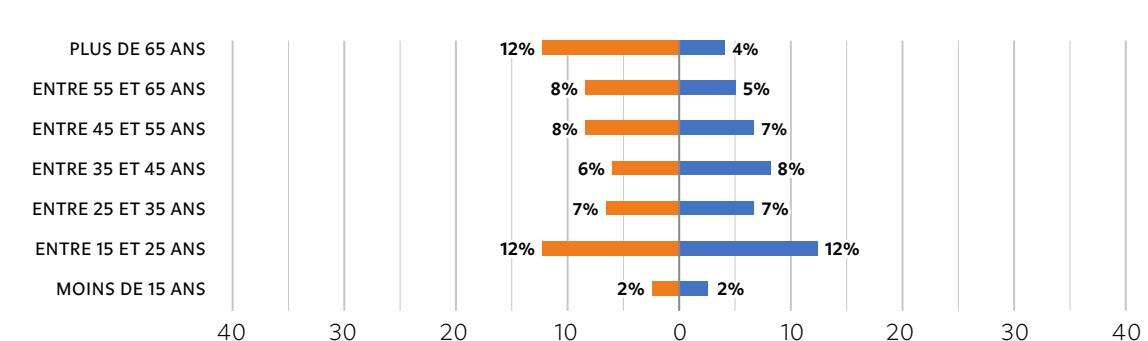
EFFECTIF

En 2020, d'après un panel de 1234 harmonies et de 26212 musiciens, un orchestre d'harmonie est composé en moyenne de **37** musiciens.

EN MOYENNE, sur notre orchestre de **37** musiciens, on trouvera :

- Famille des bois :
 - 5 Flûtes traversières
 - 1 Hautbois
 - 7 Clarinettes
 - 7 Saxophones
- Famille des cuivres :
 - 5 Trompettes ou Cornets
 - 1 Cor
 - 2 Trombones
 - 1 Euphonium
 - 2 Tubas
- Famille des percussions :
 - 1 Batterie
 - 3 Percussions

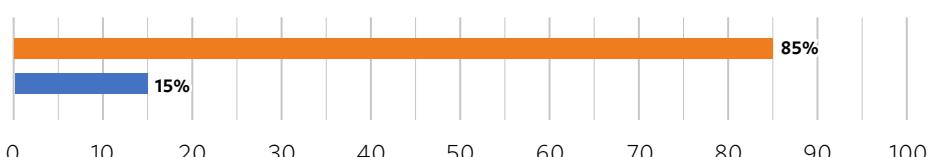
PYRAMIDE DES ÂGES DES HARMONIES

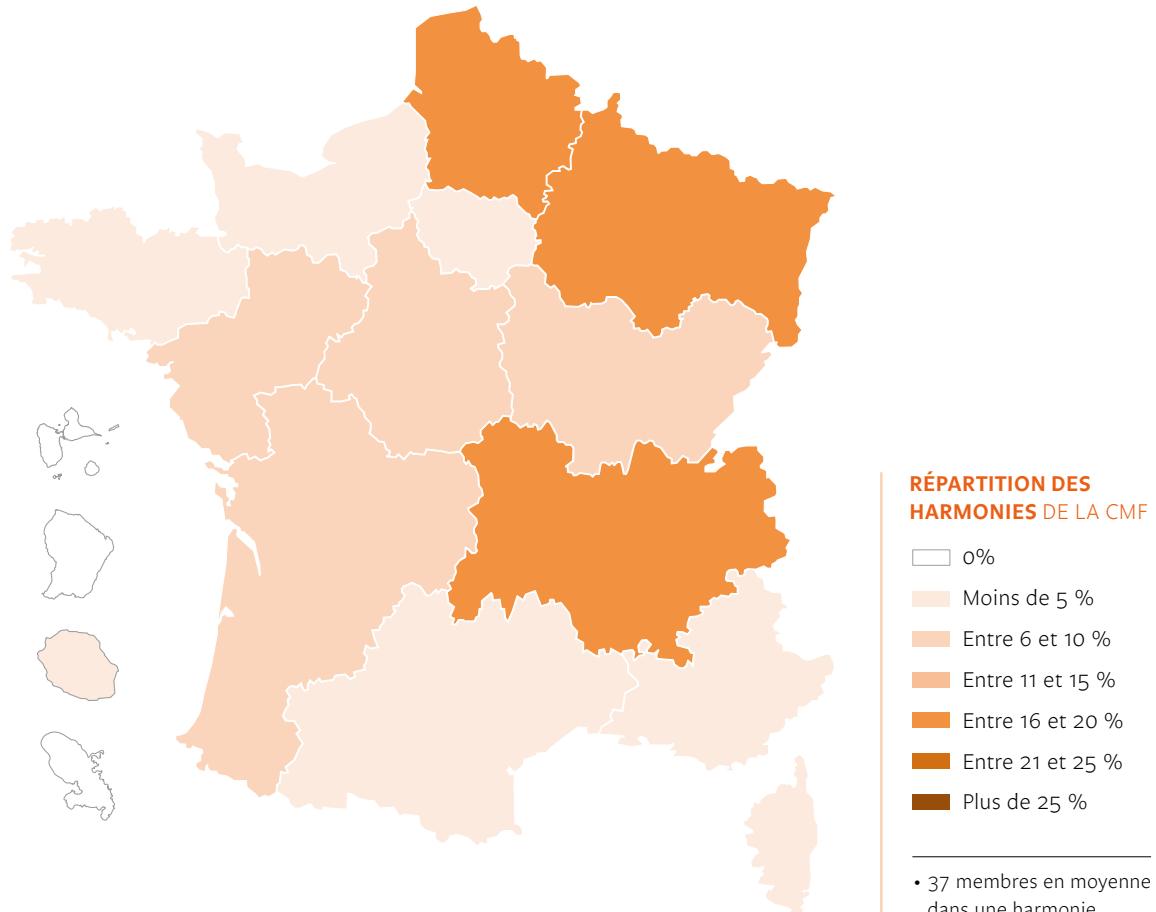


RÉPARTITION GLOBALE



DIRECTION MUSICALE





	Nombre d'harmonies	Dont écoles - harmonies	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les harmonies	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	317	101	11884	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	133	47	4986	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	6	1	225	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	155	61	5811	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	2	0	75	CORSE
GRAND EST	340	88	12746	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	359	148	13458	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	50	10	1850	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	52	13	1949	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	136	55	5098	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	91	42	3411	OCCITANIE
LA RÉUNION	3	2	112	LA RÉUNION
PACA	37	7	1387	PACA
PAYS DE LA LOIRE	106	14	3974	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	1787	589	66917	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>



LES ENSEMBLES VOCaux, CHORALES ET CHOEURS

DÉFINITION

Dans la musique occidentale, une chorale désigne un ensemble vocal, dont les membres, appelés choristes, chantent collectivement les différentes parties musicales destinées à ce type de formation sous la direction d'un chef de chœur. Les formations chorales se divisent en choeurs mixtes, choeurs à voix égales (d'enfants, de femmes, d'hommes) et ensembles vocaux mixtes.

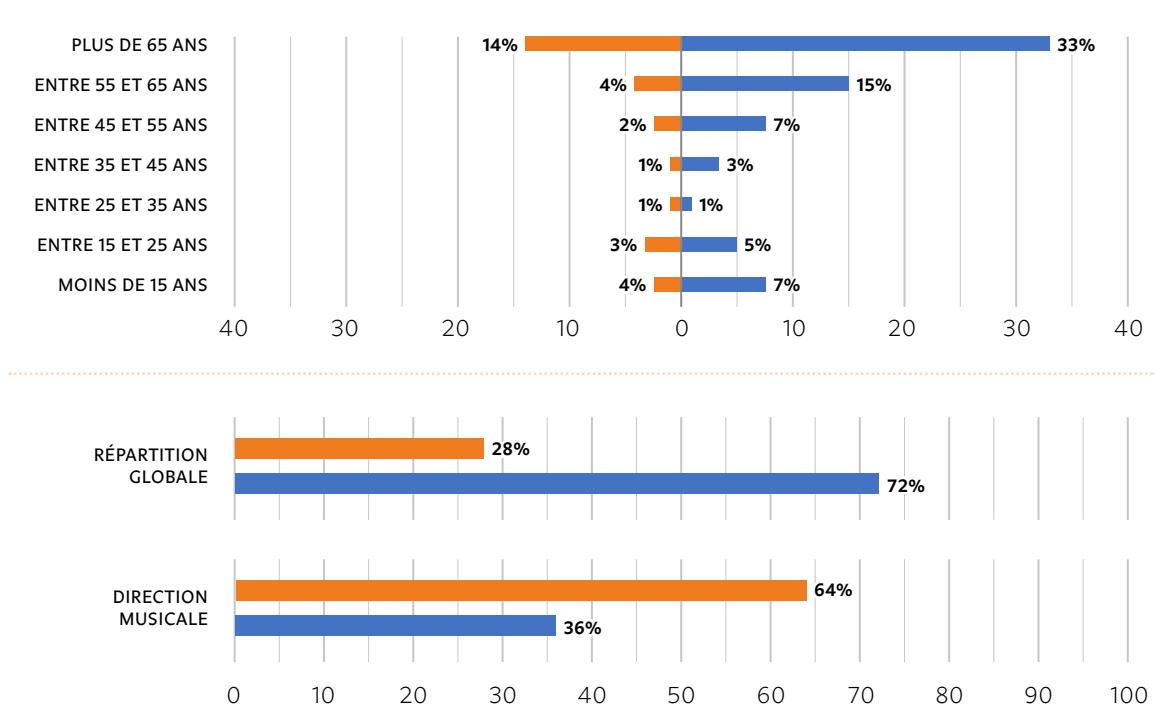
EFFECTIF

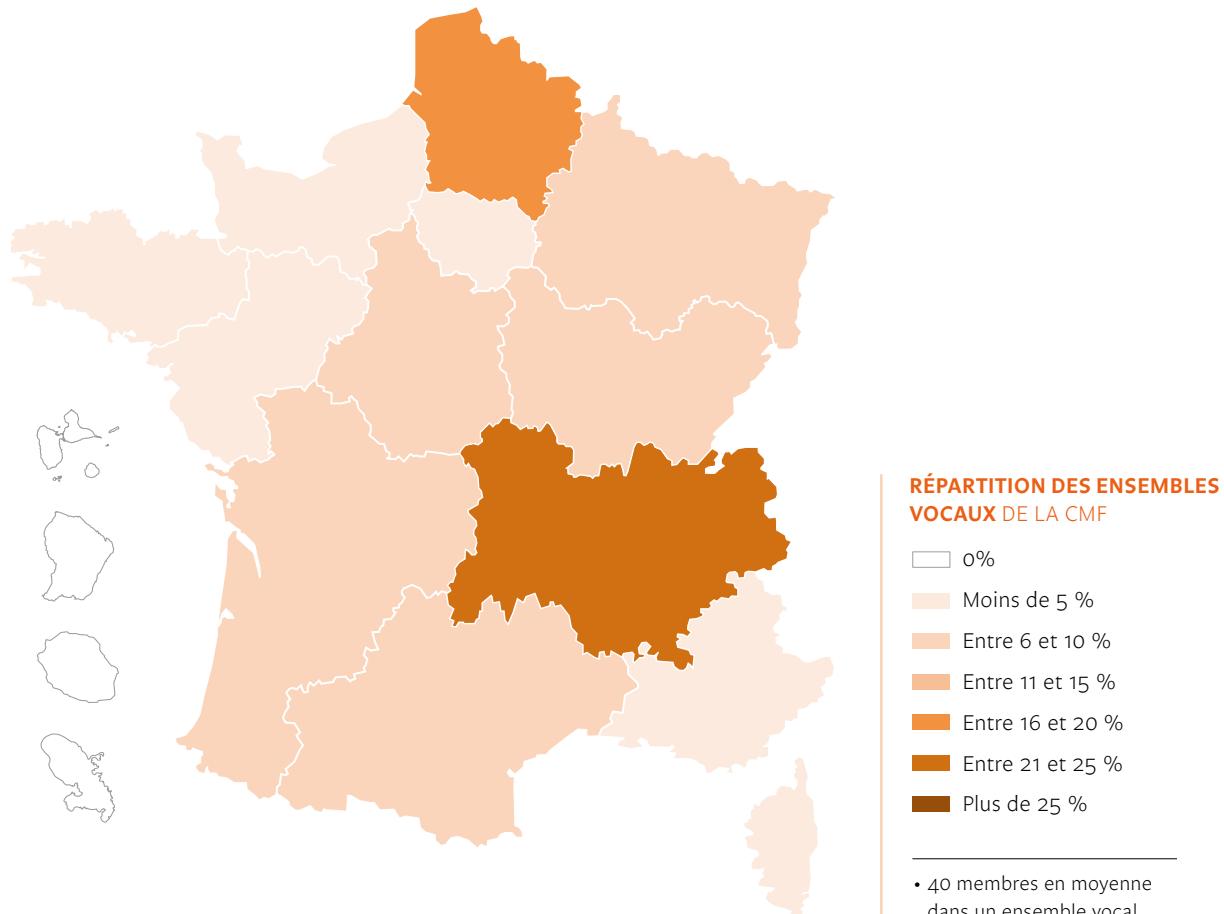
En 2020, d'après un panel de 150 ensembles vocaux et de 2493 musiciens, un ensemble vocal est composé en moyenne de **40** musiciens.

EN MOYENNE, sur notre orchestre de **40** musiciens, on trouvera :

- 14 soprano
- 15 mezzo-soprano et alto
- 5 ténor
- 6 baryton et basse

PYRAMIDE DES ÂGES DES ENSEMBLES VOCaux





	Nombre d'ensembles vocaux	Dont écoles-ensembles vocaux	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les ensembles vocaux	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	90	49	3564	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	28	11	1109	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	3	1	119	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	21	19	832	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	1	0	40	CORSE
GRAND EST	33	16	1307	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	73	33	2891	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	16	11	515	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	13	10	515	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	31	13	1228	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	24	12	950	OCCITANIE
LA RÉUNION	0	0	0	LA RÉUNION
PACA	16	5	634	PACA
PAYS DE LA LOIRE	15	7	594	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	366	188	14336	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>



LES FANFARES AMBULATOIRES : BANDAS ET BATTUCADAS

DÉFINITION

Les fanfares ambulatoires regroupent différents types d'orchestres :

- La banda, qui, dans le sud-ouest de la France, a pour rôle d'animer les défilés de rue lors des férias
- La batucada, qui est un genre de musique avec des percussions traditionnelles du Brésil dont les formules rythmiques en font un sous-genre de la samba. Par extension, on utilise en France le mot « batucada » pour désigner un groupe de musiciens pratiquant ce genre musical.

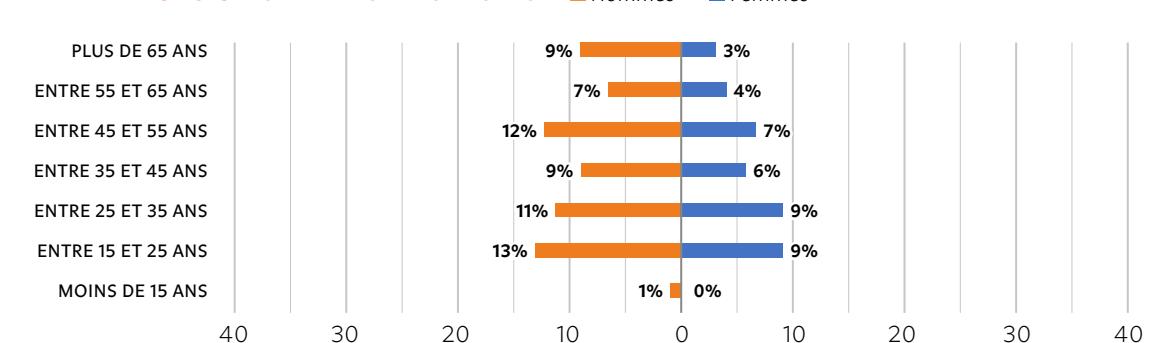
EFFECTIF

En 2020, d'après un panel de 77 banda et battucada et de 2493 musiciens, une fanfare ambulatoire est composée en moyenne de **29** musiciens.

EN MOYENNE, sur notre ensemble de **29** musiciens, on trouvera :

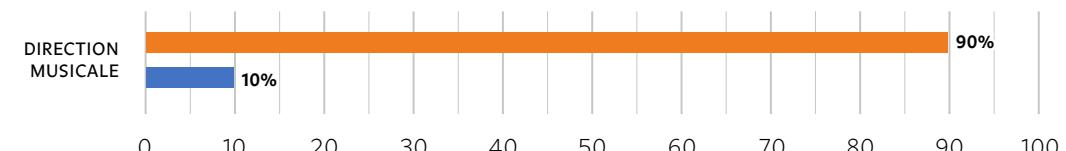
- Famille des bois :
 - 2 Flûtes traversières
 - 4 Clarinettes
 - 7 Saxophones
- Famille des cuivres :
 - 6 Trompettes
 - 2 Trombones
 - 1 Euphonium
 - 2 Tubas
- Famille des percussions :
 - 5 Percussions

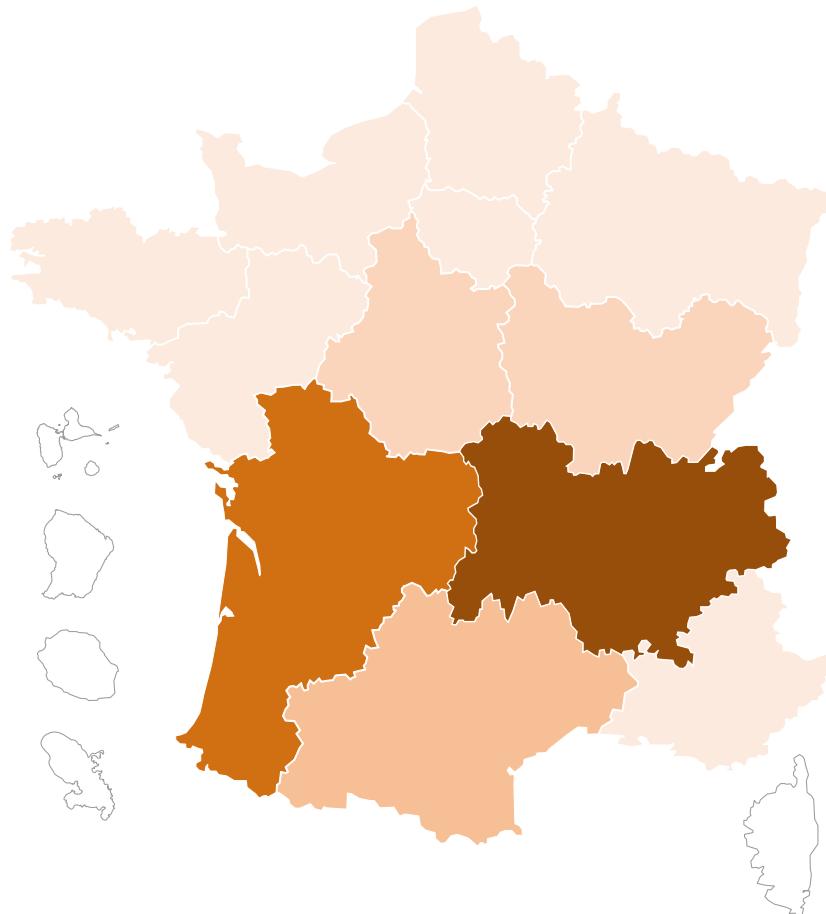
PYRAMIDE DES ÂGES DES FANFARES AMBULATOIRES



RÉPARTITION GLOBALE

DIRECTION MUSICALE





RÉPARTITION DES FANFARES AMBULATOIRES DE LA CMF

- 0% (blanc)
- Moins de 5 % (pâle)
- Entre 6 et 10 % (jaune clair)
- Entre 11 et 15 % (jaune moyen)
- Entre 16 et 20 % (orange)
- Entre 21 et 25 % (brun moyen)
- Plus de 25 % (brun foncé)

- 29 membres en moyenne dans une fanfare ambulatoire

	Nombre de fanfares ambulatoires	Dont écoles-fanfares ambulatoires	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les fanfares ambulatoires	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	60	31	1750	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	14	6	408	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	2	1	58	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	19	10	554	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	0	0	0	CORSE
GRAND EST	6	3	175	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	7	3	204	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	3	2	88	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	3	3	88	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	50	22	1458	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	26	7	758	OCCITANIE
LA RÉUNION	0	0	0	LA RÉUNION
PACA	3	1	88	PACA
PAYS DE LA LOIRE	8	1	233	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	201	90	5863	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>



LES BATTERIES- FANFARES

DÉFINITION

En France, un orchestre de batterie-fanfare est un ensemble musical composé de cuivres naturels (clairons, trompettes de cavalerie, cors naturels) et quelques percussions.

EFFECTIF

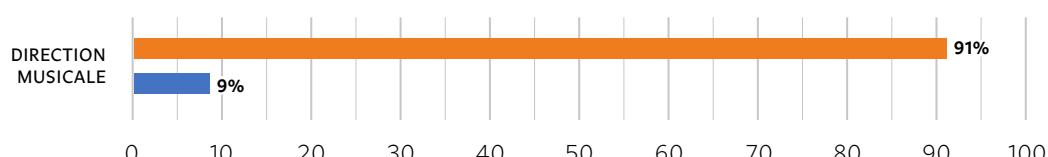
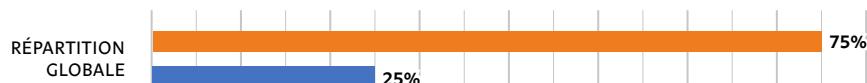
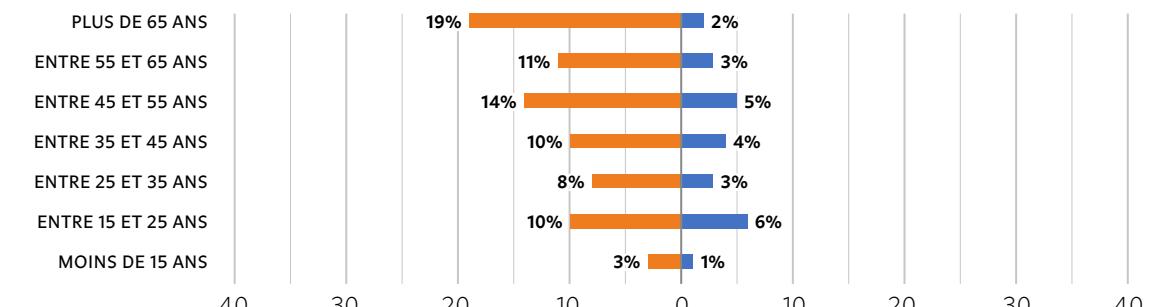
En 2020, d'après un panel de 69 batteries fanfares et de 1217 musiciens, une batterie fanfare est composé en moyenne de **22** musiciens.

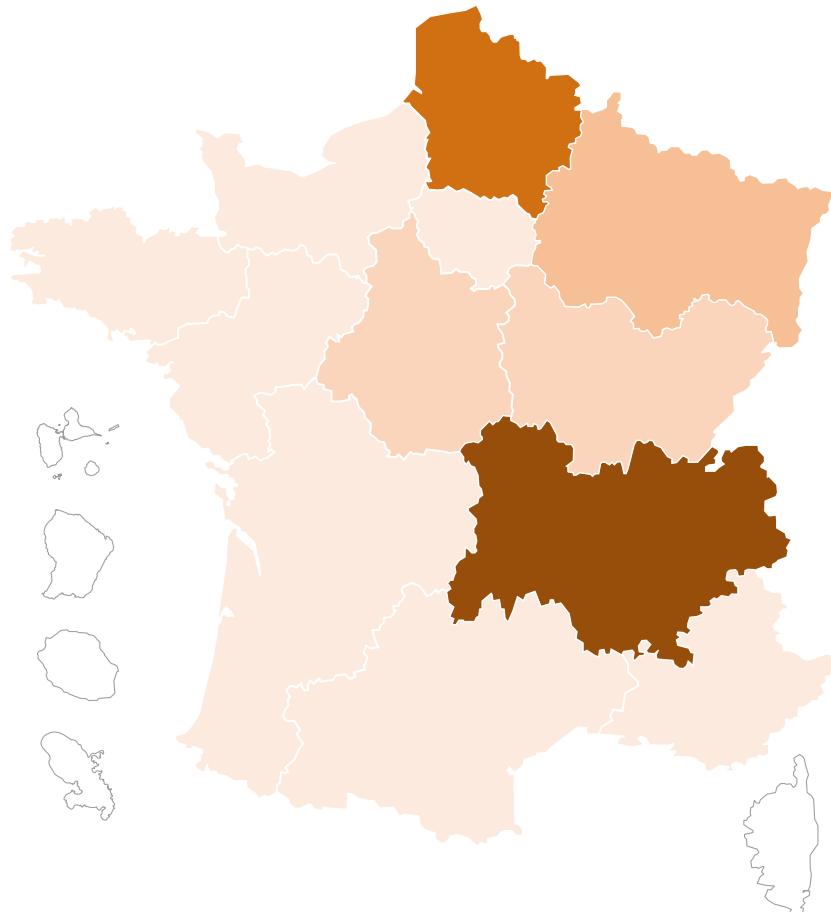
EN MOYENNE, sur notre ensemble de **22** musiciens, on trouvera :

- Famille des bois :
 - 1 Saxophone
- Famille des cuivres :
 - 4 Trompettes
 - 6 Bugles
 - 2 Cor
 - 1 Tuba
- Famille des percussions :
 - 2 Tambours
 - 3 Percussions

PYRAMIDE DES ÂGES DES BATTERIES FANFARES

■ Hommes ■ Femmes





RÉPARTITION DES BATTERIES FANFARES DE LA CMF

- 0% (blanc)
- Moins de 5 % (pâle)
- Entre 6 et 10 % (jaune clair)
- Entre 11 et 15 % (jaune moyen)
- Entre 16 et 20 % (orange moyen)
- Entre 21 et 25 % (orange foncé)
- Plus de 25 % (noir)

- 22 membres en moyenne dans une batterie fanfare

	Nombre de batteries fanfares	Dont écoles - batteries fanfares	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les batteries fanfares	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	62	26	1356	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	16	2	350	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	1	0	22	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	19	9	416	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	0	0	0	CORSE
GRAND EST	20	3	437	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	34	11	744	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	2	1	44	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	4	2	87	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	9	2	197	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	7	5	153	OCCITANIE
LA RÉUNION	0	0	0	LA RÉUNION
PACA	3	1	66	PACA
PAYS DE LA LOIRE	7	0	153	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	184	62	4025	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>



LES BIG BAND ET JAZZ BAND

DÉFINITION

Un « big band » est une formation orchestrale qui interprète des œuvres du répertoire jazz, particulièrement dans le style swing. Son nom vient de l'anglais et signifie littéralement « grand groupe ». D'autres termes comme « jazz band », « jazz ensemble », « jazz orchestra », « stage band », « society band » et « dance band » peuvent être utilisés dans des contextes particuliers.

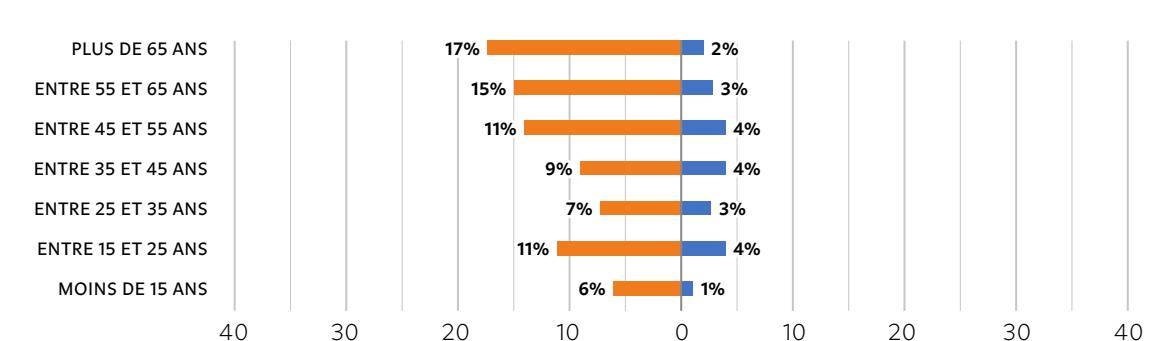
EFFECTIF

En 2020, d'après un panel de 50 big band et jazz band et de 441 musiciens, un big band est composé en moyenne de **21** musiciens.

EN MOYENNE, sur notre ensemble de **21** musiciens, on trouvera :

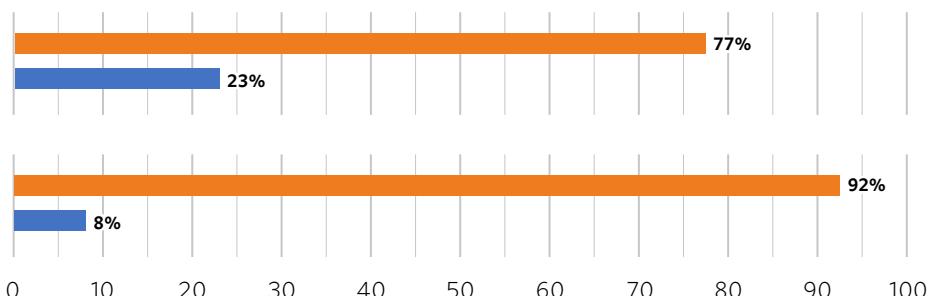
- Famille des voix :
 - 1 voix
- Famille des cordes :
 - 1 guitare
 - 1 guitare basse
 - 1 piano
- Famille des bois :
 - 1 clarinette
 - 6 saxophones
- Famille des cuivres :
 - 4 trompettes
 - 2 trombones
 - 1 tuba
- Famille des percussions :
 - 1 batterie
 - 1 percussion

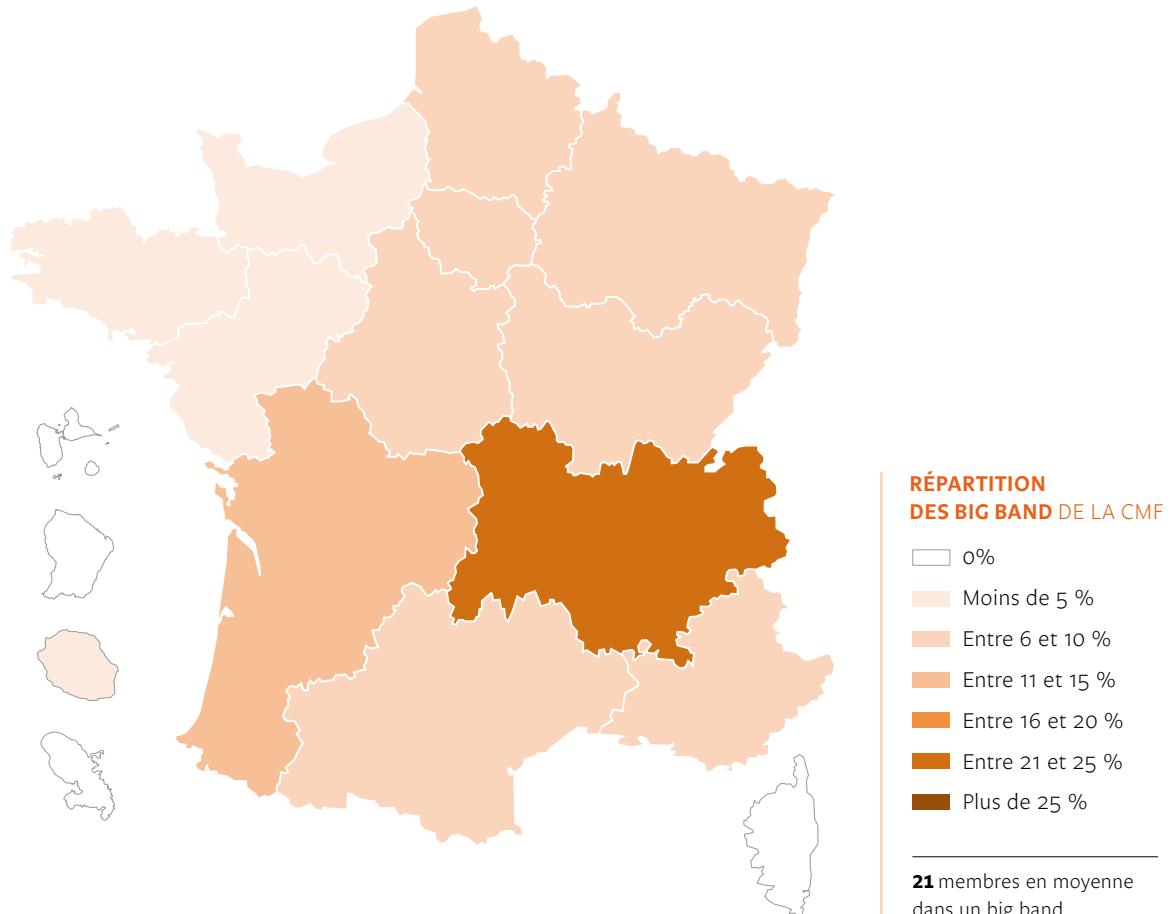
PYRAMIDE DES ÂGES DES BIG BAND



RÉPARTITION GLOBALE

DIRECTION MUSICALE





	Nombre de big band	Dont écoles - big band	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les big band	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	33	23	696	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	11	5	232	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	2	1	42	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	8	5	169	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	0	0	0	CORSE
GRAND EST	8	3	169	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	15	5	316	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	14	9	274	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	5	2	105	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	17	9	358	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	14	6	295	OCCITANIE
LA RÉUNION	1	0	21	LA RÉUNION
PACA	9	5	190	PACA
PAYS DE LA LOIRE	7	5	148	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	144	78	3015	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>



LES ORCHESTRES SYMPHONIQUES

DÉFINITION

Un orchestre symphonique, ou orchestre philharmonique, est un ensemble musical formé des trois familles d'instruments : cordes, instruments à vent (bois et cuivres) et percussions.

EFFECTIF

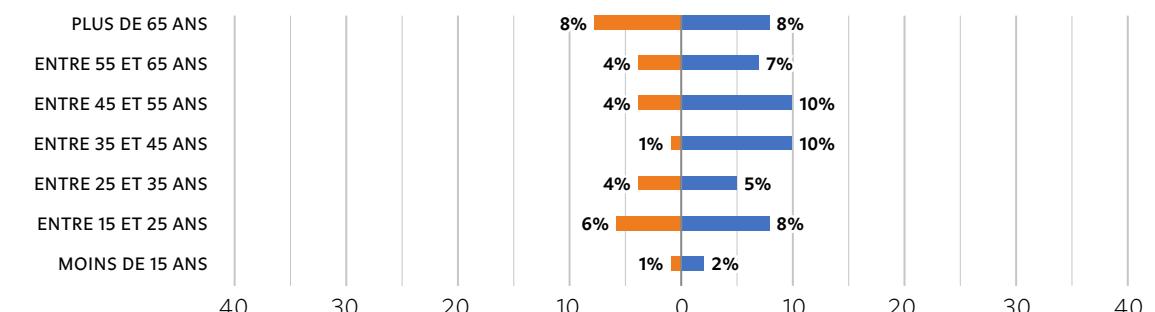
En 2020, d'après un panel de 45 orchestres symphoniques et de 306 musiciens, un orchestre symphonique est composé en moyenne de **38** musiciens.

EN MOYENNE, sur notre ensemble de **38** musiciens, on trouvera :

- Famille des cordes :
 - 13 violons
 - 3 altos
 - 5 violoncelles
 - 1 contrebasse à cordes
- Famille des cuivres :
 - 1 trompette
 - 1 trombone
 - 1 tuba
 - 1 cor
- Famille des bois :
 - 3 flûtes traversières
 - 3 clarinettes
 - 1 saxophone
 - 1 hautbois
 - 1 basson
- Famille des percussions :
 - 1 percussion

PYRAMIDE DES ÂGES DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES

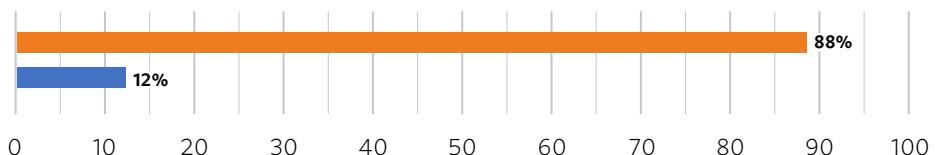
■ Hommes ■ Femmes

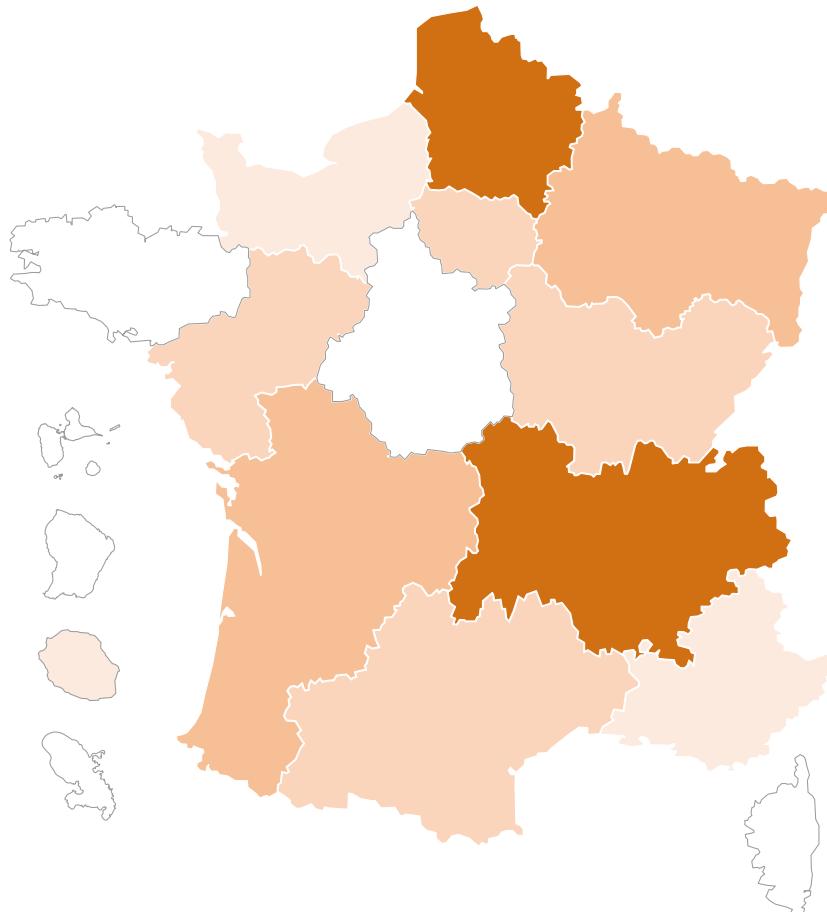


RÉPARTITION GLOBALE



DIRECTION MUSICALE





RÉPARTITION DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DE LA CMF

- 0% (blanc)
- Moins de 5% (pale beige)
- Entre 6 et 10% (very light orange)
- Entre 11 et 15% (light orange)
- Entre 16 et 20% (medium orange)
- Entre 21 et 25% (dark orange)
- Plus de 25% (dark brown)

38 membres en moyenne dans un orchestre symphonique

	Nombre d'orchestres symphoniques	Dont écoles - orchestres symphoniques	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les orchestres symphoniques	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	13	3	489	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	6	1	226	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	0	0	0	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	0	0	0	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	0	0	0	CORSE
GRAND EST	10	3	376	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	13	4	489	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	6	2	226	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	3	1	113	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	11	4	414	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	7	2	263	OCCITANIE
LA RÉUNION	1	0	38	LA RÉUNION
PACA	1	1	38	PACA
PAYS DE LA LOIRE	7	1	263	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	78	22	2935	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>



LES ORCHESTRES DE FANFARE

DÉFINITION

Un orchestre de fanfare désigne normalement un orchestre composé principalement de cornets à piston, de bugles, de saxhorns alto, de trombones, d'euphoniums, de tubas, de saxhorns basses et contrebasses ainsi que d'un pupitre très complet de percussions. Cependant, il arrive régulièrement que ces formations accueillent également des flûtes traversières, des clarinettes et surtout des saxophones ainsi que des instruments d'ordonnances, en fonction du recrutement local.

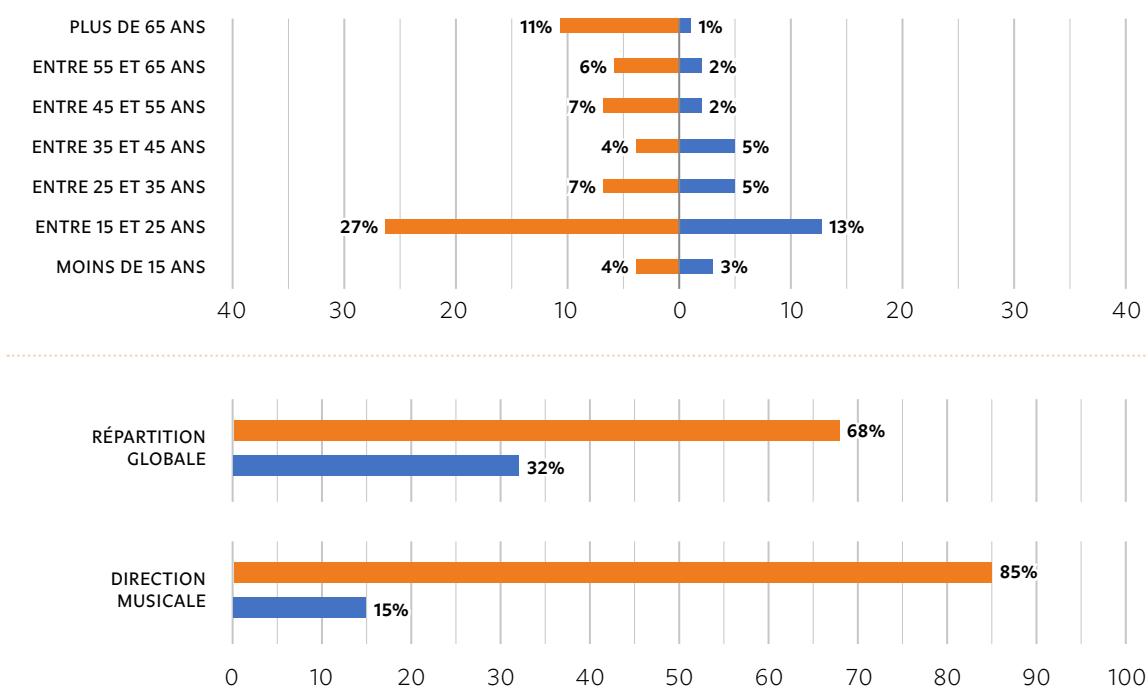
EFFECTIF

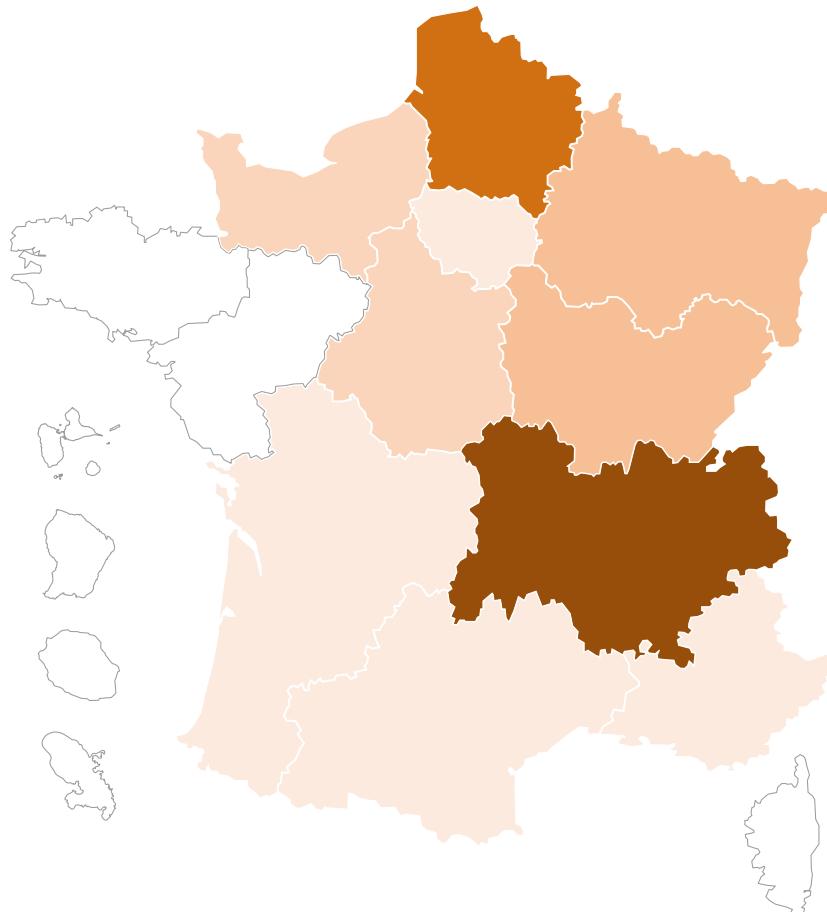
En 2020, d'après un panel de 35 orchestres de fanfare et de 404 musiciens, un orchestre de fanfare est composé en moyenne de **22** musiciens.

EN MOYENNE, sur notre ensemble de **22** musiciens, on trouvera :

- Famille des bois :
 - 2 flûtes traversières
 - 2 clarinettes
 - 3 saxophones
- Famille des cuivres :
 - 6 trompettes
 - 1 bugle
 - 1 trombone
 - 2 tubas
- Famille des percussions :
 - 1 batterie
 - 1 tambour
 - 3 percussions

PYRAMIDE DES ÂGES DES ORCHESTRES DE FANFARE





RÉPARTITION DES ORCHESTRES DE FANFARE DE LA CMF

- 0% (blanc)
- Moins de 5 % (jaune clair)
- Entre 6 et 10 % (jaune moyen)
- Entre 11 et 15 % (orange clair)
- Entre 16 et 20 % (orange moyen)
- Entre 21 et 25 % (orange foncé)
- Plus de 25 % (brun foncé)

22 membres en moyenne dans un orchestre de fanfare

	Nombre d'orchestres de fanfare	Dont écoles - orchestres de fanfare	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les orchestres de fanfare	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	22	4	492	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	10	4	223	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	0	0	0	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	5	0	112	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	0	0	0	CORSE
GRAND EST	11	4	246	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	14	4	313	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	1	1	22	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	5	3	112	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	3	1	67	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	3	0	67	OCCITANIE
LA RÉUNION	0	0	0	LA RÉUNION
PACA	3	2	67	PACA
PAYS DE LA LOIRE	0	0	0	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	77	23	1720	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>



LES ORCHESTRES D'ACCORDÉONS

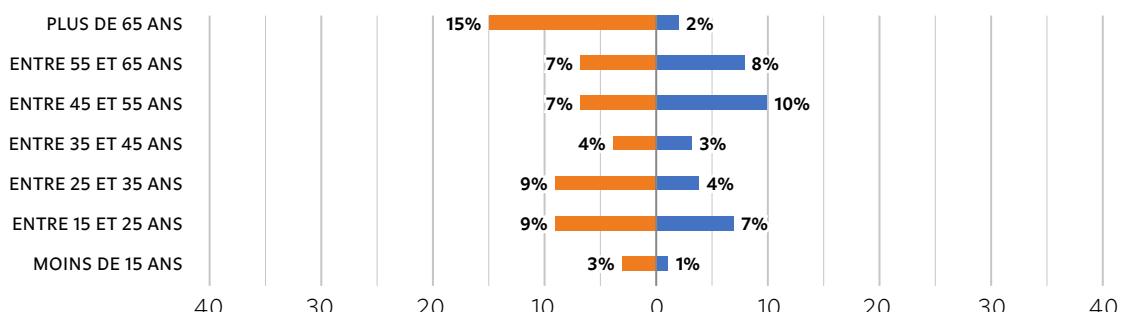
DÉFINITION

Les orchestres d'accordéons sont composés d'accordéons, accordéons basses, contrebasses à cordes et percussions.

EFFECTIF

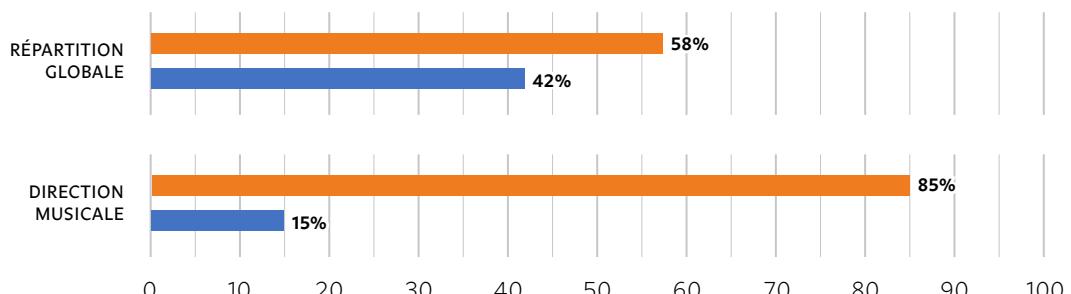
En 2020, d'après un panel de 35 orchestres d'accordéons et de 99 musiciens, un orchestre d'accordéons est composé en moyenne de **15** musiciens.

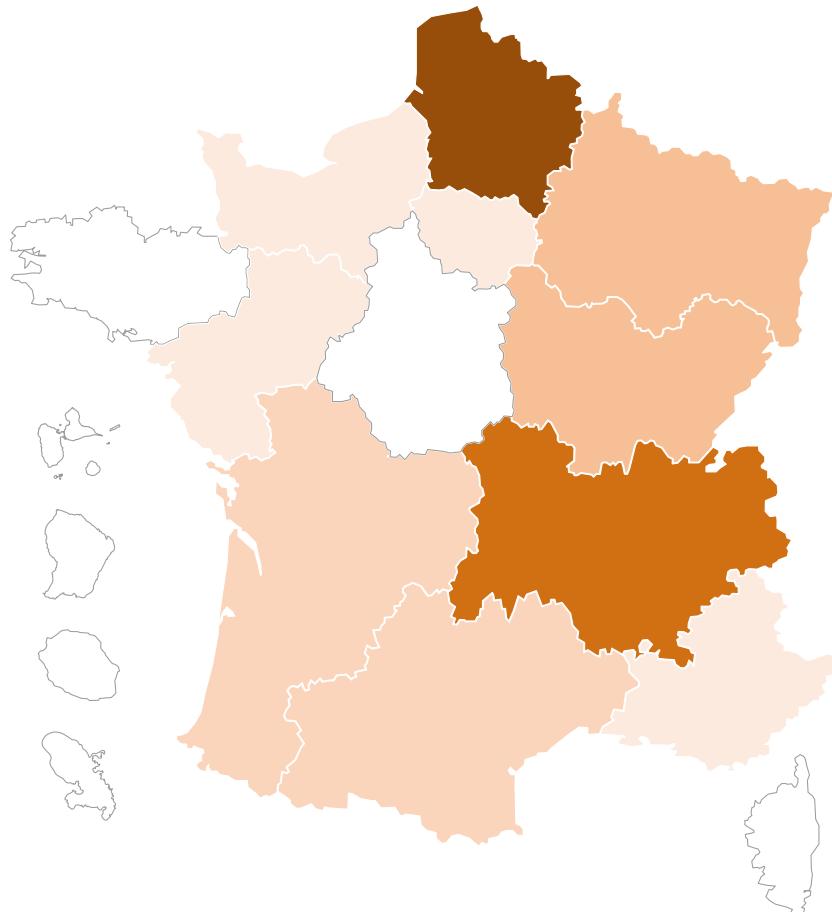
PYRAMIDE DES ÂGES DES ORCHESTRES D'ACCORDÉONS ■ Hommes ■ Femmes



RÉPARTITION GLOBALE

DIRECTION MUSICALE





RÉPARTITION DES ORCHESTRES D'ACCORDÉONS DE LA CMF

- 0%
- Moins de 5 %
- Entre 6 et 10 %
- Entre 11 et 15 %
- Entre 16 et 20 %
- Entre 21 et 25 %
- Plus de 25 %

22 membres en moyenne dans un orchestre de fanfare

	Nombre d'orchestres d'accordéons	Dont écoles - orchestres d'accordéons	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les orchestres d'accordéons	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	13	5	189	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	7	3	102	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	0	0	0	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	0	0	0	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	0	0	0	CORSE
GRAND EST	8	3	117	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	16	4	233	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	1	0	15	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	3	1	44	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	4	1	58	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	4	3	58	OCCITANIE
LA RÉUNION	0	0	0	LA RÉUNION
PACA	1	1	15	PACA
PAYS DE LA LOIRE	3	3	44	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	62	25	903	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>



LES BRASS BAND

DÉFINITION

Un brass band est un ensemble musical composé d'instruments de la famille des cuivres et d'une section plus ou moins importante de percussions. Il se distingue de la fanfare par son instrumentarium, son effectif, son répertoire et sa zone géographique.

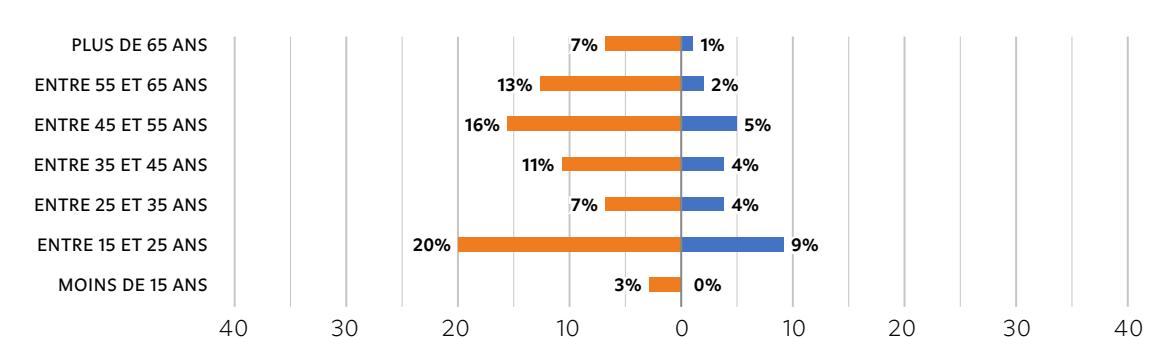
EFFECTIF

En 2020, d'après un panel de 36 brass band et de 237 musiciens, un orchestre de brass band est composé en moyenne de **32** musiciens.

EN MOYENNE, sur notre orchestre de **32** musiciens, on trouvera :

- Famille des cuivres :
 - 11 Cornets
 - 1 Bugle
 - 6 Saxhorns
 - 3 Trombones
 - 2 Euphonium
 - 5 Tubas
- Famille des percussions :
 - 4 Percussions

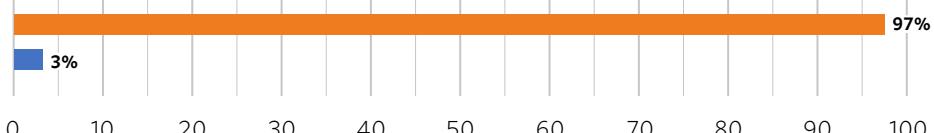
PYRAMIDE DES ÂGES DES BRASS BAND

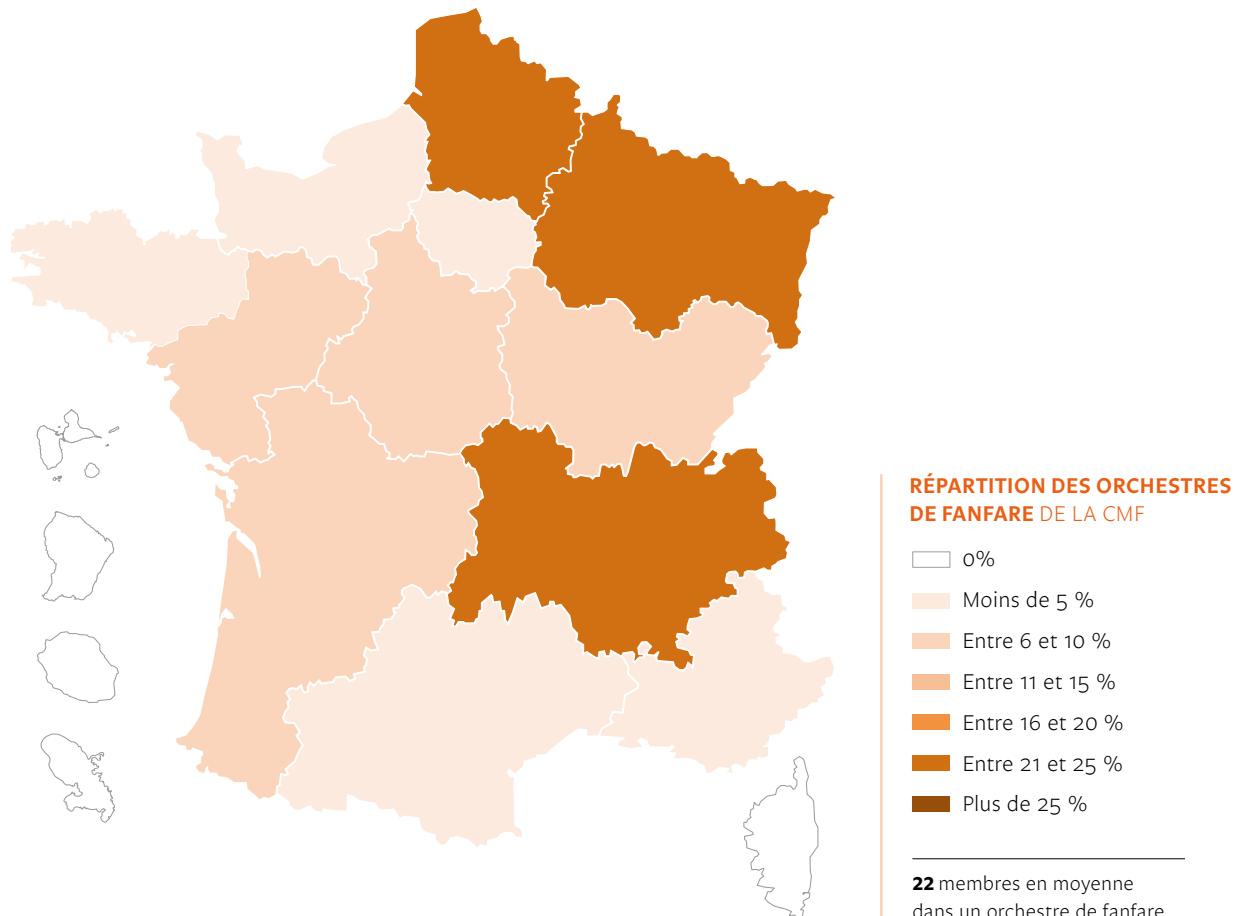


RÉPARTITION GLOBALE



DIRECTION MUSICALE





	Nombre de brass band	Dont écoles-brass band	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les brass band	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	14	4	443	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	4	1	127	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	0	0	0	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	4	0	127	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	0	0	0	CORSE
GRAND EST	5	1	158	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	5	0	158	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	4	1	127	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	3	0	95	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	6	1	190	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	5	1	158	OCCITANIE
LA RÉUNION	0	0	0	LA RÉUNION
PACA	1	0	32	PACA
PAYS DE LA LOIRE	6	1	190	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	57	10	1803	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>



LES ORCHESTRES À PLECTRES

DÉFINITION

Un orchestre à plectre est un ensemble composé principalement d'instruments de la famille des instruments à cordes pincées de la famille des mandolines et de guitares, parfois complété par des instruments à vent de la famille des bois, par des contrebasses et des percussions.

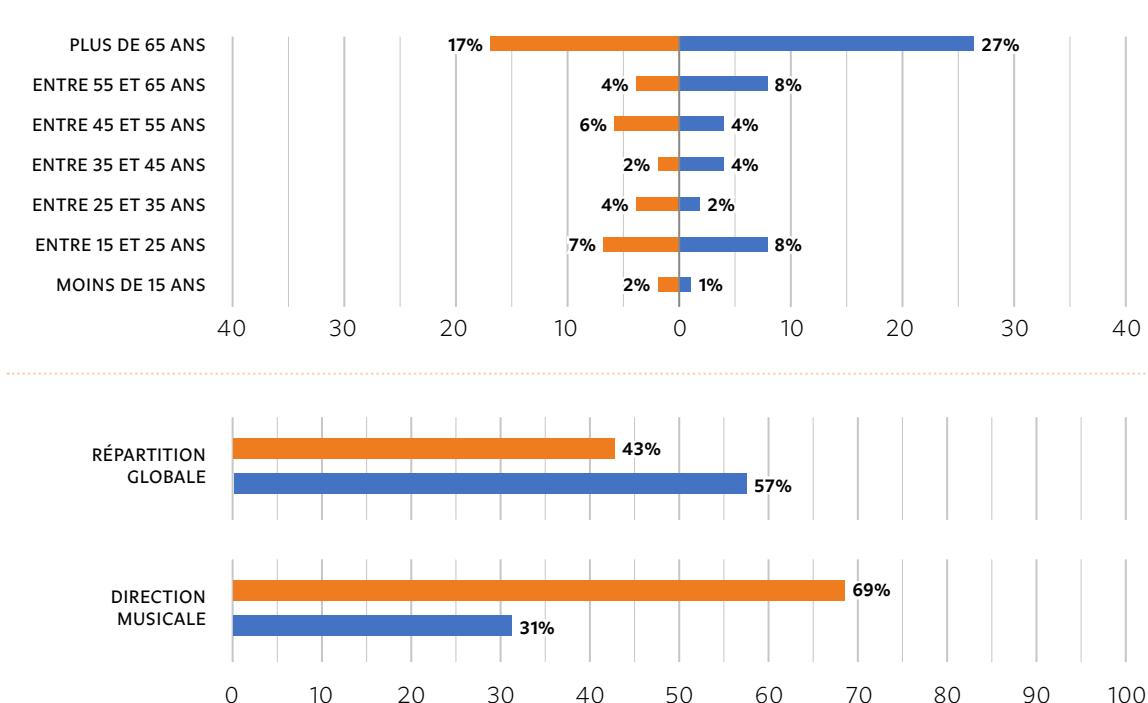
EFFECTIF

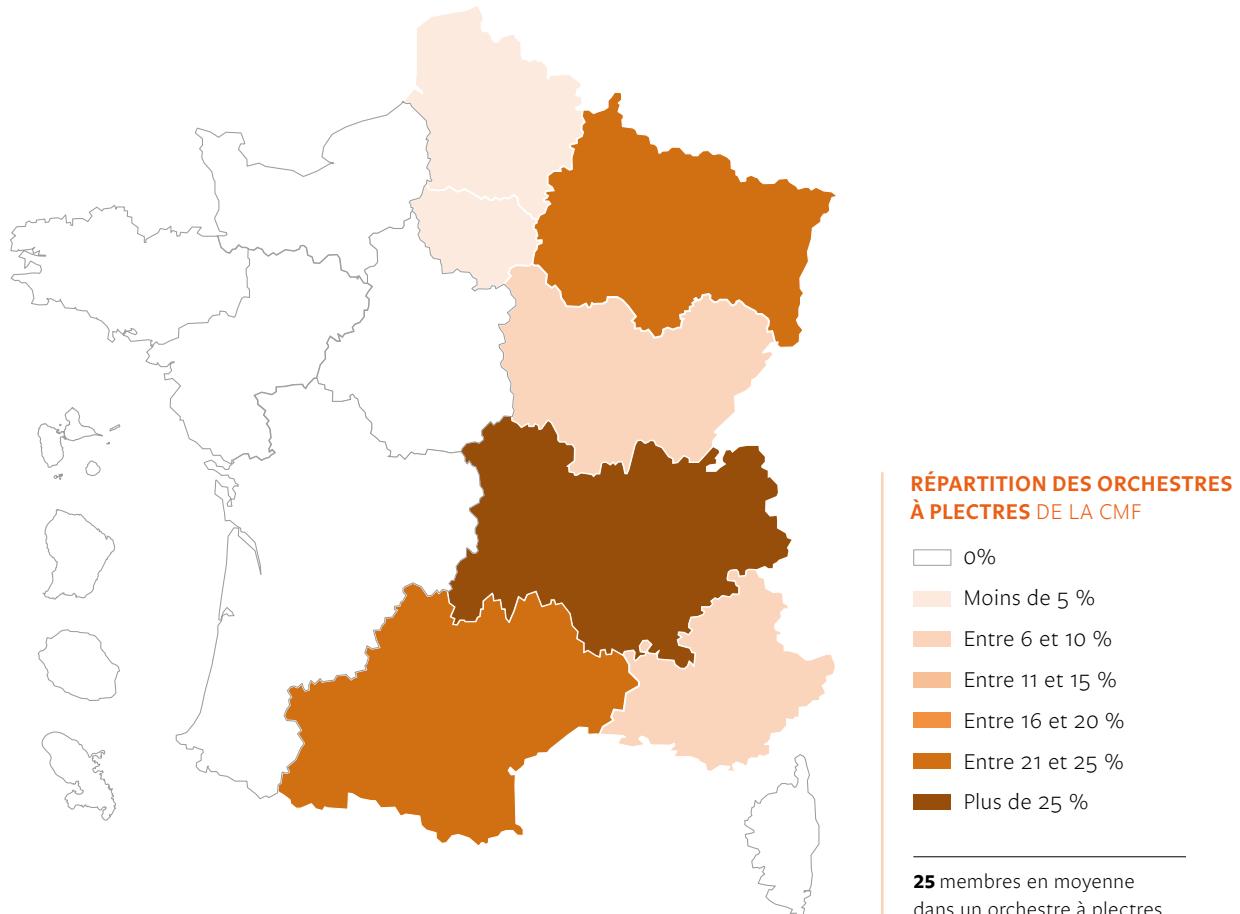
En 2020, d'après un panel de 35 orchestres à plectres et de 113 musiciens, un orchestre à plectres est composé en moyenne de **25** musiciens.

EN MOYENNE, sur notre ensemble de **25** musiciens, on trouvera :

- Famille des bois :
 - 7 guitares
 - 10 mandolines
 - 5 mandoles
 - 1 mandoloncelle

PYRAMIDE DES ÂGES DES ORCHESTRES À PLECTRES





	Nombre d'orchestres à plectres	Dont écoles - orchestres à plectres	Nombre estimé de musiciens et élèves dans les orchestres à plectres	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	6	1	149	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	2	0	50	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	0	0	0	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	0	0	0	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	0	0	0	CORSE
GRAND EST	4	2	99	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	1	1	25	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	2	0	25	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0	MARTINIQUE
NORMANDIE	0	0	0	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	0	0	0	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	4	2	99	OCCITANIE
LA RÉUNION	0	0	0	LA RÉUNION
PACA	2	2	50	PACA
PAYS DE LA LOIRE	0	0	0	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	22	9	520	TOTAL

Retrouvez la carte de toutes les harmonies sur : <https://www.cmf-musique.org/la-cmf/la-cmf-en-region/>

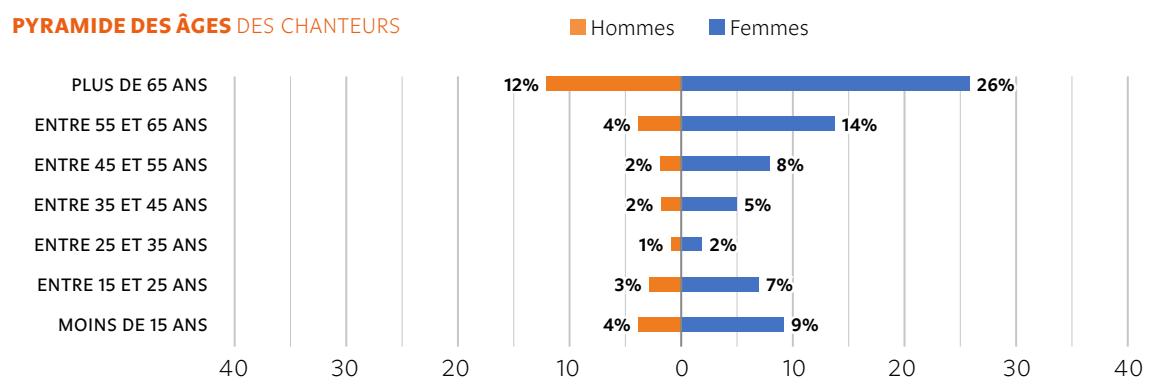


LES INSTRUMENTS

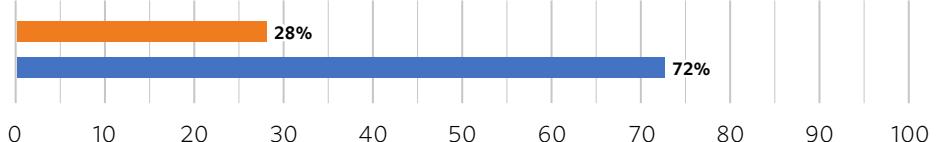
LA VOIX

Les chanteurs représentent 8% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 17 000 musiciens. Sur un panel de 3855 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :

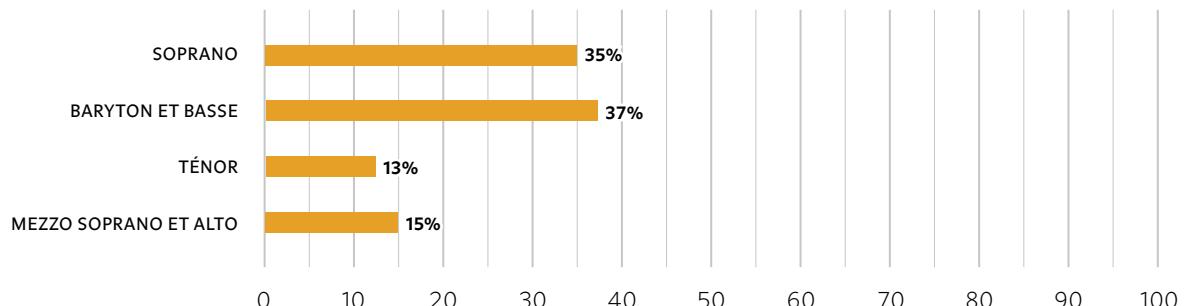
PYRAMIDE DES ÂGES DES CHANTEURS



RÉPARTITION GLOBALE



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE VOIX

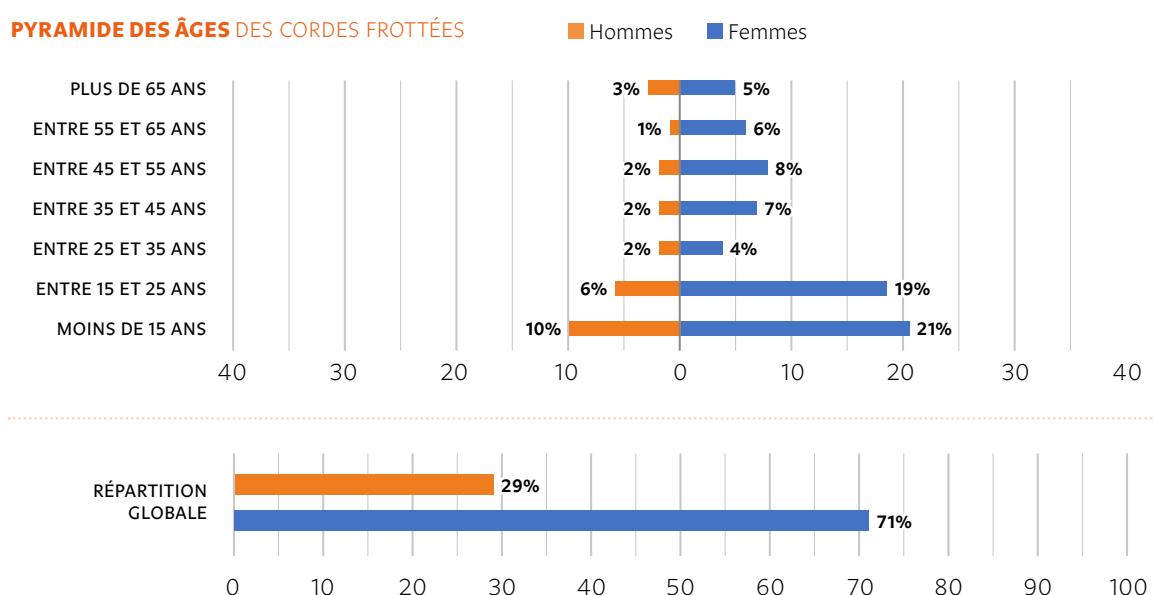


- Soit environ 5900 sopranos
- Soit environ 6300 mezzo-sopranos et altos
- Soit environ 2200 ténors
- Soit environ 2600 barytons-basse

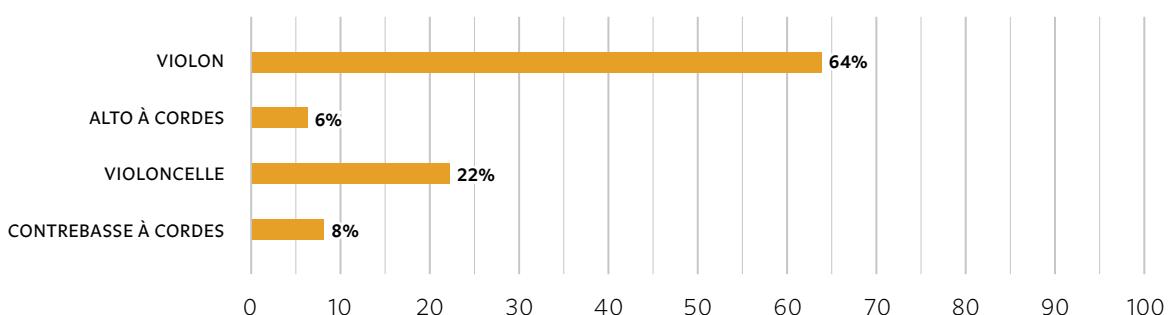


LES CORDES FROTTÉES

Les cordes frottées représentent 3% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 7 300 musiciens. Sur un panel de 1620 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE CORDES FROTTÉES



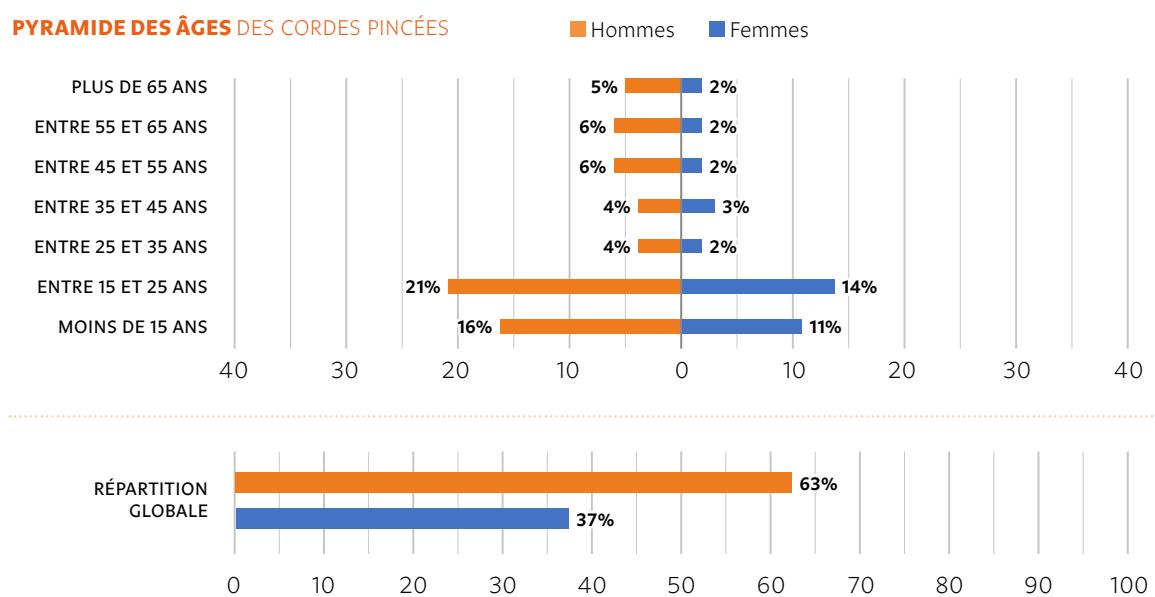
- Soit environ 4700 violons
- Soit environ 400 altos à cordes
- Soit environ 1600 violoncelles
- Soit environ 600 contrebasses à cordes



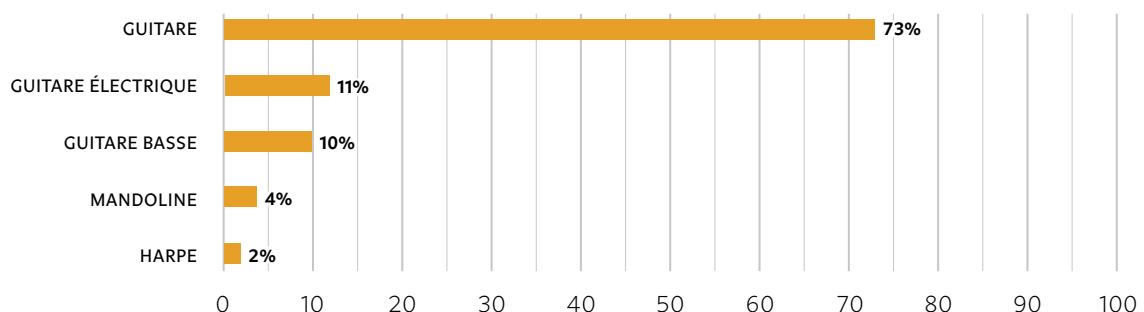
LES INSTRUMENTS

LES CORDES PINCÉES

Les cordes pincées représentent 5% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 11700 musiciens. Sur un panel de 2603 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE CORDES PINCÉES

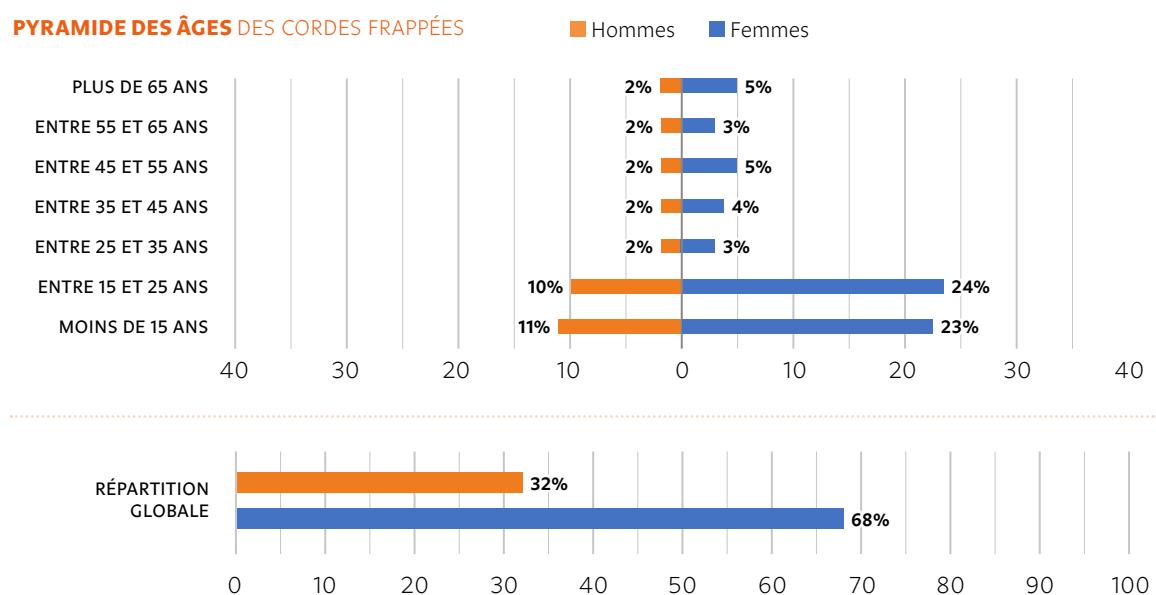


- Soit environ 8500 guitares
- Soit environ 1200 guitares électriques
- Soit environ 1200 guitares basses
- Soit environ 500 mandolines
- Soit environ 200 harpes

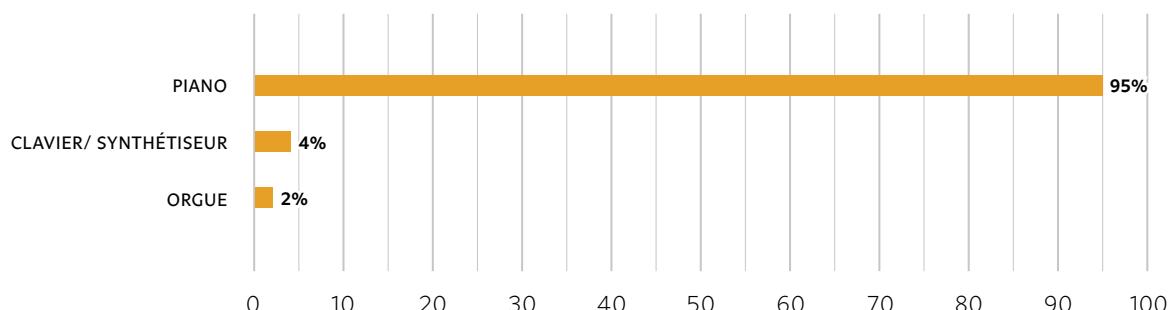


LES CORDES FRAPPÉES ET AUTRES INSTRUMENTS À CLAVIERS

Les cordes frappées représentent 5% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 11400 musiciens. Sur un panel de 2549 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE CORDES FRAPPÉES



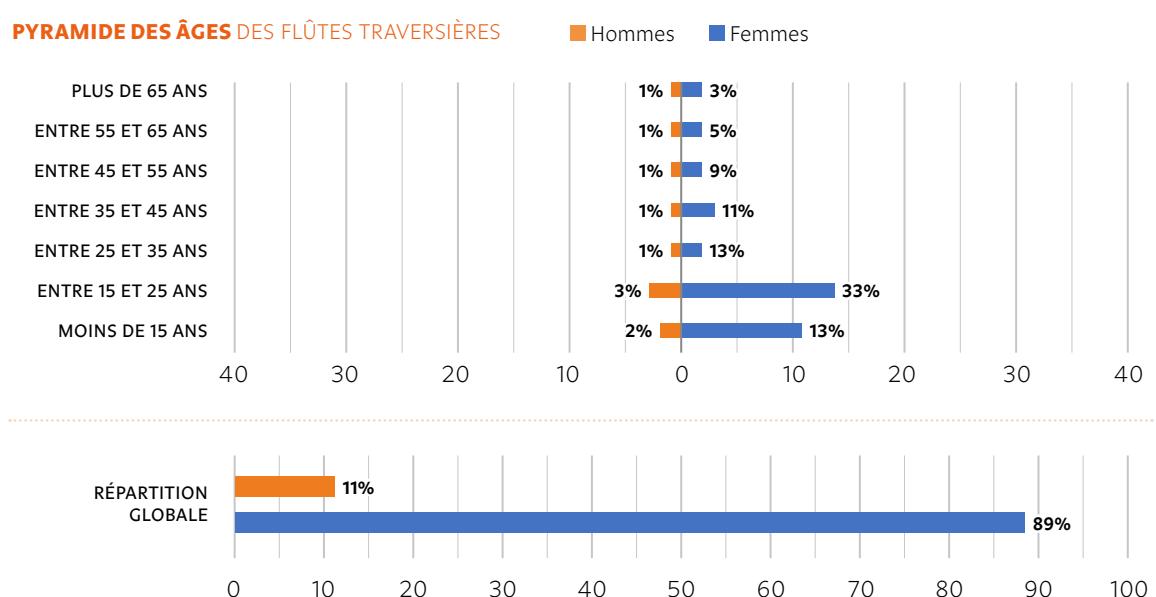
- Soit environ 11500 piano
- Soit environ 500 claviers/synthétiseurs
- Soit environ 200 orgues



LES INSTRUMENTS

LES FLÛTES TRAVERSIÈRES

Les flûtes traversières représentent 11% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 23900 musiciens. Sur un panel de 5349 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :



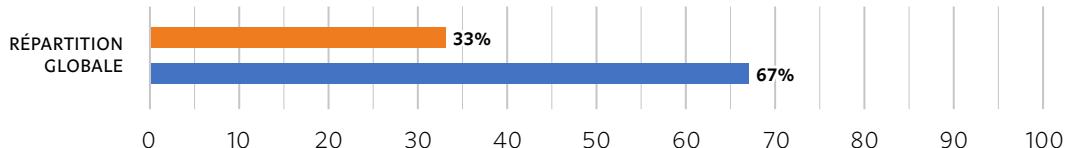
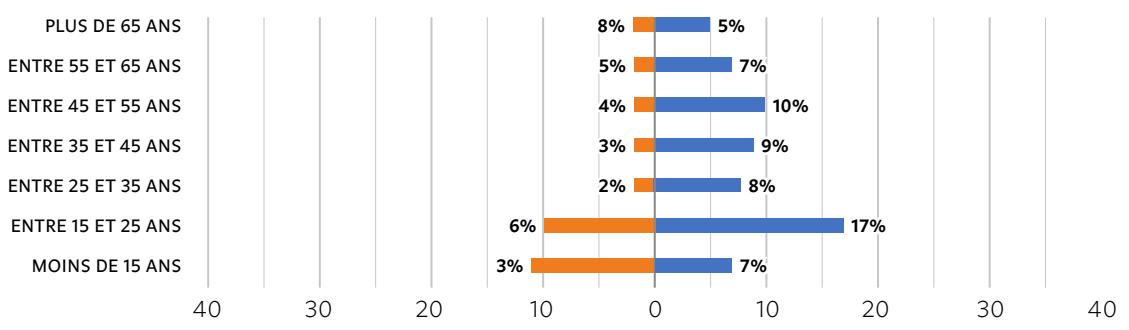


LES CLARINETTES

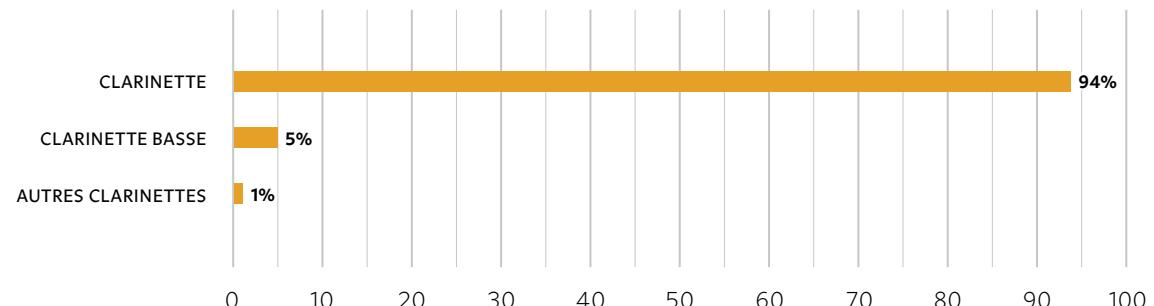
Les clarinettes représentent 14% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 31500 musiciens.
Sur un panel de 7022 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :

PYRAMIDE DES ÂGES DES CLARINETTES

■ Hommes ■ Femmes



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE CLARINETTES



- Soit environ 29600 clarinettes
- Soit environ 1700 clarinettes basses



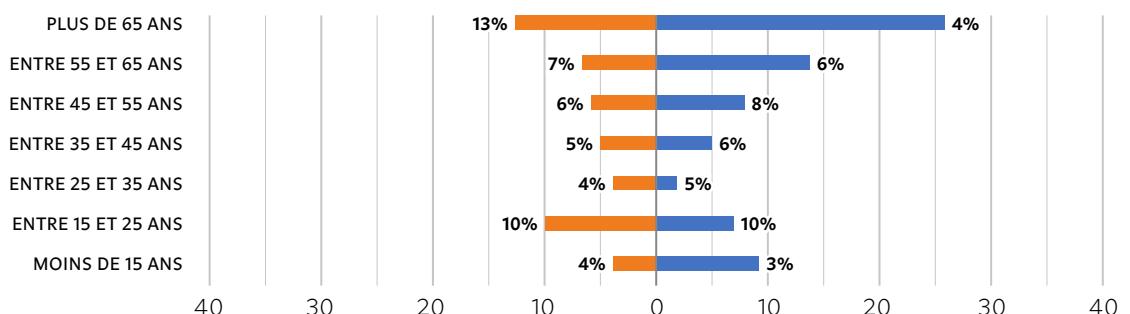
LES INSTRUMENTS

LES SAXOPHONES

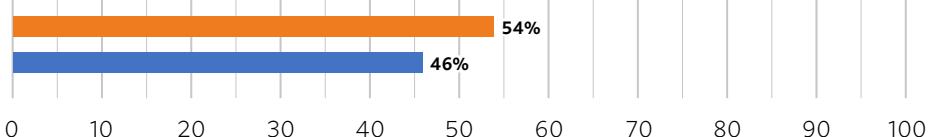
Les saxophones représentent 14% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 32500 musiciens. Sur un panel de 7246 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :

PYRAMIDE DES ÂGES DES SAXOPHONES

■ Hommes ■ Femmes

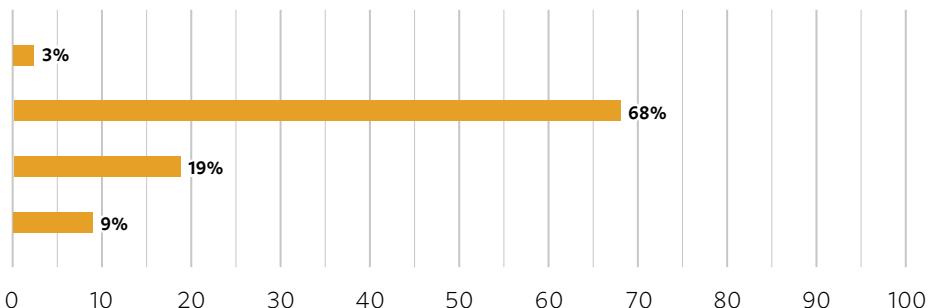


RÉPARTITION GLOBALE



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE SAXOPHONES

SAXOPHONE SOPRANO
SAXOPHONE ALTO
SAXOPHONE TÉNOR
SAXOPHONE BARYTON

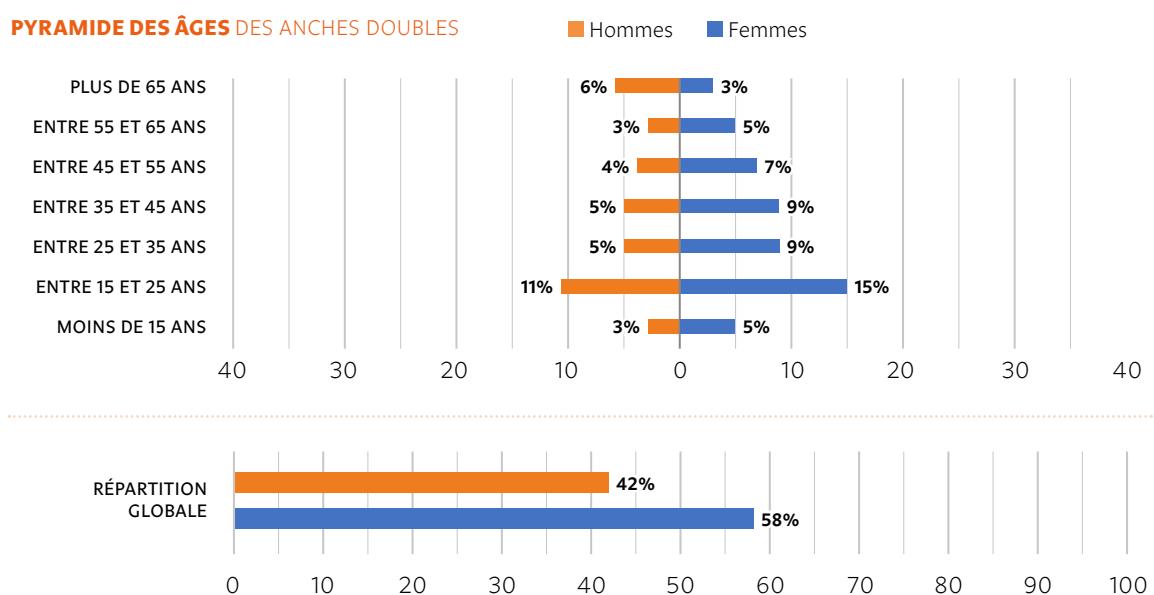


- Soit environ 1100 saxophones soprano
- Soit environ 22100 saxophones alto
- Soit environ 6200 saxophones ténor
- Soit environ 3000 saxophones baryton

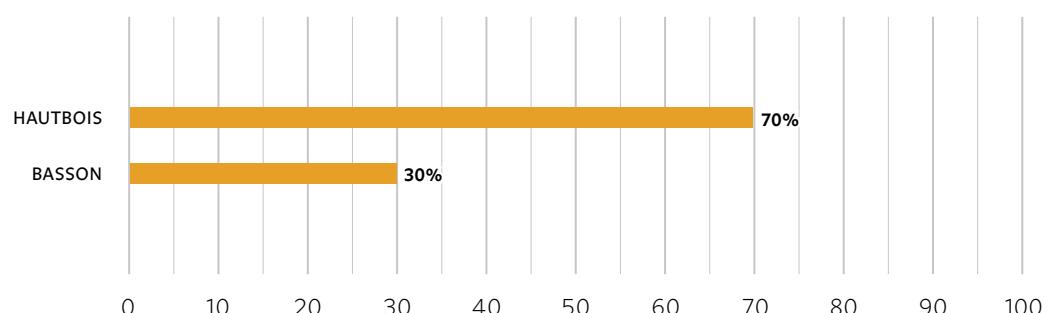


LES ANCHES DOUBLES

Les anches doubles représentent 2% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 3600 musiciens. Sur un panel de 801 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES D'ANCHES DOUBLES



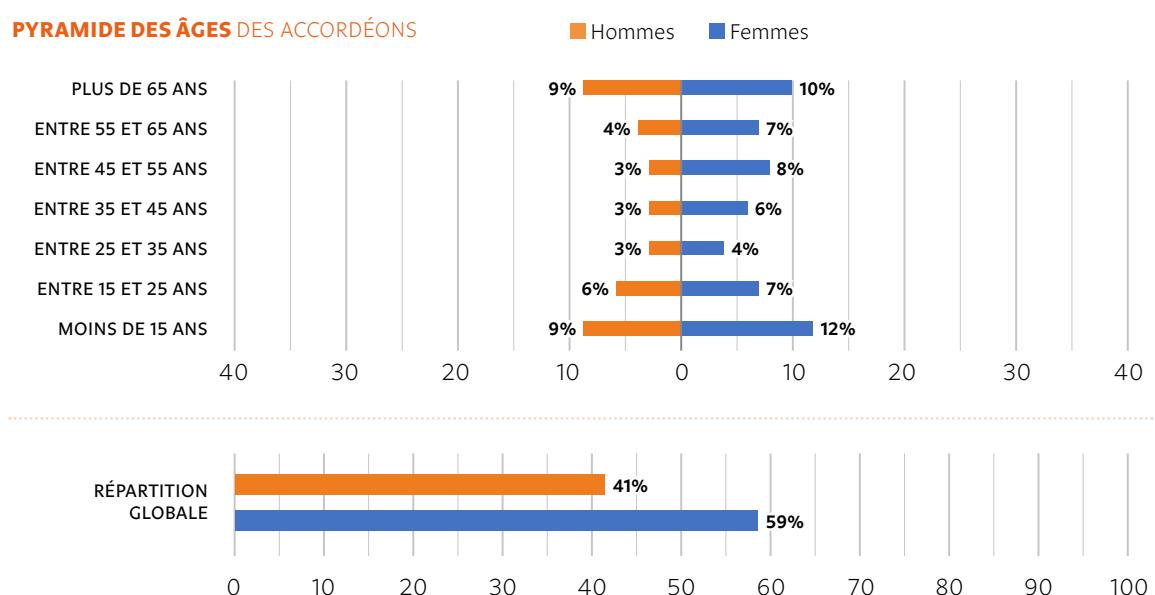
- Soit environ 2500 hautbois
- Soit environ 1100 bassons



LES INSTRUMENTS

LES ACCORDÉONS

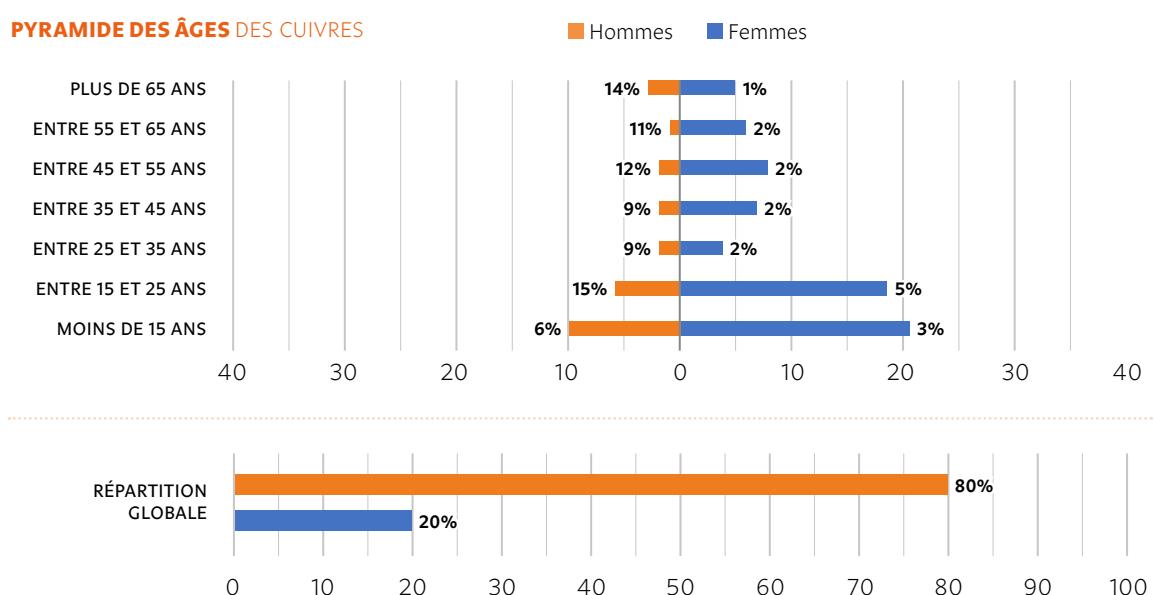
Les accordéons représentent 1% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 2700 musiciens. Sur un panel de 801 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :



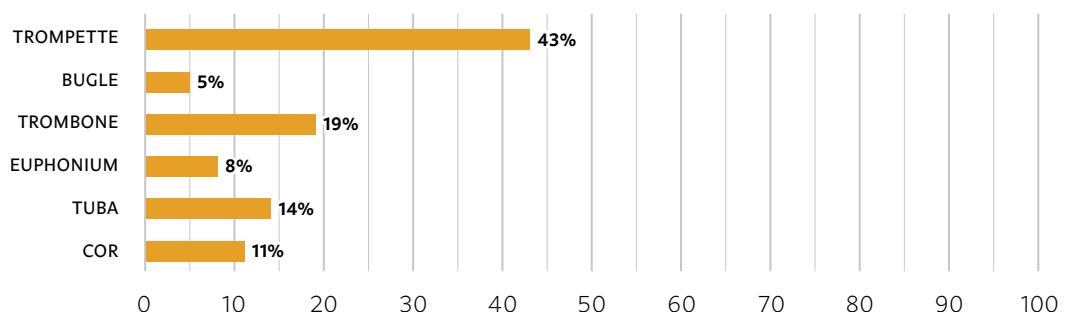


LES CUIVRES

Les cuivres représentent 2% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 57100 musiciens.
Sur un panel de 12719 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE CUIVRES



- Soit environ 24300 trompettes
- Soit environ 3100 bugles
- Soit environ 10900 trombones
- Soit environ 4600 euphoniums
- Soit environ 7800 tubas
- Soit environ 6400 cors



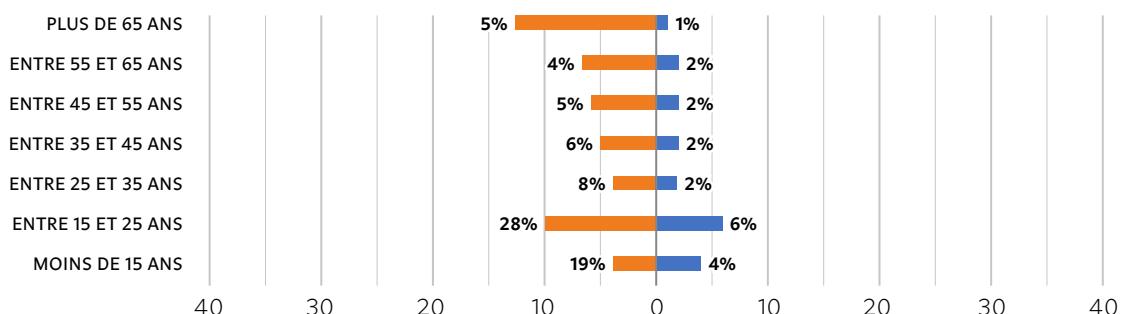
LES INSTRUMENTS

LES PERCUSSIONS

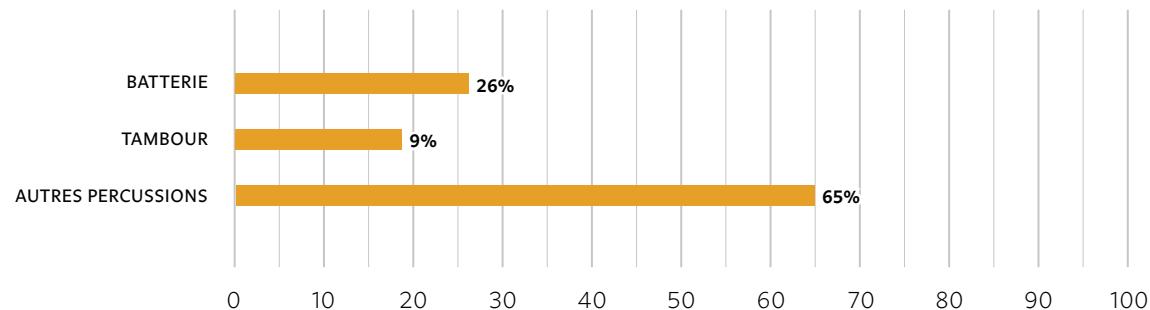
Les percussions représentent 11% des effectifs de la CMF, soit un total d'environ 25900 musiciens. Sur un panel de 5778 musiciens, leur répartition en âge et sexe est :

PYRAMIDE DES ÂGES DES PERCUSSIONS

■ Hommes ■ Femmes



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE PERCUSSIONS



- Soit environ 6800 batteries
- Soit environ 2200 tambours
- Soit environ 16900 autres percussions



LA PÉDAGOGIE AU CŒUR DE LA CMF

La pédagogie à la CMF se situe dans un maillage territorial fort. En effet, toutes structures confondues, il est possible quasiment partout d'avoir une pratique ou un enseignement musical de proximité.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE EN FRANCE

En France, l'enseignement de la musique se fait en grande partie par le biais des Établissements d'Enseignement Artistique (EEA), divisés en conservatoires classés selon des critères définis par le Ministère de la Culture et en écoles non classées, qui regroupent des établissements territoriaux, associatifs ou privés (voir tableau ▶)

En fonction du type de statut, le nombre d'élèves peut être très variable. La CMF est essentiellement un réseau de petites écoles de musique (plus de la moitié ont de moins de 50 élèves), très souvent issus d'un orchestre amateur ayant développé en son sein de l'enseignement.

LES CONSERVATOIRES À RAYONNEMENT RÉGIONAL (CRR)

42 établissements

LES CONSERVATOIRES À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD)

102 établissements

LES CONSERVATOIRES À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

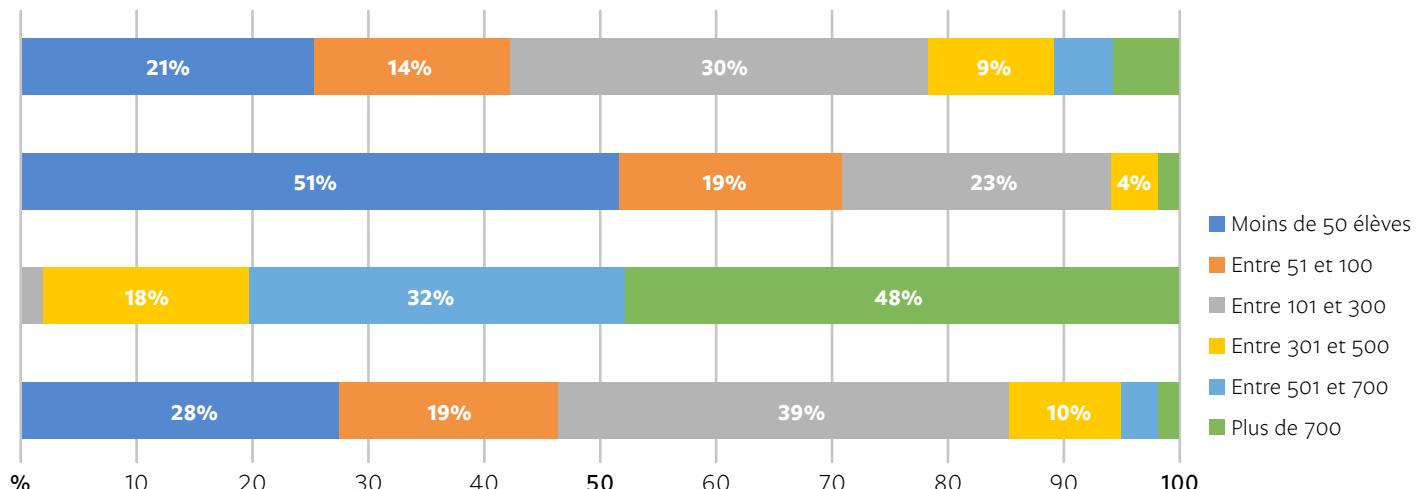
229 établissements

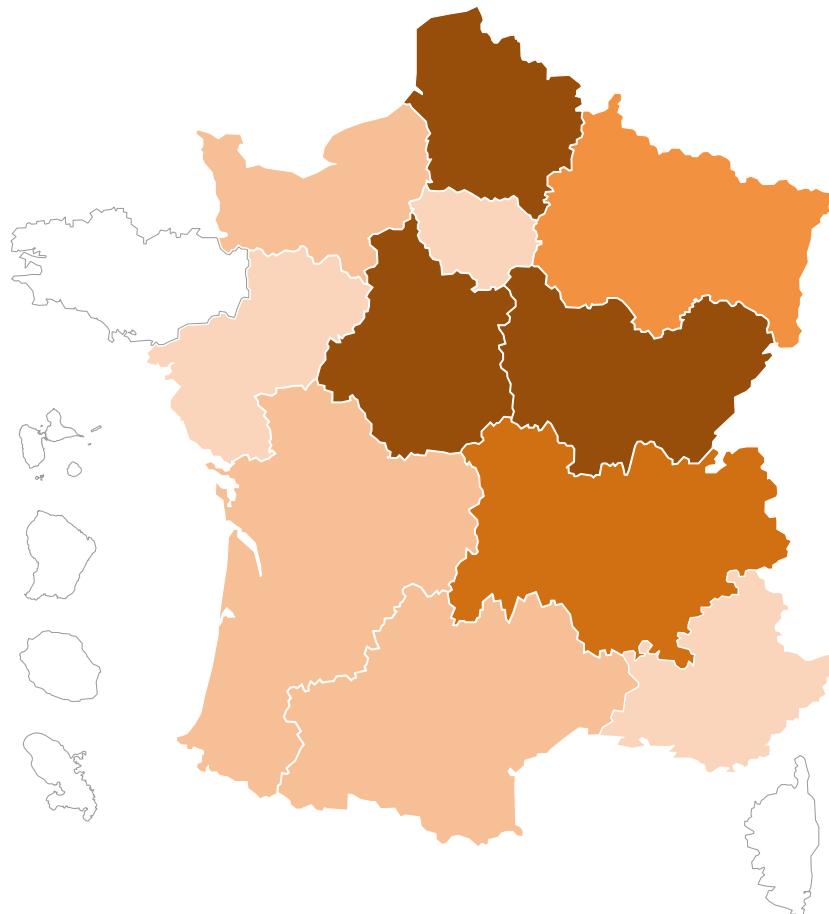
LES CONSERVATOIRES À RAYONNEMENT COMMUNAL

ÉCOLES NON CLASSÉES

4351 établissements

POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS EN FONCTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES





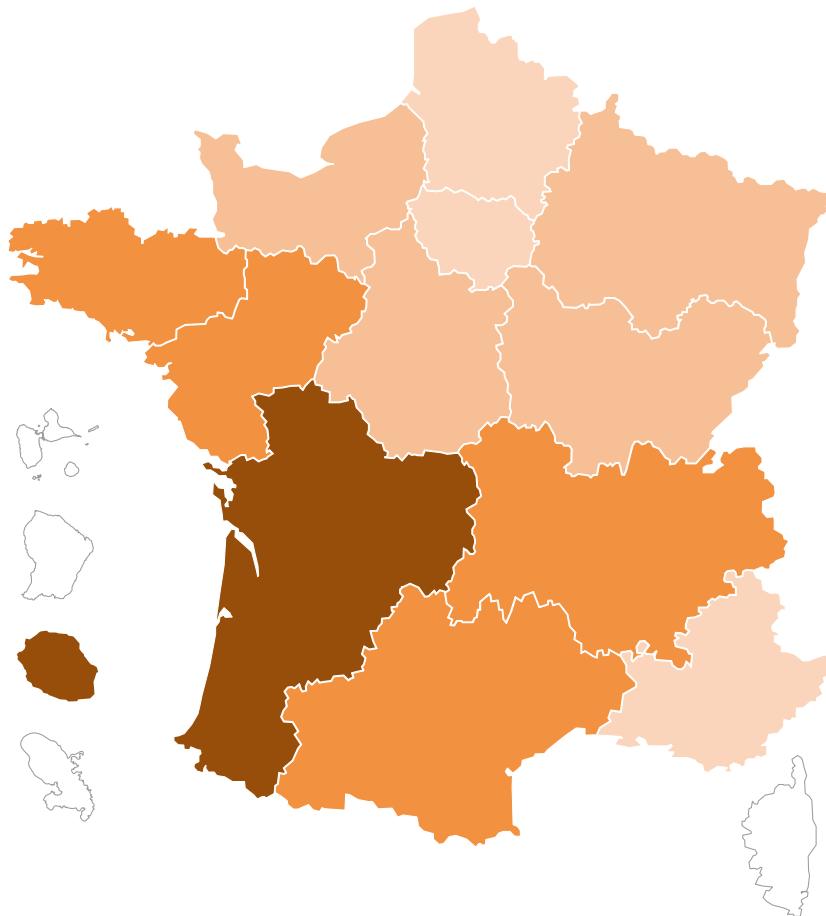
L'IMPLANTATION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

LOCALISATION DE LA POPULATION AU SEIN D'UN EEA EN POURCENTAGE

- Moins de 1%
- Entre 1, 01 et 1,20 %
- Entre 1,21 et 1,40 %
- Entre 1,41 et 1,60%
- Entre 1,61 et 1,80%
- Entre 1,81 et 2%
- Plus de 2%

- 164,43 élèves en moyenne dans les EEA non classés
- 658,45 élèves en moyenne dans les CRC/CRI
- 1035,98 élèves en moyenne dans les CRD
- 1753,43 élèves en moyenne dans les CRR

	NOMBRE D'EEA NON CLASSÉS	NOMBRE DE CRC/CRI	NOMBRE DE CRD	NOMBRE DE CRR	NOMBRE ESTIMATIF D'ÉLÈVES	% DE LA POPULATION INSCRITE EN EEA	% D'ÉLÈVES INSCRIT EN EEA CLASSÉ	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	686	30	11	6	154469	1,95%	22%	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	245	11	6	3	59004	2,09%	20%	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	107	11	4	2	32488	0,98%	48%	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	281	8	5	1	58406	2,27%	15%	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	1	0	1	0	1200	0,36%	47%	CORSE
GRAND EST	438	12	5	3	90362	1,63%	15%	GRAND EST
GAUDELOUPE	4	0	0	0	658	0,17%	0%	GAUDELOUPE
GUYANE	2	0	1	0	1365	0,51%	88%	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	665	16	10	3	135501	2,26%	15%	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	462	82	25	7	168133	1,39%	51%	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	4	0	0	0	658	0,17%	0%	MARTINIQUE
NORMANDIE	197	13	7	2	51711	1,55%	31%	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	369	10	11	4	85669	1,44%	25%	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	423	8	8	3	88370	1,52%	24%	OCCITANIE
LA RÉUNION	12	0	0	1	3727	0,44%	43%	LA RÉUNION
PACA	235	19	3	5	63027	1,26%	44%	PACA
PAYS DE LA LOIRE	217	9	5	2	50294	1,35%	29%	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	4351	229	102	42	1045041	1,57%	28%	TOTAL



L'IMPLANTATION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE À LA CMF

LOCALISATION DES ÉLÈVES AU SEIN D'UN EEA DE LA CMF EN POURCENTAGE

- 0%
- Moins de 5 %
- Entre 6 et 10 %
- Entre 11 et 15 %
- Entre 16 et 20 %
- Entre 21 et 25 %
- Plus de 25 %

• 96,22 élèves en moyenne dans les EEA de la CMF

	NOMBRE D'EEA NON CLASÉS CMF	NOMBRE D'EEA CLASÉS CMF	% DES EEA INSCRITS À LA CMF	NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LES EEA CMF	% DES ÉLÈVES INSCRITS DANS UN EEA CMF	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	273	0	37%	29986	19,41%	AUVERGNE RHÔNE ALPES
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	125	1	48%	9873	16,73%	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
BRETAGNE	11	1	10%	5705	17,56%	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE	120	0	41%	7487	12,82%	CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	0	0	0%	0	0,00%	CORSE
GRAND EST	142	0	31%	10761	11,91%	GRAND EST
GAUDELOUPE	0	0	0%	0	0,00%	GAUDELOUPE
GUYANE	0	0	0%	0	0,00%	GUYANE
HAUTS DE FRANCE	297	0	43%	13391	9,88%	HAUTS DE FRANCE
ILE DE FRANCE	60	1	11%	12388	7,37%	ILE DE FRANCE
MARTINIQUE	0	0	0%	0	0,00%	MARTINIQUE
NORMANDIE	45	0	21%	6394	12,36%	NORMANDIE
NOUVELLE AQUITAINE	148	2	38%	22604	26,39%	NOUVELLE AQUITAINE
OCCITANIE	132	1	30%	15133	17,12%	OCCITANIE
LA RÉUNION	7	0	54%	1130	30,32%	LA RÉUNION
PACA	35	0	13%	4729	7,50%	PACA
PAYS DE LA LOIRE	48	0	21%	8547	16,99%	PAYS DE LA LOIRE
TOTAL	1443	6	31%	148128	14,17%	TOTAL



LES COMMISSIONS DE LA CMF

Traditionnellement épaulée par ses commissions d'experts, la CMF produit de nombreux documents pédagogiques : des préconisations, des listes de répertoires, une boîte à outils et des fiches de renseignements, des épreuves de formation musicale ainsi qu'une veille sur les logiciels. Tous ces documents sont réalisés pour aider les ensembles, les écoles de musique et les enseignants dans leur veille pédagogique et culturelle.

Tous les 4 ans, après l'élection de son président, la CMF renouvelle ses commissions. Lieu de rencontre entre experts, chercheurs et artistes, celles-ci :

- Proposent **des orientations pédagogiques**,
- Initient et encadrent, avec l'appui de la CMF, des **actions sur le terrain**,
- **Collectent** des renseignements sur les domaines les concernant,
- Apportent leur **expertise** aux élus et permanents de la CMF en rédigeant comptes rendus, rapports, et documents nécessaires,
- Assurent une **veille pédagogique et artistique**,
- ChoisisSENT des œuvres musicales et outils pédagogiques à destination des **établissements d'enseignement artistique**,
- ChoisisSENT des œuvres musicales à destination des **ensembles musicaux**, classées par divisions,

Au total, ce sont plus de 100 pédagogues confirmés qui sont répartis en 19 commissions et 24 sous-commissions :

- | | | |
|----------------------------|----------------------|--------------------------|
| • Harmonie | • Chant | • Saxophones |
| • Fanfare | • Formation musicale | • Clarinettes |
| • Chorale | • Numérique | • Basson |
| • Orchestre symphonique | • Accordéons | • Flûtes à bec |
| • Brass band | • Clavecin | • Hautbois - cor anglais |
| • Jazz | • Orgue | • Flûte traversière |
| • Orchestre d'accordéons | • Piano | • Trompette |
| • Orchestre à plectres | • Alto | • Cor |
| • Batterie fanfare | • Violon | • Tubas |
| • Musiques actuelles | • Violoncelle | • Saxhorn alto |
| • Instruments d'ordonnance | • Contrebasse | • Trombones |
| | • Guitare | • Percussions |
| | • Mandoline | • Batterie |
| | • Harpes | |

Tous reçoivent des partitions nouvelles qu'ils lisent, écoutent, analysent et évaluent afin de confronter leurs choix avec ceux des autres membres de leur commission. Ce long travail préalable permet, depuis plus de 20 ans, de déterminer un répertoire pour l'année en cours, auquel s'ajoutent les pièces des années précédentes afin de donner des recommandations pédagogiques aux professeurs des EEA.

L'évolution du paysage culturel français, des territoires, mais aussi des textes émis par les différents ministères qui nous concernent (Ministère de la culture et de l'Éducation nationale, ...) ainsi que l'évolution du propre réseau de la CMF la conduise à revisiter ses textes et outils. Afin de mener à bien cette recherche, un nouveau groupe de travail axé sur le projet pédagogique de la CMF a ainsi vu le jour en septembre 2019. Son travail devrait trouver son aboutissement en juin 2020.

Inscrit dans l'histoire de la CMF mais inspiré par l'actualisation des schémas d'orientation pédagogique du Ministère, le groupe de travail souhaite :

D'UN POINT DE VUE GÉNÉRAL :

- Rester centre de ressources et produire non seulement de documents mais encore des liens vers les associations professionnelles ou amateurs et institutions ayant un lien avec ce travail (APFM, ASAX, IFAC, etc....),
- Exposer des idées différentes bien souvent issues de son réseau,
- Favoriser une vision nationale respectant les particularités territoriales.

DU POINT DE VUE DES ENSEIGNANTS ET RESPONSABLES DE STRUCTURES :

- Ouvrir des champs de découvertes pédagogiques en collectant des exemples significatifs d'expériences nouvelles et, dans la mesure où il y a peu de modèles faciles à reproduire, en proposant des outils ou des pistes pour s'en emparer,
- Montrer les différents cursus et parcours envisageables pour les élèves des débuts à l'expertise,
- Mieux expliquer les chemins d'une évaluation continue et diversifier les évaluations terminales.

DU POINT DE VUE DE L'ÉLÈVE :

- Favoriser leur mobilité et pour ce faire harmoniser les répertoires et les compétences qu'ils développent. La notion de référentiel de compétences se substitue alors à celle de "niveau" souvent trop subjective et variable. Basée sur une valorisation et un renforcement des mises en réseau, la CMF se veut non prescriptive mais incitative en prenant appui sur l'originalité et la variété des pratiques pédagogiques au sein de son réseau et dans l'ensemble des territoires.

LES RÉPERTOIRES CONSEILS

Au fil des années, ce répertoire s'est imposé comme un outil de référence pour nombre de professeurs. Ne paraissant actuellement que sous format numérique, ces listes sont habituellement téléchargées ou consultées en ligne par plus de 4000 visiteurs uniques.

Sa présentation graphique facilite les commandes en indiquant le code barre, et en mettant en valeur la possibilité de bénéficier d'un accompagnement sonore. Des liens hypertextes permettent aux utilisateurs d'arriver directement sur le site de l'éditeur pour commander la partition.

Pour l'année scolaire 2019-2020, la CMF a publié :

- le Répertoire de pièces instrumentales et vocales à destination des établissements d'enseignement musical qui comprend 3081 références, dont 368 nouveautés,
- le Répertoire conseil à destination des ensembles musicaux qui comprend 2640 références, dont 97 nouveautés.

Ainsi, les 10 éditeurs actuellement les plus cités sont :

1. GROUPE HAL LEONARD

(569 références pour instruments / 277 pour ensembles)

- Hal Leonard
- Boosey and Hawkes
- Le Chant du Monde
- Choudens
- De Haske
- Durand
- Eschig
- Edit-Musica Budapest
- Faber
- Henle Verlag
- Hudson Music
- Robert King
- Leduc
- Novello
- Peer Music
- Ricordi
- Rubank
- Salabert
- Schirmer
- Schott
- Shawnee Press
- Southern Music
- Wilhelm Music
- Willis Music

CLAVIERS

PIANO

1 ^{er} CYCLE A		1 ^{er} CYCLE B	
<i>Dance of The Penguins</i> extr. de « 5 Easy Waltzes (1 ^{er})	Miller Caroline	<i>The Willis Music Company</i>	9790260000438
<i>Elle est amoureuse</i> extr. de « Gamineries » (1 ^{er})	Soldano Jean-Claude	HL00274997	9790260000438
<i>Once Upon a Time...</i> extr. de « The Golden Key » (1 ^{er})	Papp Lajos	Soldano ES2000	9790260000438
<i>Stone by Stone (1^{er})</i>	Camilleri Charles	Edito Musica Budapest	9790260000438
<i>Les P'tits pingouins (1^{er}10)</i>	Elsayary Arletta	14564	
<i>Petite blague (1^{er})</i>		Metropolis Music EM6018 02	9790260000438
		Fertile Plaine FP1716	9790260000438
		P. Laftan PL3428	9790260000438

2. ROBERT MARTIN

(143 références pour instruments / 329 pour ensembles)

3. LAFITAN

(298 références pour instruments / 82 pour ensembles)

4. GROUPE BILLAUDO

(225 références pour instruments / 59 pour ensembles)

- Billaudot
- Andrieu
- Costallat

5. GROUPE LEMOINE

(167 références pour instruments / 115 pour ensembles)

- Lemoine
- Jobert
- Combre
- Van de Velde
- Delrieu
- Beuscher

6. FERTILE PLAINE

(201 références pour instruments / 6 pour ensembles)

7. FLEX ÉDITIONS

(160 références pour instruments / 13 pour ensembles)

8. À CŒUR JOIE

(0 références pour instruments / 128 pour ensembles)

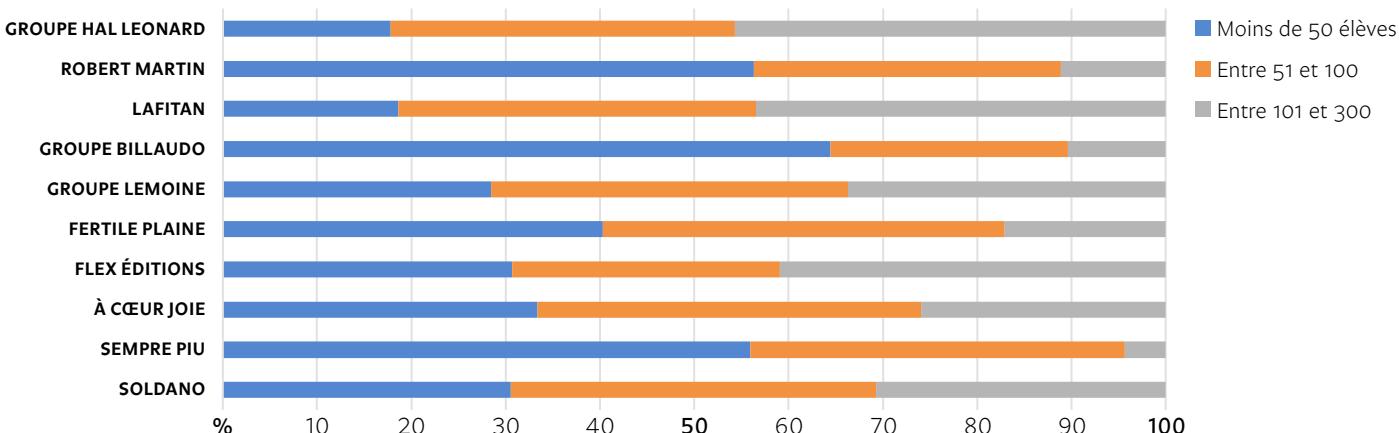
9. SEMPRE PIU

(115 références pour instruments / 2 pour ensembles)

10. SOLDANO

(113 références pour instruments / 0 pour ensembles)

RÉPARTITION AU SEIN DES ÉDITEURS DES RÉFÉRENCES EN FONCTION DES CYCLES



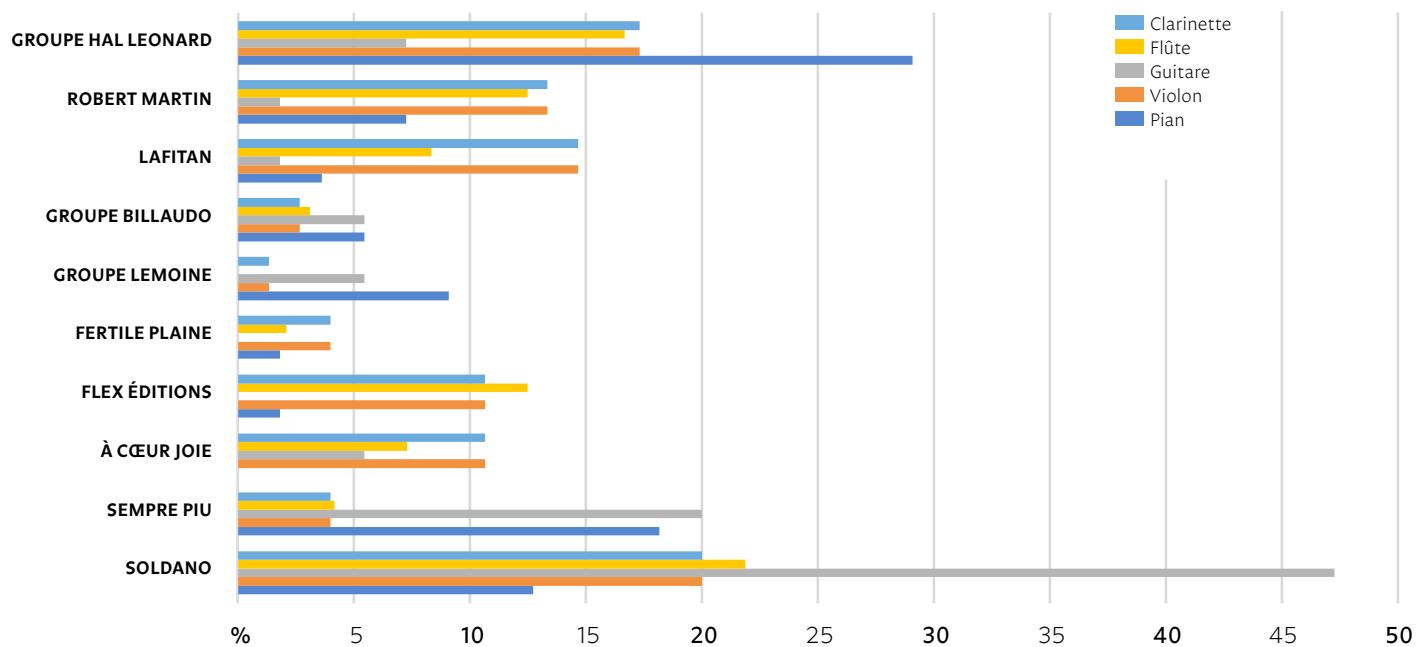


LES 5 INSTRUMENTS LES PLUS PRATIQUÉS EN CONSERVATOIRE EN FRANCE SONT :

1. Piano (28% du nombre total d'élèves)
2. Violon (12%)
3. Guitare (10%)
4. Flûte traversière (9%)
5. Clarinette (6%)

Dans un contexte de disparition des librairies musicales, le travail de sélection des commissions n'est pas sans incidence sur le marché de l'édition de partitions. Comme dans la plupart des industries culturelles, celui-ci est un oligopole à frange, où quelques grands groupes concentrent la majorité de ventes face à une myriade de petits éditeurs, mais les spécificités de l'édition à but pédagogique, essentiellement répertorié par les répertoires conseils, permettent à quelques petits éditeurs indépendants de rivaliser avec des acteurs majeurs.

IMPLANTATION DES ÉDITEURS DANS LES RÉFÉRENCES DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS ENSEIGNÉS



LES ENREGISTREMENTS

Consciente de la nécessité pour les élèves des établissements d'enseignement musical de bénéficier d'un accompagnement de qualité pour leurs travail personnel, examen et répétitions et de la grande disparité de l'offre déjà existante, la CMF leur apporte depuis plus de 20 ans une aide en faisant réaliser des enregistrements des pièces sélectionnées par les commissions.

La CMF est propriétaire d'environ 2200 enregistrements d'accompagnement piano déjà réalisés, et a procédé en 2018-2019 à l'enregistrement au format MP3 et WAV de la partie instrumentale et de l'accompagnement piano de 168 morceaux des 20 instruments suivants pour les premier et deuxième cycles :

- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Contrebasse
- Flûte à bec soprano
- Flûte à bec alto
- Flûte traversière
- Hautbois
- Clarinette
- Basson
- Saxophone Mib
- Saxophone Sib
- Trompette
- Cor d'harmonie
- Saxhorn
- Tuba ténor
- Tuba basse
- Trombone
- Percussions
- Batterie



Ces enregistrements sont accessibles sous forme de CD auprès de Studio 12, sous format MP3 sur la plateforme numérique CMF Média.

Depuis 2018, les accompagnements sont également associés à l'application ChorusPlay : après avoir photographié sa partition avec sa tablette, vous pouvez y superposer les calques de ChorusPlay et ainsi disposer des avantages d'une partition numérique : défilement et tourne de page automatique, choix de la vitesse, volume des différentes pistes sonores, etc.



CMF MÉDIA

Forte de la conviction que l'apprentissage de la musique doit passer par la pratique régulière du répertoire, la CMF a investi dans la création du site internet CMF Média : <http://cmf-media.org>, une plateforme numérique permettant de retrouver toutes les pièces sélectionnées par les commissions de la CMF, et de pouvoir télécharger leurs enregistrements.

Ces enregistrements doivent répondre à quatre objectifs différents :

- **pour l'élève**, permettre l'interprétation des morceaux finalisés et la répétition à domicile.
- **pour les professeurs**, le catalogue doit pouvoir servir à la prescription de morceaux adaptés à l'élève et pour les répétitions pendant le cours
- **pour les conservatoires**, permettre de pallier le manque d'accompagnateurs pianistes
- **pour les compositeurs et éditeurs**, contribuer à faire vivre et augmenter la visibilité des pièces pédagogiques

Le modèle économique choisi repose sur la mise en place d'un abonnement pour des structures leur autorisant l'accès pour une année scolaire, de juillet à juillet, au téléchargement des pièces de notre catalogue.

Le tarif d'abonnement dépend du type de structure :

- 100 € HT pour les EEA jusqu'à 300 élèves, sur devis au-delà
- 50 € HT pour les individus
- **Gratuité pour les écoles de musique adhérentes à la CMF**



The screenshot shows the CMF Média website. On the left, a blue login dialog box is open, asking for a 'Identifiant' and 'Mot de passe'. It includes a link for 'Mot de passe oublié ?'. On the right, the main page header 'CMF Média' is displayed above the text 'Confédération musicale de France Catalogue d'enregistrements d'œuvres pédagogiques'. Below this, there is a search bar with fields for 'Nouvelle recherche', 'Votre panier est vide.', and buttons for 'Recherche simple', 'Recherche multi-critères', and 'Se connecter'. A note below the search bar says 'Vous pouvez lancer une recherche portant sur un ou plusieurs mots (titre, auteur, éditeur, ...).'. At the bottom of the main area, there is a message 'Veuillez vous connecter pour accéder aux téléchargements des enregistrements' and a section for 'Catégories' with a link to 'BASSON'.

« Grâce à votre aide précieuse et spontanée qui a affiné ma compréhension et l'incorporation musicale, technique et sensible de l'œuvre de Mr PORTEJOIE, et je vous renouvelle mes remerciements, mon élève, par son travail soutenu, a obtenu la mention BIEN à son examen » Cécile L.

« Bravo pour le travail titanique en tout cas ! » Maxime L.

« C'est une vraie aide pour tous les professeurs ! » Karine D.

« Ce qui me parle particulièrement dans vos actions, c'est qu'elles sont à destination non seulement des établissements tels que les conservatoires, mais surtout des structures plus modestes, associatives pour nombreuses d'entre elles, pour qui les propositions de la CMF sont souvent précieuses et permettent à leurs adhérents et leurs professeurs d'être toujours pertinents grâce notamment à la veille pédagogique et artistique de la CMF. »

Nicolas H



LES PARTOTHÈQUES DES EEA

Si la musique enregistrée a su gagner pleinement sa place dans les médiathèques, la musique imprimée y est encore rare et les bibliothèques spécialisées relativement peu connues. Pourtant, les partothèques sont présentes sur tout le territoire français, et se distinguent selon la musicologue Dominique Hausfater, en cinq grandes catégories :

- **Les bibliothèques de recherche,**
- **Les centres de documentation** spécialisés dans la musique d'une époque définie, comme le Centre de Documentation de la Musique contemporaine, ou le Centre de Musique baroque de Versailles, ou autour d'un genre défini : la musique traditionnelle d'une région.
- **Les bibliothèques de pratique musicale** (dont font partie les bibliothèques d'orchestre, de maisons d'Opéra ou de chœur professionnels, ou la bibliothèque de Radio France)
- **Les bibliothèques publiques,**
- **Les bibliothèques d'établissements d'enseignement** (universités, écoles de musique et conservatoires)

Cette dernière catégorie a particulièrement retenu l'attention de la Confédération Musicale de France, qui a entrepris en 2017 une vaste enquête téléphonique sur trois ans auprès des conservatoires classés afin de tous les répertorier. Les questions portaient sur les points suivants :

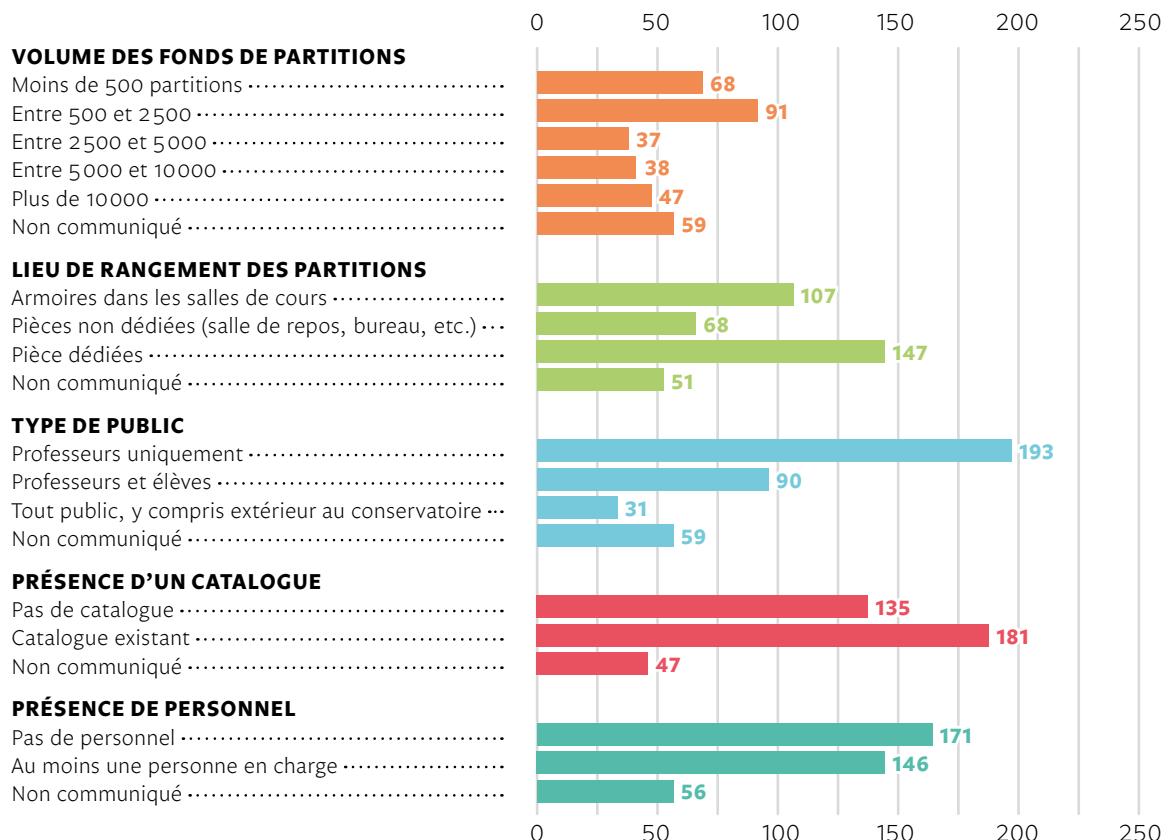
- Le nombre d'élèves,
 - Le nombre de professeurs,
 - Le nombre de partitions,
 - Leur lieu de stockage,
 - Le public qui y a accès,
 - La constitution ou non d'un catalogue,
 - La présence de personnel dédié,
- Auxquels ont été ajoutés dès la deuxième année :
- Présence d'un fonds patrimonial
 - Présence d'un logiciel de gestion de base élèves
- L'enquête a au final permis d'identifier 96 partothèques disposant :
- D'un local dédié
 - De personnel (y compris à temps partiel)
 - D'un catalogue (même sous tableur)



Retrouvez tous les EEA de France et leurs bibliothèques en suivant le lien : <https://bit.ly/2IwJ4Up>



■ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE



“LES CONSERVATOIRES PROVINCIAUX SONT SOUVENT MIEUX POURVUS”

On constate que près de 75% des conservatoires (tous statuts confondus) disposent de plus de 500 partitions, traduisant une volonté certaine de la part des établissements d'être équipés d'une bibliothèque, malgré un manque de moyens souvent répété lors des entretiens, en particulier concernant le personnel. La gestion de la bibliothèque est souvent dévolue aux secrétaires, régisseurs ou directeurs d'établissement, rarement formés à la bibliothéconomie, en particulier dans les petits établissements.

Comparativement aux franciliens, les conservatoires provinciaux sont souvent mieux pourvus : fonds plus importants, catalogues plus fréquents et salles dédiées plus habituelles. La région parisienne concentrant plusieurs bibliothèques spécialisées sur un petit territoire, comme la Médiathèque Musicale de Paris, celle de la Philharmonie de Paris ou bien la Médiathèque Musicale

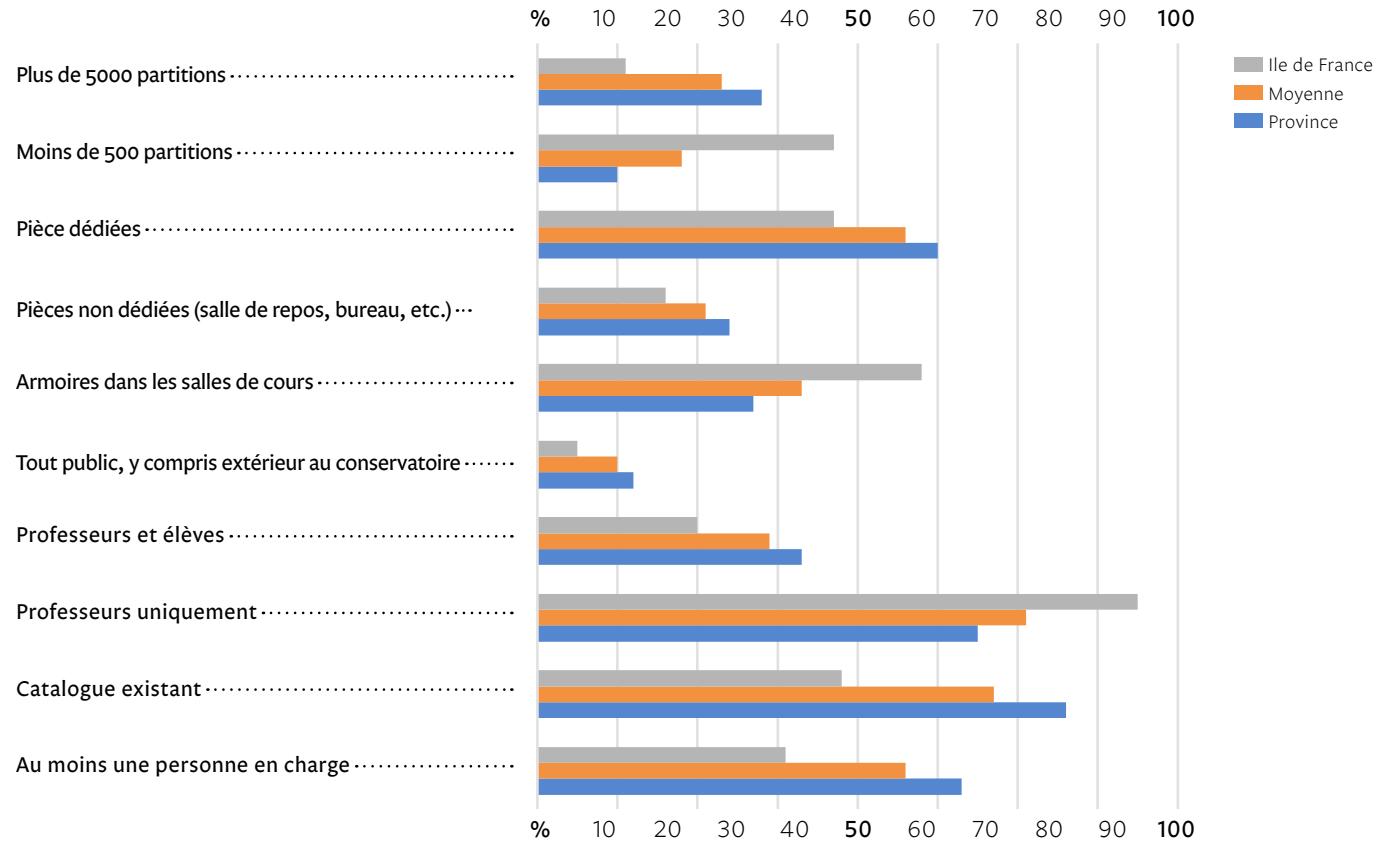
Mahler, on peut supposer qu'elles diminuent l'intérêt de constituer une bibliothèque dans les conservatoires. Toutefois, avoir un fonds de partitions, peu importe sa taille, ne signifie pas avoir une bibliothèque en tant que telle. Même si les chiffres sont moins prononcés qu'en Ile de France, certains établissements sont contraints de répartir leurs partitions dans plusieurs salles de cours. On peut observer assez logiquement une corrélation entre la taille de l'établissement, le nombre de partitions et l'ouverture du prêt de documents au public : plus un conservatoire est grand, plus il dispose de partitions qu'il aura tendance à mettre à disposition du public, pas forcément élève du conservatoire.

Toutefois, le prêt au grand public reste minoritaire. Au final, seules 31 bibliothèques, dont 15 de CRR, lui sont ouvertes, avec des documents en consultation libre. Plus de la moitié des bibliothèques restreignent

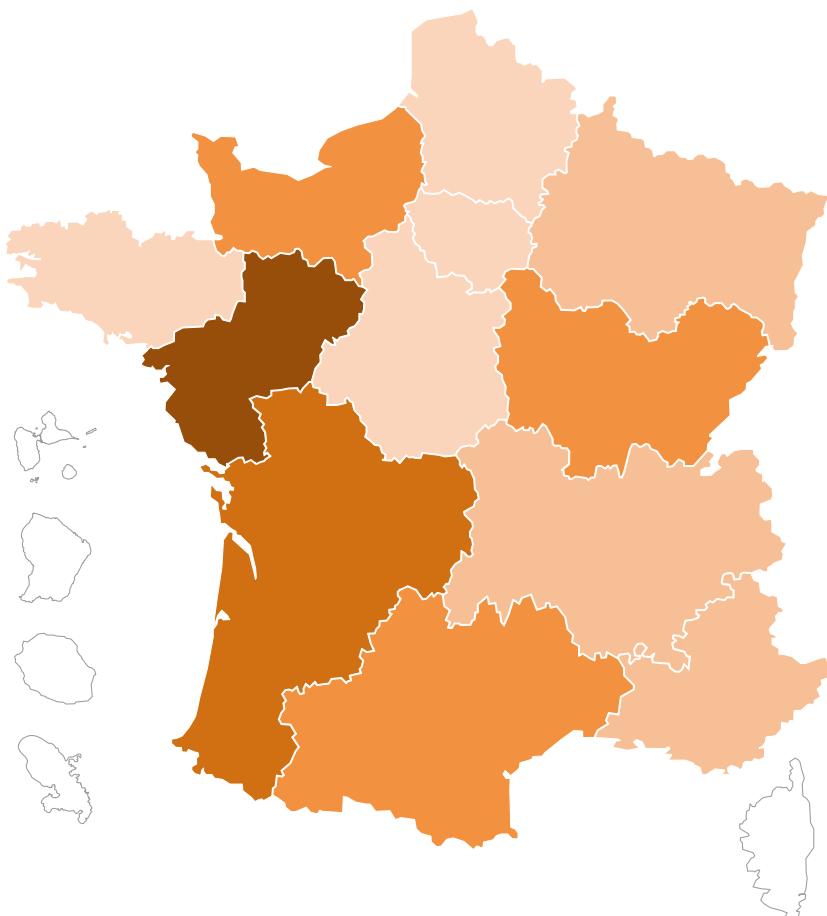


■ COMPARAISON SUR LA LOCALISATION

DES CONSERVATOIRES CLASSÉS



le prêt de partitions aux professeurs (le plus souvent à cause du manque de gestion du fonds) qui décident ensuite de les partager ou non avec leurs élèves. Le prêt concerne des collections plus ou moins récentes, les budgets d'acquisitions de partitions servant souvent de variables d'ajustement. La question du prêt est également fortement liée à la présence d'un Système Intégré de Gestion des Bibliothèques (SIGB). Ces logiciels servent aux bibliothèques non seulement à gérer leurs catalogues en y décrivant les documents mais également à s'occuper du prêt aux usagers. Sur 193 conservatoires équipés d'un catalogue, plus de la moitié utilisent la partie gestion des partitions de leur logiciel de gestion de base élève, et un peu moins d'un tiers sont équipés d'un SIGB de bibliothèque, souvent fourni par la bibliothèque municipale dans le cadre d'un partenariat, parfois associé à une ouverture de la partothèque au grand public.



POURCENTAGE D'EEA CLASSÉS DOTÉS D'UNE BIBLIOTHÈQUE

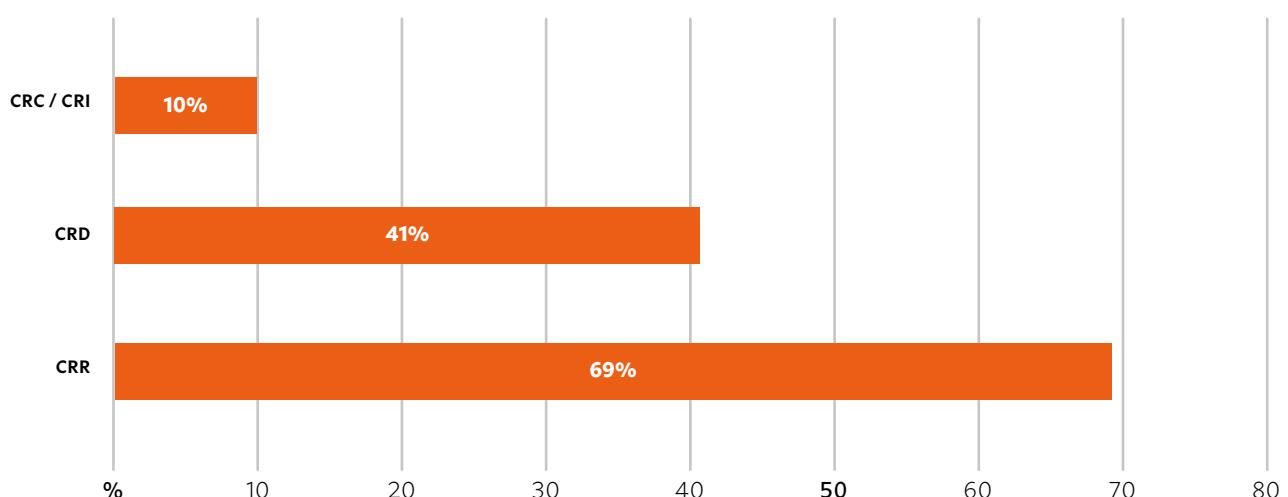
- 0% (white)
- Entre 1 et 10 % (light orange)
- Entre 11 et 20 % (orange)
- Entre 21 et 30 % (darker orange)
- Entre 31 et 40 % (brown)
- Entre 41 et 50 % (darker brown)
- Plus de 50 % (darkest brown)

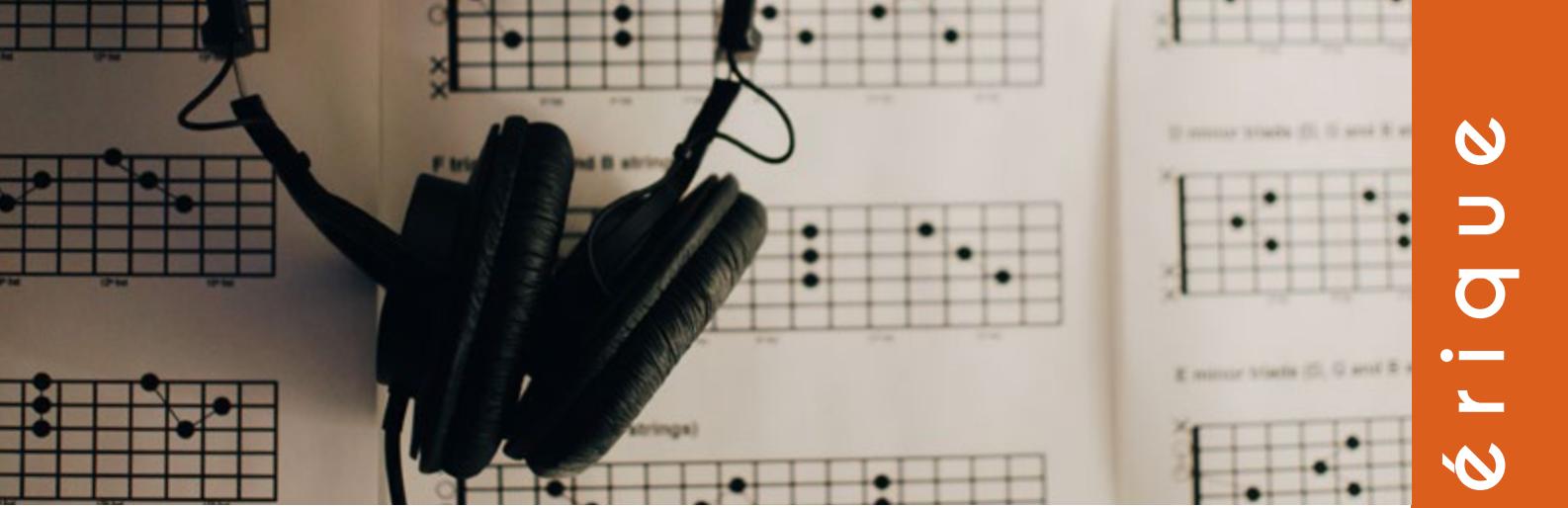
- 25% de conservatoires équipés d'une bibliothèque de partitions

Avec un taux de réponse de près de 80 % auprès des conservatoires, cette enquête a permis d'identifier 96 « véritables » bibliothèques de conservatoire, c'est-à-dire équipées d'une pièce dédiée, avec du personnel dédié et un catalogue, soit le quart des conservatoires. Celles-ci deviennent relativement habituelles à partir de 1000 élèves, ce qui correspond le plus souvent aux CRD et aux CRR.

L'accès aux bibliothèques de partitions n'est donc toujours pas une évidence, même si certaines régions sont nettement mieux dotées que d'autres : en Pays de la Loire notamment, avec plus de la moitié de ses conservatoires classés disposant d'une «véritable bibliothèque», contre 14% seulement pour les Hauts de France ou même aucune pour l'Outre-mer et la Corse.

POURCENTAGE DE CONSERVATOIRES ÉQUIPÉS D'UNE PARTOTHÈQUE SELON LE STATUT





LA PARTITION ET LE NUMÉRIQUE

L'essor du numérique suscite également des interrogations pour les partothèques et leurs bibliothécaires : les modes de découverte et d'acquisition des partitions ont-ils suffisamment changé pour remettre en cause la bibliothèque traditionnelle ?

L'essor du numérique suscite également des interrogations pour les partothèques et leurs bibliothécaires : les modes de découverte et d'acquisition des partitions ont-ils suffisamment changé pour remettre en cause la bibliothèque traditionnelle ? Une deuxième enquête électronique a donc été lancée en 2019 à destination des professeurs et du personnel administratif de l'ensemble des EEA afin d'identifier un peu plus précisément leurs habitudes et besoins. Au final, plus de 330 personnes y ont répondu, dans des proportions représentatives des différents statuts des EEA.

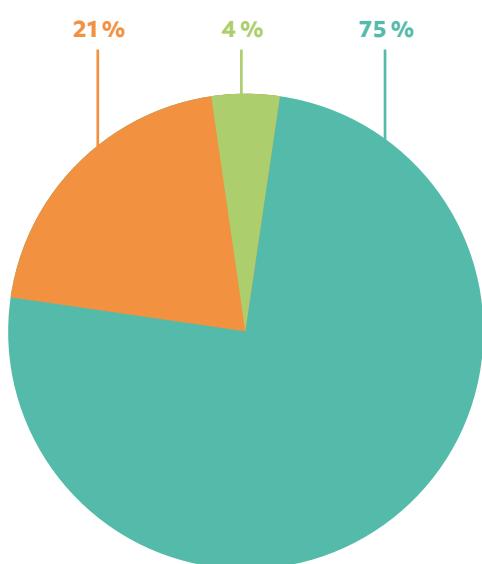
À l'heure actuelle, la partition numérique est loin d'être une évidence : les offres sont encore limitées, pas toujours légales, et cela nécessite non seulement l'acquisition de tablettes grand format aux prix élevés -et fragiles de sur-

croît- mais également, pour être vraiment fonctionnelles, de bénéficier d'une bonne connexion Internet, dont sont encore privés nombre de conservatoires.

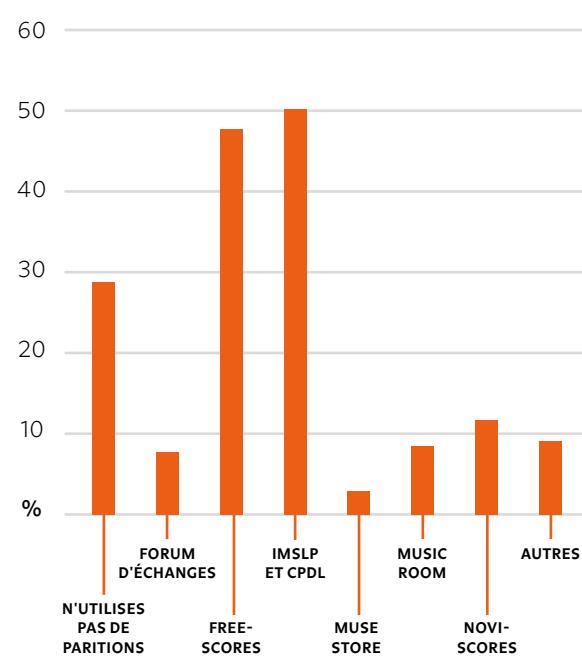
Trois personnes sur quatre déclarent ainsi préférer la version papier, mais ils sont tout autant à quand même utiliser des offres numériques pour découvrir des partitions. Cependant, de nouveaux services comme Nkoda, sorte de Netflix de la partition, ne parviennent pas pour autant à pénétrer au sein du marché français. La demande semble principalement se diriger vers des partitions majoritairement gratuites et/ou libres de droit, permettant aux utilisateurs d'imprimer eux-mêmes ce dont ils ont besoin, usage qui se situe aux antipodes du modèle traditionnel de l'édition de partitions.

PÉFÉRENCE DE SUPPORT POUR LA PARTITION

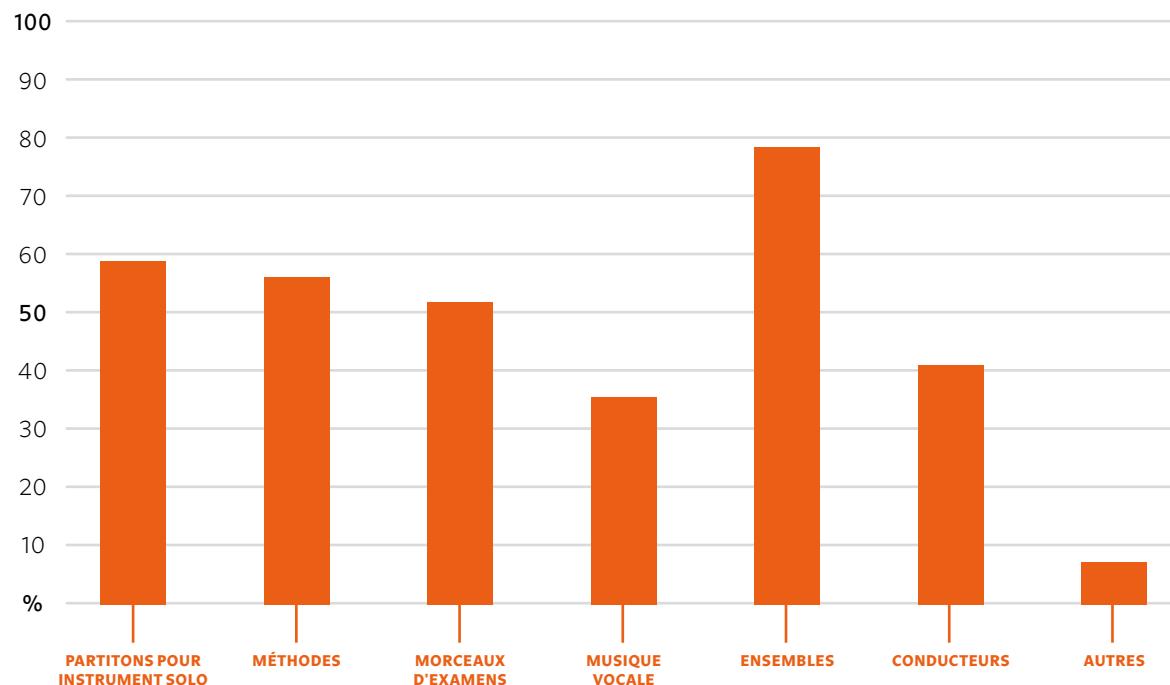
■ Préfère utiliser la partition papier
■ N'a pas de préférence de support
■ Préfère le numérique



SERVICES NUMÉRIQUES UTILISÉS



TYPES DE PARTITIONS RECHERCHÉES



Toutefois, ces offres numériques ne semblent pas non plus répondre à tous les besoins de partitions : la musique d'ensemble est particulièrement recherchée, peut-être en raison d'une augmentation de la pratique collective en EEA. Or, celle-ci est relativement rare parmi les offres numériques gratuites, et souvent compliquée à chercher : rares sont en effet les catalogues permettant d'identifier des partitions en fonction de formations aux effectifs et aux instruments très variables.

Les bibliothèques de conservatoire ont certainement un rôle à jouer dans la constitution de catalogues plus efficaces et intuitifs. En 2017, Annelise Benoit regrettait dans son mémoire le manque d'interopérabilité entre les sections partitions des bibliothèques de lecture publique et les partothèques de conservatoire : l'enquête de cette année vient nuancer ses propos, puisque près de la moitié des conservatoires disposant d'une « véritable » bibliothèque partagent le catalogue de la médiathèque de leur ville.

Paradoxe s'il en est, alors que nous n'avons jamais autant écouté et pratiqué la musique, les sections musicales des bibliothèques publiques se vident, et les bibliothèques de conservatoire, déjà rares, servent trop souvent de variable d'ajustement à des budgets de plus en plus serrés.

Pourtant, il y a un réel besoin, pour l'amateur comme pour le professionnel, d'accéder à de la musique imprimée et enregistrée qui soit documentée, archivée et animée, particulièrement à l'heure où les disquaires ont pratiquement tous disparus, et où les libraires musicaux craignent de suivre leur chemin. La solution repose peut-être sur une mutualisation du travail et sur la mise en place d'un catalogue commun, conçu autour des spécificités de la partition, pour toutes les partothèques d'EEA, voire d'un prêt entre établissements.





UN RÉSEAU DE DOCUMENTATION

Si les recherches de partitions ou d'enregistrements reposent le plus souvent sur une connaissance préalable de l'œuvre : je l'ai entendu, cela m'a plu, je veux le jouer, un catalogage précis permet de nouveaux types de recherches : par titre, compositeur, interprète, mais également par instrument, niveau, esthétique, type de formation musicale, sujet, etc. Mais cela suppose un important travail de description en amont, trop chronophage pour être entrepris seul. La meilleure solution est alors la mise en place d'un réseau de documentation, où plusieurs bibliothèques vont collaborer ensemble en utilisant un catalogue commun.

La CMF a donc décidé de créer : <http://cmf-documentation.org> le réseau de documentation dédié à la musique imprimée et enregistrée, rassemblant plusieurs bibliothèques musicales, qui alimentent ensemble un catalogue commun permettant :

- La recherche croisée
- La localisation des documents dans une des bibliothèques du réseau CMF Documentation afin de pouvoir les consulter
- La réalisation de prêts entre bibliothèques pour les établissements volontaires
- L'entraide sur des recherches documentaires

Navigation: Circulation, Catalogue, Autorités, Éditions, DSI, Administration

Recherche : Auteur/titre

Auteur/titre > Catégories/index, décimale > Termes des catégories > Éditeur/collection > Titre uniforme > Périod. > Multi-critères > Exemplaire > Externe

Auteur/titre

Tous les champs

Documents Numériques

Titre

Auteur

Catégorie

Etendre la recherche à l'autopostage

Vous savez peut aussi être une [sécession boîteuse](#).

Types de document : Statut de notice

Tous les types de documents Tous les statuts

Date de publication ou année d'édition

Date exacte A partir de Jusqu'à

No. d'exemplaire, ISBN, numéro commercial

Identifiant de la notice :

Rechercher

Concrètement, CMF Documentation repose sur un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), un logiciel destiné aux bibliothécaires assurant la gestion informatique des différentes activités nécessaires au fonctionnement d'une bibliothèque : prêt, description, consultation, recherche et acquisition de documents. Il s'accompagne le plus souvent d'un Online Public Access Catalog (OPAC), désignant le catalogue accessible en ligne au public, vitrine de la bibliothèque.

La CMF a fait le choix de prendre le SIGB libre de droit PMB, afin de le paramétriser spécifiquement pour la partition et de pouvoir le diffuser à toutes les bibliothèques qui le souhaiteront. Il est de plus intégralement en ligne : un bibliothécaire membre du réseau pourra donc sans installation préalable faire son catalogage dessus et utiliser les notices déjà réalisées par les autres bibliothèques et donc n'avoir plus qu'à signaler qu'il en possède un exemplaire.

À terme, le réseau CMF Documentation sera constitué d'autres bibliothèques présentant un lien important avec la musique, notamment :

- Les bibliothèques de fédérations de la CMF,
- Les bibliothèques de conservatoires et écoles de musique adhérents ou non à la CMF,
- Les bibliothèques municipales,
- Les bibliothèques universitaires, de CEFEDEM, de CFMI, et de Pôles Supérieurs
- Les centres de documentation spécialisés.

Outre le SIGB fourni, les bibliothèques du réseau peuvent également demander un don de partitions à récupérer parmi les doublons de la CMF, dans la limite de 500 la première année et de 200 les années suivantes.

Un prêt pédagogique de partitions sélectionnées par la CMF à destination des écoles de musique et conservatoires faiblement pourvus de partitions et prêtées pour une année scolaire est actuellement à l'étude.

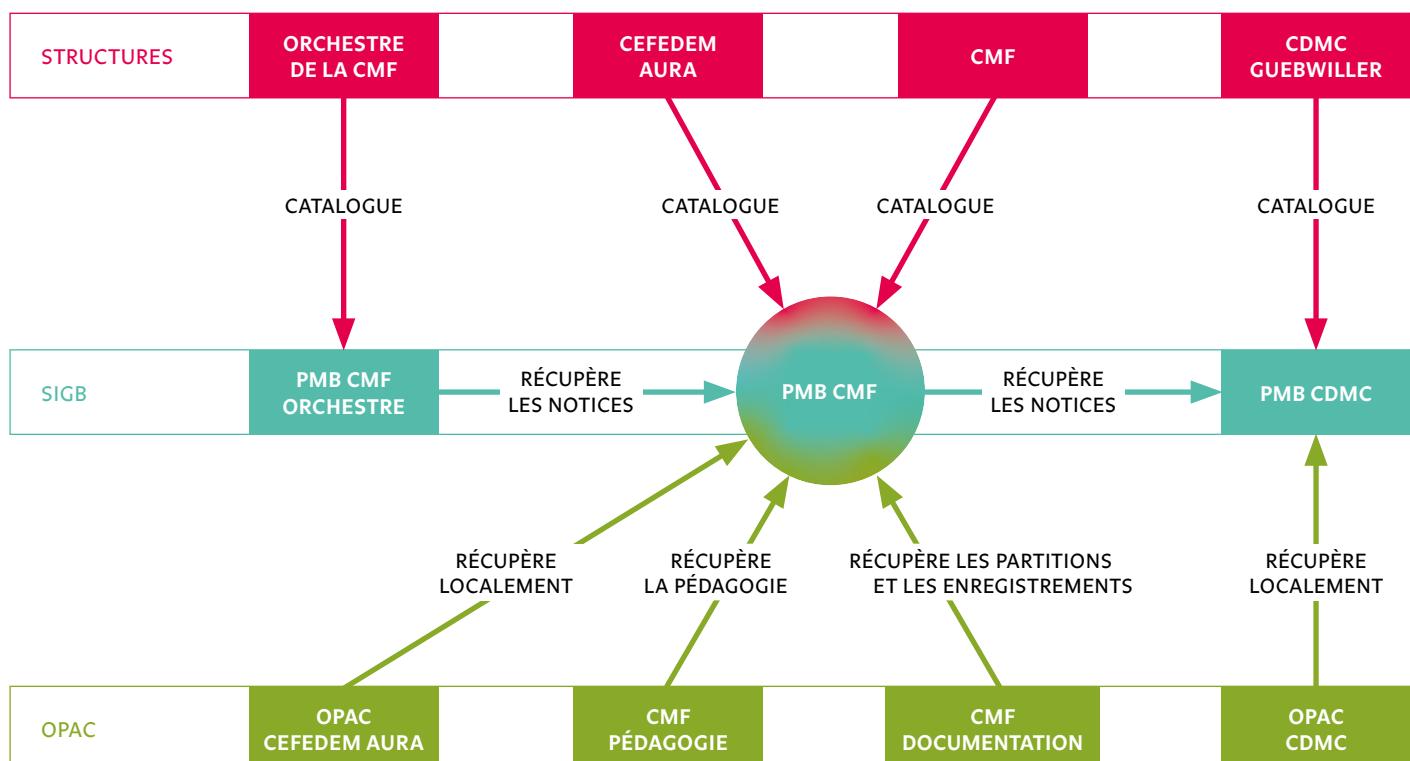
Toute bibliothèque peut demander à intégrer le réseau CMF Documentation. Il suffit de :

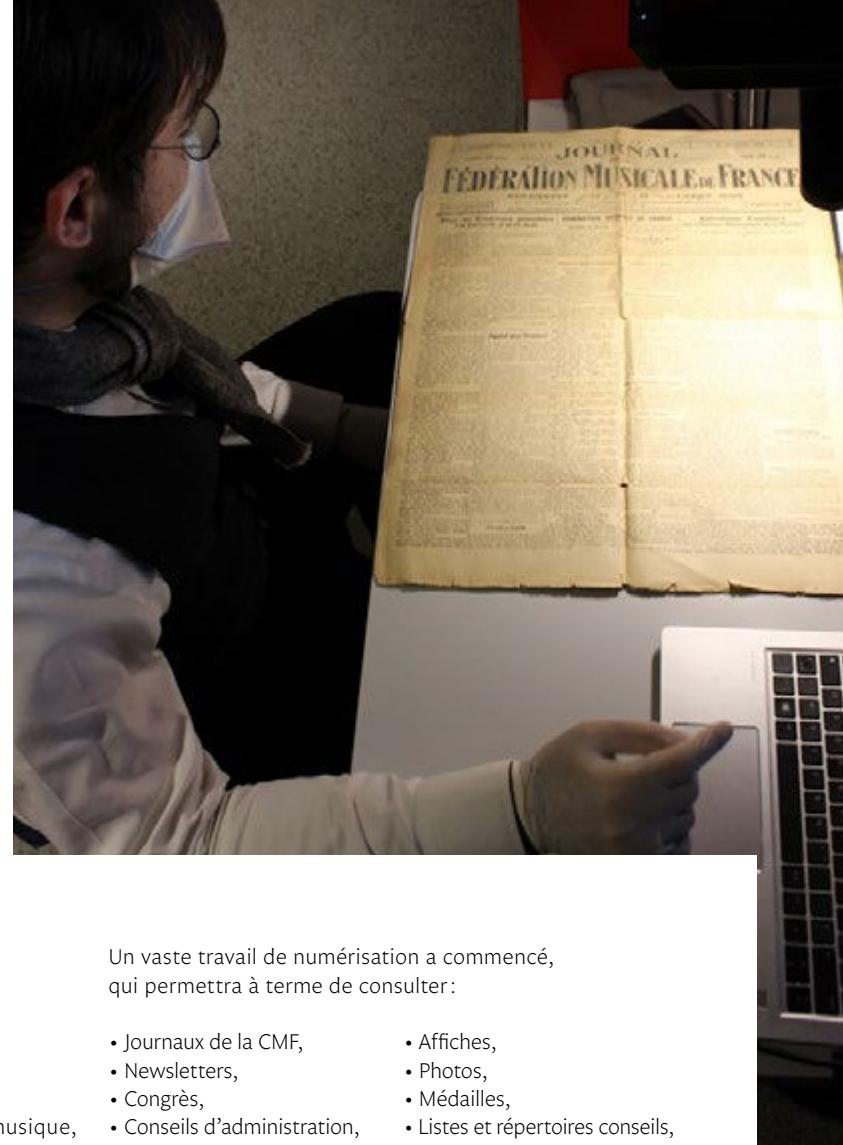
- faire la demande auprès de la CMF
 - de disposer d'un local dédié
 - de disposer de personnel (à plein temps ou non, bénévole ou non)
 - de signer la Charte du réseau CMF Documentation, un document fixant les grandes orientations du réseau.
- En fonction de la taille de l'établissement et de son adhésion ou non à la CMF, il sera demandé une cotisation annuelle afin de financer les frais de serveur.

ILS NOUS ONT REJOINT



Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace





LES ARCHIVES DE LA CMF

Depuis toujours, la CMF prône la pratique de la musique, pour tous, par tous. De ses débuts, à l'aube des années 1850, avec la naissance du mouvement orphéonique, à aujourd'hui, où la pratique de la musique collective pratique collective est devenue un vecteur culturel, social et économique, la CMF soutient et encourage l'enseignement, la formation et la création musicale.

Forte de cette histoire, la CMF a lancé :

<http://cmf-archives.org>

Chercheurs comme curieux peuvent y consulter une multitude de documents, regard unique sur la vie musicale et associative de France.

Un vaste travail de numérisation a commencé, qui permettra à terme de consulter :

- Journaux de la CMF,
- Newsletters,
- Congrès,
- Conseils d'administration,
- Bureaux,
- Examens de la CMF,
- Affiches,
- Photos,
- Médailles,
- Listes et réertoires conseils,
- Etc...

De loin le chantier le plus avancé, la quasi intégralité des journaux depuis 1962 ont été scannées avec un système à reconnaissance optique des caractères, permettant la recherche textuelle. C'est au final près de 400 numéros qui sont d'ores et déjà consultables.

Le Centre de documentation est également à votre disposition pour vous épauler dans des recherches historiques : plusieurs demandes ont eu lieu dernièrement portant sur l'histoire de la musique de la Sureté nationale, le compositeur René Rungis, ou encore des centenaires d'orchestres.

CMF ARCHIVES : un siècle de pratique musicale populaire

LA CMF PARCOURIR LES COLLECTIONS PARCOURIR LES FOCUS SOUMETTRE UN CONTENU NOUS CONTACTER

Recherche

Journal de la CMF n°513

Contenus ajoutés récemment

Journal de la CMF n°513

Août 2004

Journal de la CMF n°513

FOCUS

adhérents CMF



L'UNION MUSICALE BERGERACOISE ET SON EXPERIENCE ARTISTIQUE EN CONFINEMENT

A l'origine, un défi lancé par nos chefs Aurélien Cescousse et Luc Dumaine : continuer le travail effectué en répétition en proposant à chaque musicien confiné de s'entraîner, de s'enregistrer, et de faire parvenir l'enregistrement aux fins de montage à une équipe dédiée. Voilà qui bouscule bien des habitudes et perturbe notre identité d'orchestre amateur ! Une nouvelle façon de faire et vivre la musique.

L'Union Musicale Bergeracoise interprète ce petit défi, comme une large et affectueuse dédicace à tous ceux/celles qui sont en première ligne en ce moment particulier, et à tous ceux/celles qui sont touchés de près comme de loin par cette crise sanitaire.

Les 30 premières mesures de L'Arlésienne sont lancées. Apprécié par nos musiciens tant du fait de l'exercice inédit dont il relevait que par la volonté de montrer leur soutien à tous ceux et celles qui luttent quotidiennement contre le Covid-19, nous nous sommes lancés dans un deuxième défi, avec un registre différent.

Engagés sur le territoire, nous restons fidèle à notre mission de faire partager la musique au plus grand nombre, en lien avec notre devise le plaisir de jouer ensemble, et ce même à distance !

Nous nous adaptons à une nouvelle réalité et nous devrons trouver des solutions pour nous soutenir mutuellement. Que ces quelques notes vous apportent sérénité confiance et assurance, car nous sommes convaincus que si nous le faisons ensemble, nous réussirons ! Chacun chez soi mais tous ensemble.

Sur le plan musical, la situation d'orchestre confiné est inédite pour nos musiciens. Des consignes peaufinées au fur et à mesure des défis ont permis d'améliorer les prises de sons, la qualité des vidéos, le respect du tempo et des nuances. Mais le plus difficile a été pour nos musiciens de se retrouver seuls face à une caméra qui filme en continu, ignorant les éventuelles erreurs ou latence. La prise unique est une exception et il a fallu parfois s'armer de patience pour obtenir la bonne prise. Un autre challenge a été celui du numérique puisque notre orchestre est composé de musiciens de tous âges parfois éloigné de la technologie. Une "hot line" a donc été mise en place pour gérer, expliquer les modes opératoires à suivre. Une véritable équipe de suivi des défis s'est constituée.

Musicalement, cette expérience est très riche, chacun a dû, en se filmant proposer une vidéo la plus parfaite possible de sa partition. Défi intéressant en termes de travail musical ! Nos directeurs artistiques peuvent ainsi se rendre compte des difficultés rencontrées, notamment le respect du tempo, nuance etc. Ceci va permettre la mise en place d'ateliers spécifiques une fois le confinement terminé et que les répétitions reprendront.

Sur le plan humain, ces défis solidaires ont permis de maintenir la cohésion de l'orchestre par une action collective ayant du sens : montrer notre solidarité aux personnes engagées dans la lutte contre le Covid-19, partager la musique auprès de tous. Les échanges entre les musiciens ont pu perdurer pendant cette période difficile de confinement.





L'ECOLE DE MUSIQUE DE MACAU ET SON EXPERIENCE EN CONFINEMENT

L'orchestre de l'école de musique de Macau travaille chaque année une demi-douzaine de morceaux qui sont présentés au public lors de plusieurs événements (auditions des élèves, spectacle de l'école élémentaire, spectacle de fin d'année, ...).

Cette année, la majorité de nos représentations étant annulée, et pour motiver nos élèves à maintenir l'habitude de jouer, même en confinement, notre directeur a lancé l'idée de mettre en vidéo un des morceaux travaillés dans l'année. C'est donc We Are Family des Sisters Edge qui a été choisi et interprété par une quinzaine d'élèves, dont la majorité a entre 9 et 15 ans.

La création de ce clip vidéo a permis aux élèves de ne pas perdre le lien avec la musique et avec leur groupe. Malgré la mise en place immédiate des cours de musique et de solfège en « visio » pendant le confinement, beaucoup d'élèves ont commencé à décrocher et à ne plus travailler régulièrement leur instrument. La proposition de ce projet a permis d'en raccrocher plus d'un. Les élèves n'avaient probablement pas d'idée précise de ce qui sortirait de ces enregistrements individuels avec un casque sur les oreilles, seuls dans leurs salons ou dans leurs chambres, et le résultat en a sans doute surpris plus d'un ! Les ressources de certains ont été fabuleuses et l'énergie apportée au projet nous a permis de le mener jusqu'au bout, non sans difficultés !...

Du coup, nous avons lancé d'autres projets !

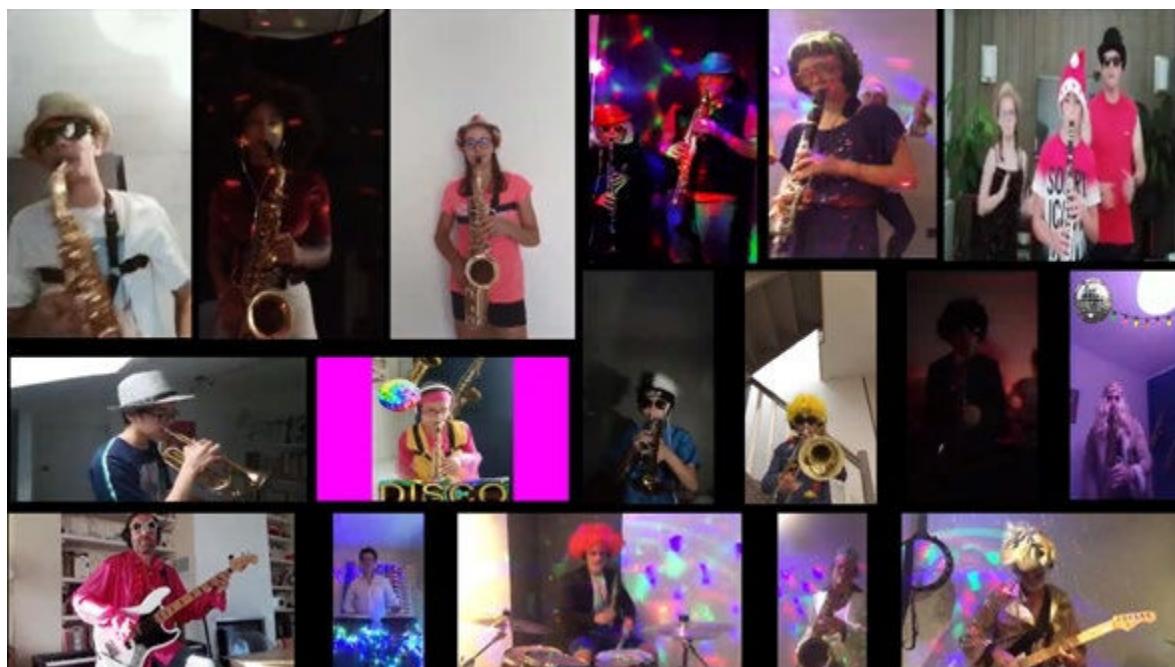
La mise en place d'un clip à distance avec des élèves (pour la majorité jeunes) nous a cependant donné du fil à retordre. De manière générale, l'organisation au début du confinement a été chaotique pour beaucoup : selon les foyers, la préparation et l'accompagnement des élèves par leur famille a été plus ou moins compliquée (scolarité(s) à gérer, télétravail ou maintien du travail physique, ...). Beaucoup de nos élèves sont jeunes et pas encore autonomes dans l'utilisation des

outils informatiques. Nous même, nous avons dû apprendre à utiliser des logiciels et des supports que nous ne maîtrissons pas. Et même après cela, les mauvaises connexions, l'environnement personnel pas toujours adapté, et parfois une lecture partielle des consignes (on comprend en général mieux quand les choses sont dites en face que quand c'est écrit !), les dates pas toujours respectées et les relances qui vont avec... Mais nous avons tous appris de cette première expérience et nous imaginons que les suivantes seront plus faciles à gérer.

Par ailleurs, ne pouvant pas être visibles sur notre territoire « physiquement », à une période où nous recrutons habituellement nos futurs musiciens, cette présence vidéo est aussi pour nous une aubaine et un moyen de faire découvrir à notre commune et celles voisines les capacités de notre structure.

De manière générale, les cours en visio, les enregistrements et tout ce que nos enseignants ont développé pendant ces quelques semaines pour maintenir le lien avec la musique ont été riches d'enseignement pour nous tous : pourquoi ne pas garder le principe de l'envoi d'enregistrements pour accompagner les élèves sur des morceaux difficiles ? L'envoi par les élèves de morceaux à finaliser ? Les cours de solfège avec des supports audio pour les élèves qui n'ont pas d'aide musicale à la maison ? Les réunions en visio conférence avec l'ensemble des professeurs qui ne se croisent que deux ou trois fois dans l'année ? Les projets de « promotion » de ce que nous faisons tout au long de l'année avec nos élèves, mais aussi nos orchestres, Harmonie de Macau, Band'à Pierrot et Macau Sax Band ? etc.

Le champ des possibles s'élargit d'une manière certaine...





L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SANTES

ET SON PROJET COP2020

COP 2020 est un projet d'École de musique 2.0 né de la volonté de maintenir coûte que coûte l'énergie de l'école de musique de la ville de Santes dans les Hauts de France, région emblématique s'il en est de la musique amateur !

Devant le risque de voir se dégrader fortement la mobilisation des élèves et des professeurs lors du confinement, nous devions réagir et concevoir un projet pour fédérer les énergies !

Très vite nous avons imaginé qu'il fallait se rassembler autour d'une partition commune à travailler de A à Z en impliquant tous les élèves, y compris les petits en éveil et les premières classes qui ne sont pas encore en capacité d'interpréter une œuvre instrumentale. Les contraintes sont énormes : une œuvre qui soit stable au niveau du tempo, plutôt répétitive, relativement simple à jouer et à chanter. Le choix s'est très vite arrêté sur la partition de la musique du film 1492, Conquest of Paradise (COP) de Vangelis, qui rassemble tous les critères recherchés : un thème simple et répétitif avec un tempo régulier et une partie chant sur laquelle pouvait s'exprimer même les plus jeunes.

Banco ! Tous le monde s'y est mis le 15 avril avec l'objectif de faire travailler tous les élèves autour de ce projet ! Partis de rien, sans répétition préalable, avec des répétitions à distance entre professeurs et élèves, la partie n'était pas gagnée ! Mais très vite la participation collective, renforcée par les musiciens de l'harmonie, s'est avérée plus qu'encourageante !

Pour couvrir les frais de production de la vidéo (achat de la partition complète et montage par un ingénieur

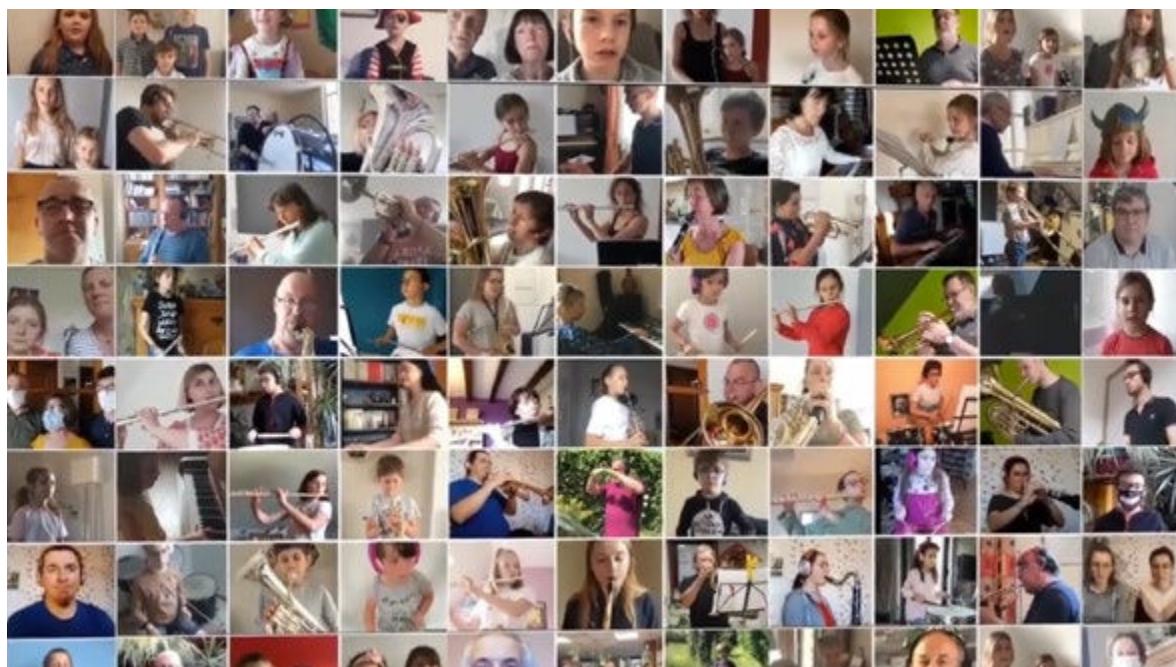
du son professionnel), le projet a été financé par le biais d'une plateforme de crowdfunding, qui a également permis de communiquer sur les différentes étapes d'avancement du projet. La cagnotte permettra également de participer aux investissements qui seront nécessaires à la rentrée septembre pour maintenir les conditions de distanciation sanitaire (écrans de plastique pour séparer les professeurs des élèves, masques, gel hydroalcoolique...).

Aujourd'hui nous sommes plus que satisfait d'avoir dépassé le montant des dépenses et avoir atteint le double en matière de don, ce qui nous permettra d'accueillir les élèves dans des conditions optimales et de rassurer les parents. 80% des élèves se sont déjà réinscrits aujourd'hui, c'est une preuve de confiance non négligeable !

Une expérience inoubliable, qui a permis de faire d'une situation de handicap social, une superbe opportunité de renforcer la relation entre les élèves, les professeurs, sans oublier les parents qui se sont pris au jeu en accompagnant leurs enfants au chant.

Nous nous réunissions chaque semaine pour faire le point sur la mobilisation qui de fait a été maintenu au-delà des espérances. Les musiciens de l'harmonie ont été également mobilisés pour renforcer certains pupitres manquants ainsi que pour les parties chant.

Quel bonheur d'entendre les parents commenter ces moments d'émotion, de glorifier cette initiative et les voir revenir inscrire leurs enfants avec fierté et reconnaissance. La Covid ne laissera pas que des mauvais souvenirs !





LES ENFANTS DU DORAT

150 ANS D'HISTOIRE !

Une ville sans musique est une ville sans âme !

A l'heure où la Société Musicale « Les Enfants du Dorat » s'apprêtait à célébrer ses 150 ans, la crise sanitaire a stoppé net toutes les activités, nous amenant à une certaine réflexion sur ce que serait notre vie sans la musique : nos répétitions hebdomadaires du vendredi où nous aimons nous retrouver, nos prestations musicales publiques qui sont toujours de très grands moments riches de partage, de convivialité et bien souvent d'émotions.

J'ai la grande chance d'être épaulée dans ma tâche par une équipe soudée, dynamique et passionnée (musiciens et sympathisants) et, c'est tous ensemble que nous nous démenons au quotidien pour :

- maintenir les effectifs, la qualité de l'enseignement et soutenir les élèves de notre école de musique,
- pérenniser notre orchestre d'harmonie,
- animer la ville du Dorat (concerts, auditions, cérémonies commémoratives, religieuses ou militaires, fêtes locales),
- favoriser de nouvelles rencontres musicales au Dorat ou à l'extérieur,
- pérenniser et développer le festival DORAmifa (prochaine édition le 13 et 14 novembre 2020) et les rencontres de clarinettes (prochaine édition le 6 et 7 mars 2021),
- transmettre ce patrimoine à nos jeunes pour qu'ils continuent à écrire cette belle aventure musicale et humaine.

Savez-vous que nos écoles de musique et orchestres de campagne sont souvent le point de départ de carrières musicales professionnelles ? De nombreux exemples pour l'Harmonie du Dorat qui a également donné naissance il y a

quelques années à une autre formation dont la renommée est désormais nationale, « Les Insupportables ».

C'est quoi la richesse ?

Et bien tout simplement d'être au cœur de la belle histoire de la Société Musicale « Les Enfants du Dorat ». Merci Nicolas FAY de cette mise en lumière !

Depuis le confinement, je filme mon village du Limousin, LE DORAT - 1700 habitants. Avec mon seul iPhone je poste des portraits de celles et ceux qui se battent au quotidien.

En suivant ces personnages j'ai compris que la richesse c'était l'humain. Dans ces zones moins peuplées que les grandes villes, se dessine un nouveau monde, un réseau invisible qui relie ces personnes entre elles.

Je voulais finir en musique avec Les Enfants du Dorat.

L'Harmonie du Dorat est à elle seule l'idée de cette série : un Dorat solidaire ouvert à toutes et à tous, le contraire d'une famille fermée.

Découvrons 150 ans d'histoire à travers le regard bienveillant de 4 femmes :

*Nathalie Martin, madame La Présidente,
Les cheffes Marion Auzanneau et Catheline Lallouet
Et, enfin, l'Insupportable Louise Arnaud, secrétaire de l'Harmonie et surtout flûtiste à qui revient le mot de la fin tant cela synthétise le cœur de mon projet : « C'est chacun individuellement qui fait l'ensemble, mais moi toute seule je ne suis pas l'Harmonie ».*

Nicolas FAY





LES INSUPPORTABLES !

Lors des 150 ans de l'Harmonie du Dorat, société musicale dont nous sommes (presque tous) issus, plusieurs fanfares de rue avaient été invitées à animer les rues du Dorat pour l'occasion. A ce moment-là nous nous sommes dit « mais, pourquoi pas nous ? ».

C'est comme ça que Les Insupportables, tous Enfants du Dorat, ont commencé à se retrouver... il y a 10 ans... en parallèle de leurs cours d'instrument et de solfège à l'école de musique du Dorat.

A cette époque le plus jeune - Simon - a 9 ans, et le plus vieux - Guillaume - en a 17...

Aujourd'hui, le groupe a bien grandi, enchaîne les dates (plus de 200 depuis sa création), se produit de plus en plus loin, mais n'oublie jamais de proposer au moins une fois par an un concert dans sa ville natale, Le Dorat.

Les Insupportables aurait dû fêter leurs 10 ans à l'occasion du « Street Band Festival organisé au Dorat, le dernier week-end de mai 2020. Vous vous en doutez, le festival a dû être reporté à 2021... comme la quasi-totalité des dates prévues cette année...

Quoiqu'il en soit, en 10 ans Les Insupportables se sont : deux albums, un peu de maturité (ou pas) en plus, beaucoup d'amis, deux prix du jury lors du concours de Chinon en fanfare, des heures et des heures de répétition et de concerts, un passage au salon de l'agriculture, de la bonne humeur (toujours), de

l'énergie (débordante), plusieurs fêtes de la Madeleine à Mont de Marsan, et surtout toujours la même envie et la même amitié.

Les Insupportables sont plus motivés que jamais à continuer leur chemin de musicien amateur (avec pour certains l'aspiration de devenir professionnel), immortalisé le temps d'une journée, celle de nos 10 ans, par le talentueux réalisateur Nicolas Fay.

Les Insupportables c'est de la passion, de l'énergie, de l'amitié et beaucoup de musique !

Ils devaient fêter leurs 10 ans mais un virus en a voulu autrement.

Je leur consacre un épisode de ma web série.

Ils sont insupportables pas seulement parce que ce sont Les Insupportables

Ils sont insupportables de talent et d'humilité. Insupportables car ces amis d'enfance pratiquent la musique avec succès sans jamais se laisser aller. Ils ont des métiers, des convictions, de l'amour à revendre. Ils sont engagés, bénévoles et solidaires.

Ils m'ont fait perdre 20 ans, ce qui me place « presque » au niveau de la plus âgée de la bande et encore très loin du plus insupportable d'entre eux.

Pour leur mauvais esprit légendaire et leur sens inné de la fête, je leur colle logiquement un « zéro de conduite ».

Nicolas FAY





LA PHILHARMONIQUE DE L'ISLE JOURDAIN

La Société Philharmonique de l'Isle Jourdain (32600) est une des plus anciennes sociétés musicales du Gers....

C'est en 1835 que l'on trouve la première trace de son existence grâce à un « livret d'identité » envoyé par la fédération musicale de France en 1932, mais c'est en 1840, qu'elle commence véritablement à s'organiser. Notre société connaît une nouvelle impulsion, en 1874, grâce à la passion et aux actions de deux instituteurs, mélomanes, musiciens amateurs Jean Martin et Claude Augé. Réunissant 21 musiciens autour d'eux, uniquement des hommes, ils participent aux concours régionaux quasiment tous les ans, gagnent des prix, forment les musiciens de demain.

180 ans après c'est toujours la même passion qui domine. 50 musiciens, de 14 à 80 ans, se retrouvent de manière hebdomadaire pour répéter et se produire lors de manifestations variées. La nouveauté... les femmes ont fait leur apparition !

Notre société, comme toutes les autres sociétés musicales, s'adapte à l'évolution de la société du XXI^e siècle. Il nous faut trouver le juste équilibre entre discipline, travail, investissements indispensables et le plaisir d'être ensemble, de partager des moments sympathiques avec la convivialité inhérente à la musique. Oublier le travail, les aléas de la vie, poser ses valises et jouer pour se faire plaisir, sans arrière-

pensée, juste le plaisir ... c'est ce qui fait que toutes les semaines, on vient à la répé !

Amateurs, nous le sommes ... mais l'exigence est au cœur de nos prestations et notre directeur musical, Jean Louis Salvaire, nous aide à atteindre cet objectif de qualité. Depuis 1997, il assure la direction musicale de notre société et sait tirer le meilleur de nos qualités musicales.

La tâche n'est pas toujours facile, il faut rester attractif, remplacer les jeunes qui partent poursuivre des études supérieures ou travailler autre part que dans le Gers, mais de nouveaux adultes, issus d'autres sociétés ou régions, viennent nourrir les rangs de l'orchestre. Tous ont envie de vivre dans leur nouvelle Société ce qu'ils ont vécu plus jeunes... La magie de la musique permet le vivre ensemble dans la joie et la bonne humeur. Alors quand on voit les sourires de contentement sur les visages des musiciens et des spectateurs, qu'on entend les éclats de rire entre les musiciens, on se dit que la musique est un état d'esprit à protéger et à partager... C'est cet état d'esprit qui fait la richesse des sociétés musicales amateurs, et de la notre.

Finalement 180 ans après, l'objectif initial des « Pères fondateurs » qui était « Fédérer et Transmettre » est resté le même ...et les membres du bureau essaient de faire vivre cet adage, même dans le contexte actuel de couvre-feu et de confinement.





LA LYRE DECAZEVILLOISE

Née le 1^{er} juillet 1900, la Lyre decazevilloise est la plus ancienne société musicale de Decazeville (Aveyron) toujours en activité.

Cet orchestre d'harmonie se constitue en association dès 1902 avant qu'une école de musique ne voit le jour en interne à partir de 1920. Héritière de la longue tradition musicale des cités minières, la Lyre decazevilloise est attachée à la convivialité et à l'idée d'une culture à la portée de tous dans un répertoire qui évolue avec son temps mais dont l'exigence musicale est le fil conducteur. Cet orchestre rassemble des musiciens amateurs désireux de vivre leur passion pour la musique en toute convivialité.

Riche d'une expérience de plus d'un siècle, la Lyre decazevilloise aborde, au fil des évolutions, des styles musicaux de plus en plus variés : transcriptions de grandes œuvres de la musique classique, musique originale pour harmonie, musiques de film... Elle interprète également des standards du jazz et de la pop, des marches, hymnes ou encore des chants de Noël lors d'animations.

La Lyre Decazevilloise est un orchestre d'harmonie qui rassemble des musiciens amateurs désireux de vivre leur passion pour la musique en toute convivialité. Notre association a aussi son école de musique encadrée par des professeurs diplômés à l'écoute de chacun. Toute notre équipe vous souhaite une navigation agréable sur ce site et vous attend avec plaisir dans nos locaux pour apprendre et partager la musique.

*Laurent Tarayre
Président*





ENTRETIEN AVEC CHLOÉ MEYZIE, CHEFFE D'ORCHESTRE

Racontez-nous votre parcours

Je viens d'une famille de musiciens très liée au milieu orphéonique. Mes parents se sont rencontrés enfants au sein d'un orchestre d'harmonie, qu'ils n'ont jamais quitté, et que j'ai ensuite intégré. Mes grands-parents ont exercé des fonctions dirigeantes dans une fédération départementale de la CMF. Ma grand-mère paternelle a longtemps été investie dans le milieu des orchestres amateurs, présidente d'un orchestre d'harmonie, présidente et vice-présidente de l'Union départementale. La musique, mais plus encore la notion d'orchestre, lie notre famille. Évidemment, la question qui m'a été posée enfant n'était pas savoir si je voulais faire de la musique mais quel instrument j'allais choisir. Je suis la seule de la famille à être devenue professionnelle, pourtant à cette période je ne voulais pas faire de musique. J'ai finalement choisi le saxophone, par esprit de contradiction : mon père est tubiste, ma mère et mon frère sont trompettistes, plus qu'un instrument à vent ils auraient aimé que je fasse un cuivre, mais pour gentiment les embêter j'ai décidé de faire du saxophone !

J'ai fait une partie de mon parcours musical au Conservatoire de Limoges où j'ai obtenu mes diplômes d'études musicales en saxophone, histoire de la musique, analyse et musique de chambre. En parallèle j'ai poursuivi un cursus en musicologie : Licence à Paris IV-Sorbonne, Master et Doctorat à Tours. Pendant mes années de thèse, je participe à des colloques, des séminaires de recherche, et dans le même temps je commence à m'intéresser à

la direction d'orchestre. C'est une énorme bouffée d'air au milieu de ce travail de recherche intense. Je lis des partitions d'orchestre, je fais des recherches sur l'orchestration et l'organologie, je commence même d'autres instruments pour comprendre leur fonctionnement, enfin je participe à des masterclass orientées orchestre d'harmonie et je passe le DADSM en 2012. J'ai eu un vrai coup de foudre avec la direction d'orchestre. A cette époque je me destinais pourtant à une carrière musicologique, mais la scène et son contact humain avec les musiciens et le public me manquaient. La direction d'orchestre permettait de tout concilier, recherche et scène : avant les répétitions il faut analyser les partitions, faire des recherches en bibliothèque, construire l'interprétation et les idées musicales ; puis vient la scène avec les musiciens et le traitement de la matière sonore.

Avant de soutenir ma thèse^[1] donc, en 2015, je prends la décision de repartir en formation à l'École Normale de Musique de Paris avec Dominique Routs. Je partage alors mon temps entre la direction de conservatoire en Île-de-France et la direction d'orchestre axée principalement sur le répertoire symphonique et lyrique. Puis, rapidement, je m'engage dans une vie professionnelle de cheffe d'orchestre. Sélectionnée pour des masterclass internationales, j'ai pu rencontrer des chefs prestigieux et bénéficier de leurs expériences et savoirs : Marin Alsop (Baltimore Symphony Orchestra, Orchestre de São Paulo, Orchestre symphonique de la radio de Vienne) - figure emblématique d'une carrière réussie de femme cheffe d'orchestre -, Kenneth Kiesler, Grant Llewellyn, Jorma



Panula - connu pour la grande tradition scandinave de direction d'orchestre -, Philippe Nahon (Ars Nova) dans le cadre de formations au sein de la CMF, Riccardo Frizza ou encore Alexandre Myrat (fondateur de l'Orchestre de Picardie) qui est actuellement mon mentor et coach.

Je continue aujourd'hui encore l'encadrement des pratiques en amateur, tout en travaillant avec des orchestres professionnels : cheffe assistante à l'Opéra de Massy auprès de Dominique Rouits, en Autriche pour le festival Music in the Alps auprès de Kenneth Kiesler. J'ai dirigé le Bucharest Symphony Orchestra (Roumanie), Danube Symphony Orchestra (Hongrie), Orchestre National de Bretagne, le Maggio Musicale (Italie). Et j'ai récemment été nommée à la tête de l'Ensemble Instrumental de la Mayenne, qui est un orchestre symphonique professionnel à géométrie variable.

Pouvez-vous nous parler de votre expérience avec les amateurs ? Est-ce très différent du milieu professionnel ?

Je dirige des orchestres amateurs depuis 2009 : l'Orchestre d'harmonie de Thiviers (classé en division supérieur), l'Orchestre d'harmonie départemental de la Dordogne (qui rassemble des musiciens issus des orchestres membres de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne), puis entre 2017 et 2020, l'Orchestre de Forbach (classé en division Honneur), enfin des orchestres symphoniques d'élèves que j'ai eu sous ma responsabilité dans mes anciennes fonctions de directrice d'établissement d'enseignement artistique.

Amateurs et professionnels sont deux univers très différents. Toutefois, depuis quelques années ils sont encouragés à se rencontrer. Ces collaborations avec les artistes professionnels (invitation de solistes, masterclass, commandes) sont indispensables pour enclencher une dynamique vertueuse au sein des orchestres : éligibilité à de nouveaux financements - notamment auprès des départements avec une empreinte de l'orchestre forte sur le territoire -, émulation artistique, enthousiasme et confiance des musiciens. Même quand les orchestres ne sont pas en excellente santé musicale ou financière, tisser des projets avec des musiciens professionnels peut aider à trouver des partenaires financiers, mais aussi contribuer à créer cette dynamique positive au sein de la société musicale, et ainsi fabriquer de nouveaux souvenirs qui permettront de rentrer dans ce cercle vertueux : émulation, enthousiasme, confiance.

Quant aux professionnels, tisser des liens avec les amateurs est une source continue d'apprentissage et d'humilité : on forme les musiciens mais aussi le public. Quand on dirige un orchestre amateur, on est face à un groupe très hétérogène en termes de personnalités, de musiciens, et l'ensemble des membres qui constituent ce groupe s'engage à se réunir sur le temps libre pour faire de l'art, de la musique. Je cherche toujours à conceptualiser et construire des projets sur mesure, pour que le groupe adhère aux projets avec enthousiasme et confiance. Pour autant, je ne dirige pas différemment les orchestres amateurs et les orchestres professionnels. C'est une démarche militante ! En effet il ne faut pas céder à la facilité avec les amateurs, car ils adhèrent quand

on leur propose des projets ambitieux, de qualité, et une certaine exigence dans le travail. J'ai donc les mêmes exigences musicales en professionnel et en amateur. En revanche il faut plus de patience avec les amateurs, il faut les aimer, leur offrir toute notre considération pour les guider et les faire grandir, pour que la musique progresse et mûrisse. La patience est donc nécessaire avec les musiciens amateurs et doit toujours s'accompagner par un regard éclairé et une recherche perpétuelle d'exigence artistique. Et pour cela, il faut bien évidemment être formé !

Vous avez passé le DADSM, racontez-nous. Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Le DADSM est une formation indispensable et qui doit se prolonger. J'ai été lauréate du DADSM en 2012, tout en étant en doctorat de musique et musicologie. La direction d'orchestre était en marge de mes activités professionnelles, mais sur mon temps libre je dirigeais des orchestres d'harmonie, notamment mon orchestre familial. C'était ma joie de fin de semaine, un moment de répit qui me permettait de sortir de mon travail de recherche et d'avoir une vie sociale.

Je le faisais consciencieusement, étant déjà diplômée en musique, mais je n'avais aucune formation pour diriger. Or j'étais parfaitement consciente que le niveau général d'un orchestre d'harmonie dépend en grande partie du niveau d'encadrement de son directeur ou de sa directrice musicale. Il était donc nécessaire que je me forme si je voulais que l'orchestre grandisse et s'élève, que j'apprenne comment travailler une partition d'orchestre, que je travaille mon vocabulaire gestuel, mon oreille, que j'apprenne à conduire une répétition et à exprimer le plus finement mes idées à destination des musiciens.

Se présenter au DADSM était donc une sorte de devoir vis-à-vis de l'orchestre que j'encadrerais. Les moments de formation en amont du DADSM m'ont permis de développer mes premiers outils. À ce titre, Philippe Nahon a été mon premier maître et je garde des séances d'apprentissage à ses côtés de très beaux souvenirs : la justesse de ses mots. Il a semé dans mon esprit de petites graines qui ont fleuri dans les années qui ont suivi, et ses mots résonnent toujours en moi en répétition ou en lecture de partition. Ainsi le DADSM a été pour moi la première pierre sur mon parcours. J'étais plus légitime pour diriger. Il est primordial que les personnes souhaitant se retrouver face à un orchestre entreprennent une démarche de formation, qu'ils soient accompagnés et encadrés par des professionnels afin d'acquérir les outils qui leur seront nécessaires.

En 2014, avant la fin de mon doctorat mais après le DADSM, j'ai obtenu mon premier contrat professionnel en tant que cheffe pour encadrer un orchestre d'harmonie amateur, en l'occurrence l'orchestre d'harmonie de Thiviers. Cet orchestre m'a vu grandir et ces musiciens sont les premiers à m'encourager aujourd'hui. C'est mon équipe ! Après des années d'encadrement amateur, l'orchestre a pu professionnaliser le poste en se mettant dans une nouvelle dynamique (financements, partenaires), complétement imbriquée avec le DADSM, car le DADSM était un prérequis au même titre que le DE ou le CA pour le poste. J'ai donc obtenu ce poste grâce

à ce diplôme. Poste que je n'ai pas envie de quitter des années après. De 2017 à 2020 j'ai en effet dirigé l'orchestre d'harmonie de Forbach, classé en division honneur. C'était important pour moi d'avoir cette expérience au plus haut niveau amateur, mais quand les sollicitations professionnelles sont devenues plus nombreuses, j'ai compris que le moment était venu de réduire mes activités dédiées à l'encadrement des pratiques en amateur afin de me consacrer davantage aux collaborations avec les orchestres professionnels. J'ai alors fait un choix de cœur, celui de l'orchestre du territoire dont je suis native.



Parlez-nous de l'importance du répertoire musical

Un chef formé connaît le répertoire et peut évaluer ce que l'orchestre est capable de faire. Quand j'ai pris la direction de l'orchestre de Thiviers, j'ai décidé de mettre au répertoire des compositeurs actuels : Thierry Deleruyelle (à qui nous avons passé une commande en 2019 : *Compostela*), Maxime Aulio, Mario Burk... On peut jouer de la très belle musique, jouer les compositeurs d'aujourd'hui avec l'idée de jouer quelque chose d'esthète. Pendant des années je n'ai pas voulu faire de transcription de musique classique, dans une démarche là encore militante : les orchestres d'harmonie ont leur répertoire propre, ils ne sont pas une voie de popularisation du symphonique. Actuellement nous travaillons sur une œuvre d'un compositeur espagnol José Alberto Pina : dispositif électro-acoustique, transversalité dans les influences (rock, musique contemporaine), c'est formidable ! De très bons compositeurs écrivent pour les orchestres d'harmonie, enrichissent le vocabulaire. Thomas Doss par exemple utilise la voix ou des éléments du corps comme des instruments. C'est formidable de pouvoir apporter ce répertoire aux orchestres d'harmonie. Car ces orchestres peuvent cultiver l'entre deux : populaire et savant, ce qui est une énorme force. On dit qu'il faut faire jouer des choses connues au public, mais c'est faux. De la même façon qu'un orchestre d'harmonie s'éduque, de la même façon que les professionnels vont éduquer les musiciens, on peut aussi éduquer le public. Mais cela suppose de faire des choix ambitieux, du travail, beaucoup d'enthousiasme au sein de l'orchestre, et une dimension pédagogique indispensable auprès du public en lui expliquant la pièce de manière attrayante. Car on ne peut pas arriver en concert en se contentant de saluer et d'envoyer la musique... Qui est le public des orchestres d'harmonie ? La famille des musiciens, les locaux qui traditionnellement viennent écouter le concert de Sainte Cécile, peut-être des gens qui n'iront qu'à ce seul concert dans l'année, peut-être aussi des gens qui ont l'habitude d'aller dans des salles de musique actuelle. Il faut prendre

le temps de leur expliquer ce qu'est un orchestre d'harmonie, le répertoire, la musique. C'est aussi une manière de faire vivre la création. Et les gens apprécient ce contact, ils découvrent de nouvelles choses, font un voyage musical avec l'orchestre, sont partie prenante du concert.

Les musiciens adhèrent-ils facilement ?

Ils ne cherchent que ça ! Même s'ils sont amateurs, avec parfois peu de temps pour travailler leur instrument, ils aiment le challenge. Plus on aiguise leurs goûts, plus on les amène à explorer les limites de leur technicité, plus ils sont demandeurs. Et ce quel que soit l'âge et la catégorie socio-professionnelle. Contrairement au sport, les gens sont mélangés dans les orchestres, on a des ados de 13-14 ans qui vont avoir un niveau musical supérieur à quelqu'un qui joue dans l'orchestre depuis 20-30 ans. Les niveaux individuels étant très disparates, j'aime l'idée que les individualités se mettent au service du collectif et à la recherche de l'exigence artistique. C'est toujours extrêmement touchant de voir des individualités musicales fortes au sein des orchestres amateurs aider et porter d'autres musiciens pour que le collectif n'en soit que plus beau. Je milite donc pleinement pour affirmer que l'orchestre d'harmonie et la quête d'exigence musicale, qui est collatérale à toute démarche artistique, vont et doivent aller de pair. Et puis les musiciens amateurs apprécient qu'on les prenne au sérieux, qu'on leur propose des défis musicaux à relever. À nous ensuite, en tant que professionnels, de trouver les bons outils dans la direction d'orchestre et dans le travail de répétition pour atteindre ces objectifs.

A Thiviers, quand j'ai repris en codirection l'orchestre en 2010-2011, nous avons créé un orchestre junior, des partenariats avec le CRD, nous avons remis l'orchestre en scène sur les concours de la CMF, créée une dynamique, travaillé sur le maillage territorial, modifié le répertoire. Ce qui fait qu'aujourd'hui nous avons 120 musiciens répartis en 2 formations : un orchestre junior et un grand orchestre. Les jeunes sont arrivés dans l'orchestre et les anciens ont juste eu à se laisser porter par la nouvelle dynamique. La qualité de l'encadrement, les projets, travailler en partenariat avec des structures d'enseignement artistique, avec des partenaires privilégiés comme Orchestre à l'Ecole, sont indispensables. Le répertoire est un vecteur pour l'enthousiasme des musiciens. Il faut s'en saisir et défendre la création, de plus en France nous avons la chance d'avoir d'excellents compositeurs.

Racontez-nous une ou deux anecdotes qui vous a/ont marqué

L'un des concerts le plus fort émotionnellement reste celui donné quinze jours après les attentats du Bataclan, en 2015, avec un orchestre d'harmonie amateur en Dordogne. Tout le monde était choqué, personne ne savait comment aborder ce concert avec le public. Nous avions une véritable responsabilité à produire quelque chose d'exigeant dans le rendu musical. Nous avons choisi de mettre l'orchestre et le public dans la pénombre, un texte enregistré par le maire de l'époque a été diffusé et, au lieu de faire une minute de silence, tout le monde s'est mis à applaudir. Une Marseillaise a été lancée, puis nous

avons commencé le concert dans une énorme tension. Terra Pacem (la paix sur terre) de Mario Burki. C'était magnifique. L'un des plus beaux moments musicaux de ma carrière, et une expérience qui a définitivement soudé l'orchestre.

Également très fort - et plus réjouissant - je garde un excellent souvenir de l'Orchestre symphonique de Budapest que j'ai dirigé en Hongrie en août 2019 lors d'un concours de direction d'orchestre, que j'ai d'ailleurs gagné. Ce fut un pur moment de grâce : d'emblée l'orchestre et moi-même avons été en osmose, alors que nous venions juste de nous rencontrer sur scène, puisque comme dans tout concours tout est chronométré, millimétré. J'étais ultra préparée, je pouvais diriger certaines parties par cœur, les musiciens ont dû ressentir tout mon enthousiasme, il y avait cette envie partagée de faire de la belle musique. C'est, encore une fois, le cercle vertueux de l'émulation, de l'enthousiasme, de la confiance, aussi bien avec les amateurs qu'avec les professionnels !

Ces derniers temps la presse a relayé la faible proportion de femmes à la tête des orchestres professionnels. Voulez-vous un changement dans les mentalités actuelles (musiciens, cadres, élus, public) ?

En 2016, on comptabilisait 4,3% de femmes cheffes d'orchestres à la tête de formations professionnelles dans le monde[2]. Ce chiffre n'a pas beaucoup évolué en 2020. Il y a cependant des parcours inspirants en France : Déborah Waldman vient d'être nommée à l'Orchestre National d'Avignon, mais antérieurement il y a eu Graziella Contratto à l'Orchestre des Pays de Savoie (2002-2009), Susanna Mälkki à l'Ensemble Intercontemporain (2006-2013). Johanna Malangré vient d'être choisie comme nouvelle cheffe d'orchestre pour l'Orchestre de Picardie à partir de 2022. Quant à moi, je prends la suite de Mélanie Lévy-Thiébaut qui a dirigé pendant 6 ans (2014-2020) l'Ensemble Instrumental de la Mayenne. Il y a aussi des femmes cheffes qui ont décidé de créer leur propre ensemble professionnel.

La situation évolue, lentement, car il faut du temps pour déconstruire les préjugés. Gyorgy Gyorivanyi-Rath, directeur et chef d'orchestre à l'Opéra de Nice, le résume très bien dans son ouvrage à destination des futurs chefs : « Homme ou femme ? Auparavant, il était inimaginable pour une fille de devenir chef d'orchestre. Il n'y avait pas non plus de femme musicienne dans les orchestres. Mais aujourd'hui, il est devenu clair qu'il n'y a rien dans ce métier qu'une femme ne puisse pas faire entièrement au plus haut niveau, à condition qu'elle ait les qualités requises dans ce métier[3]. » On reconnaît enfin les compétences des femmes ! Pendant longtemps les images du podium et de la baguette de chef ont été associées à la notion de pouvoir, pouvoir associé bien sûr dans l'imaginaire collectif à l'idée d'autorité que pouvaient seuls incarner les hommes. Or l'évolution de la société fait que nous sommes moins aujourd'hui dans un rapport de force dans le domaine managérial que dans une situation de travail où les potentialités de chacun sont mises en évidence au service du collectif. Cela se voit dans la transformation des techniques de management où l'empathie, l'écoute et le sens du travail collaboratif deviennent les qualités des managers de la nouvelle génération. Ce qui est

vrai pour le milieu de l'entreprenariat résonne aussi dans les orchestres : le temps des Toscanini et autres chefs autoritaires est révolu.

On le voit aussi sur la scène internationale avec des nominations ou collaborations avec des femmes cheffes, qui à leur tour vont devenir des modèles pour les futures générations et qui sont en train de mettre à mal les préjugés existants : Alondra de la Parra - cheffe Mexicaine qui a été en poste en Australie et qui travaille de plus en plus en Allemagne -, Sperenza Scappucci qui est à l'opéra de Liège, Nathalie Stutzmann, Susanna Mälkki, Simone Young, ou encore Marin Alsop qui travaille à Vienne, lieu symbolique s'il en est par le peu de femmes musiciennes qu'il a compté.

On a beaucoup parlé des concours dédiés aux femmes cheffes d'orchestre. C'est très bien si ça ne se fait qu'une seule fois, si cela se répète, alors cela signifiera que rien n'aura changé...

Y-a-t-il plus de femmes aujourd'hui dans les formations à la direction d'orchestre ?

Non, car il y a une sorte de plafond de verre : très tôt on demande aux petites filles d'être polies, sages..., alors qu'on pousse les garçons à aller de l'avant. Certes on voit arriver un peu plus de femmes dans les formations à la direction d'orchestre, mais je n'ai encore jamais vu de concours où nous étions paritaires. Je suis souvent seule sur les postes de direction d'orchestre, au mieux nous sommes deux filles.

Les chiffres donnés dans les études permettent de dénoncer la disparité homme/femme et d'interpeler les dirigeants et recruteurs, mais à contrario ils ont certainement un effet négatif en décourageant les jeunes femmes qui voudraient se lancer dans cette carrière. Pour ma part je n'avais pas conscience de ces



chiffres, je ne me suis donc pas posée de questions. Mais Roger Boutry, très connu dans le milieu des orchestres d'harmonie, et que j'avais rencontré lors de mon diplôme à l'Ecole Normale de Paris en 2016, m'avait conseillé – après un grand silence grave – de songer à partir en Allemagne si je voulais faire carrière. Le poids de la tradition est tel en France, que l'international peut être plus abordable. Sur ses conseils, sans partir pour autant, j'ai quand même exploré la piste internationale en travaillant avec des chefs aux Etats-Unis et en Europe de l'Est.

Comment avez-vous vécu le confinement ? Vos craintes ?

Les orchestres amateurs et les orchestres professionnels n'ont pas le même statut. Pour les amateurs c'est une tragédie, au même titre que le milieu sportif qui s'écroule en termes de nombre de licenciés. A Thiviers, lors du déconfinement nous avons fait nos répétitions en extérieur, en déployant beaucoup d'énergie pour faire revenir les musiciens. Ce qui est très problématique c'est l'isolement des membres. On joue dans un orchestre d'harmonie parce qu'on est musicien, mais aussi pour la dimension sociale de l'orchestre. Cette vocation sociale des orchestres d'harmonie est primordiale. C'est presque une question de santé publique. Quand les gens sont isolés toute la semaine, qu'ils ont des métiers sans interaction avec les autres, ce moment de la répétition hebdomadaire leur permet de s'évader, d'échanger avec les uns et les autres. Outre le confinement, les contraintes sanitaires sont en complètes contradiction avec ce qu'on attend de nos échanges humains. C'est une vraie souffrance.

Pour les professionnels, la situation est dramatique. Le gouvernement a utilisé un vocabulaire incroyable en distinguant les activités essentielles et les activités non essentielles. Les orchestres sont autorisés à répéter sans public, mais il faut être clair, ceux qui répètent encore sont ceux qui sont hautement subventionnés. Car il faut pouvoir vendre des places pour avoir de la trésorerie. La plupart des orchestres professionnels ne répètent donc pas. Cette distinction entre activités essentielles et non essentielles, nous amène à réfléchir sur la place des artistes dans la société. Or il est évident que le spectacle vivant contribue à l'épanouissement et au bien-être de chacun. Les artistes proposent une évocation sensorielle, un voyage émotionnel, contribuent à développer l'imaginaire. Ils proposent un regard sur le monde, invitent à la discussion, à développer l'esprit critique. L'art est un besoin essentiel, vital, de l'humanité. Il suffit de contempler les grottes de Lascaux, cathédrale vivante d'art pariétal, pour se convaincre que de tout temps l'homme a eu besoin de l'art pour vivre et survivre. Dans cette période où nous avons tous besoin de lumière dans nos vies, on nous force à être dans l'obscurité.

Le confinement a vu la part du numérique augmenter considérablement, y compris dans les domaines artistiques. Qu'en pensez-vous par rapport à la pratique musicale ?

Pour moi la musique ne peut pas se faire en numérique. On peut avoir un cours en visio en face à face pédagogique, mais c'est impossible pour un orchestre. Surtout, la pratique de l'orchestre est consubstantielle au fait que les humains puissent être ensemble. On vient dans un orchestre parce

que la pratique individuelle n'est pas suffisante. La visio et le numérique ne peuvent pas remplir cette dimension sociale et humaine de l'orchestre. Je reste sceptique par rapport à ces outils, qu'on peut utiliser temporairement, mais certainement pas sur le long terme.

Que peut-on vous souhaiter pour la suite de votre carrière ?

J'espère pouvoir continuer à naviguer entre ces deux mondes : poursuivre une carrière de cheffe d'orchestre professionnelle car cela correspond à ce que je recherche en termes artistique et d'exigence, tout en continuant d'encadrer des orchestres amateurs pour leur rendre ce qu'ils m'ont apporté. C'est un équilibre de vie tout autant qu'une démarche militante pour le développement de la pratique musicale en amateur.

Artistiquement, j'espère explorer de nouvelles voies dans les deux cas : opéra, collaborations transdisciplinaires avec le théâtre et la danse, croisements des univers esthétiques (musiques du monde, jazz). C'est d'ailleurs aussi presqu'une question de survie après cette période de confinement très difficile pour la culture et le spectacle vivant. Notre survie va sans doute passer par notre capacité à travailler ces prochaines années en croisant les genres et les esthétiques, dans un esprit de solidarité.

[1] L'évolution des formats orchestraux dans le jazz français (1945-2010) : les nouveaux visages du "grand orchestre" contemporain, Chloé Meyzie-Rozier sous la direction de Vincent Cotro - Tours, 2015.

[2] Où sont les femmes, SACD (Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques), 2016.

[3] Gyorgy Gyorivanyi-Rath, Instruction manual for (upcoming) conductors, publié en 2020 : "Man or Woman? Earlier it was unimaginable for a girl to become a conductor. There were no female musicians in the orchestras, either. By today it has become clear that there is nothing in this profession a woman could not do entirely at the highest level, provided she has the traits required in this job. »

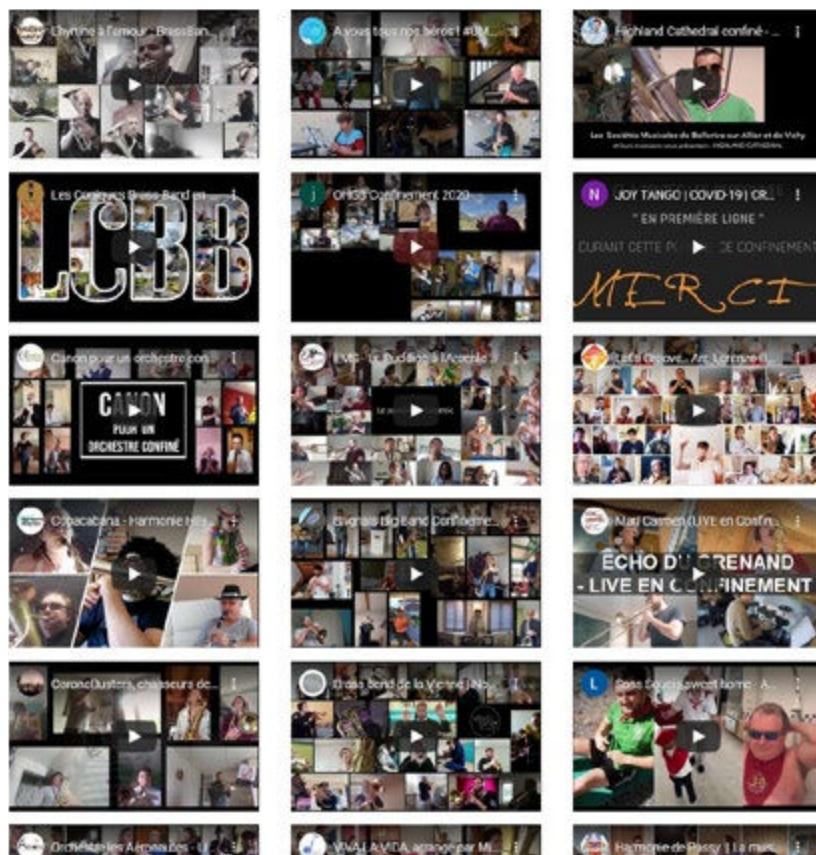




RETROUVEZ LES VIDÉOS DE NOS ORCHESTRES CONFINÉS !

Entre le 17 avril 2020 et le 31 décembre 2020, la CMF a diffusé 215 vidéos de ses adhérents. Pendant toute cette période exceptionnelle de confinement ils ont continué à se retrouver et à travailler ensemble, à

distance. Découvrez les vidéos de nos orchestres et ensembles confinés !



<https://www.cmf-musique.org/nos-orchestres-confines>

FÉDÉRATIONS CMF

Fédération des sociétés Musicales d'Alsace	alsace@cmf-musique.org	François HUMBERT
CMF Haute Alsace	cmf68@cmf-musique.org	Jean-Rémy SPENLE
Association des Sociétés Chorales d'Alsace		Roland KUSTER

	Total	Union Départementale des Musiques du Bas Rhin	CMF Haute Alsace	Association des Sociétés Chorales d'Alsace
Structures	271	126	130	15
Elèves	4296	1325	2971	
Musiciens	7372	3520	3354	498
Harmonies	191	84	107	0
Ensembles vocaux	21	1	7	13
Fanfares déambulatoires	0	0	0	0
Batteries-fanfares	1	1	0	0
Big band et jazz band	2	1	1	0
Orchestres symphoniques	3	2	1	0
Orchestres de fanfare	2	1	1	0
Orchestres d'accordéons	5	3	2	0
Brass band	0	0	0	0
Orchestres à plectres	0	0	0	0
Ensembles divers	15	12	3	0
EEA	61	22	39	0



	Contact	Président
CMF Aquitaine	aquitaine@cmf-musique.org	Pierre-François BOYER
Union des sociétés musicales de la Dordogne	cmf24@cmf-musique.org	Rachel ESCOT
CMF Gironde	cmf33@cmf-musique.org	Dominique JOUGLA
Union musicale des Landes - CMF Landes	cmf40@cmf-musique.org	Fabien FOSSES et Sylvie LABEQUE
Union des Sociétés Musicales de Lot et Garonne	cmf47@cmf-musique.org	Françoise PAULIARD
CMF Pyrénées-Atlantiques	cmf64@cmf-musique.org	Marjorie CLAVER

	Total	Union des Sociétés Musicales de la Dordogne	CMF Gironde	Union musicale des Landes - CMF Landes	Union des Sociétés Musicales de Lot et Garonne	CMF Pyrénées-Atlantiques
Structures	170	4	53	77	26	10
Elèves	8836	69	5228	2311	888	340
Musiciens	5756	175	1171	3566	610	234
Harmonies	82	4	18	50	4	6
Ensembles vocaux	12	0	5	1	6	0
Fanfares déambulatoires	33	0	4	22	5	2
Batteries-fanfares	4	0	0	4	0	0
Big band et jazz band	9	0	3	5	1	0
Orchestres symphoniques	5	0	3	1	1	0
Orchestres de fanfare	0	0	0	0	0	0
Orchestres d'accordéons	0	0	0	0	0	0
Brass band	2	0	2	0	0	0
Orchestres à plectres	0	0	0	0	0	0
Ensembles divers	4	0	3	1	0	0
EEA	81	2	34	30	10	5



Fédération Musicale d'Auvergne

Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier	cmfo3@cmf-musique.org	Bruno BESSON
Union départementale des sociétés Musicales du Cantal	cmf15@cmf-musique.org	Mélissa CLEMENT
Union Départementales des Sociétés Musicales de la Haute-Loire	cmf63@cmf-musique.org	Marceline ROUX
Union Départementale des Sociétés Musicales du Puy de Dôme	cmf63@cmf-musique.org	Franck ROBERT

	Total	Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier	Union Départementale des sociétés Musicales du Cantal	Union Départementales des Sociétés Musicales de la Haute-Loire	Union Départementale des Sociétés Musicales du Puy de Dôme
Structures	105	31	4	16	54
Elèves	3389	528	2	578	2281
Musiciens	3194	1052	93	386	1663
Harmonies	53	22	3	7	21
Ensembles vocaux	14	3	0	2	9
Fanfares déambulatoires	19	4	0	5	10
Batteries-fanfares	11	2	0	1	8
Big band et jazz band	6	0	0	1	5
Orchestres symphoniques	0	0	0	0	0
Orchestres de fanfare	5	3	0	1	1
Orchestres d'accordéons	3	1	0	0	2
Brass band	2	0	0	0	2
Orchestres à plectres	0	0	0	0	0
Ensembles divers	4	0	0	0	4
EEA	40	11	1	5	23

	Contact	Président
CMF Bourgogne	bourgogne@cmf-musique.org	Georges PERREAU
CMF Côte d'Or	cmf21@cmf-musique.org	Noëlle ROBERT
CMF Nièvre	cmf58@cmf-musique.org	Christian BODIN
CMF Saône et Loire	cmf71@cmf-musique.org	Gille LUTMANN
Fédération Musicale de l'Yonne	cmf89@cmf-musique.org	Cécile ROY

	Total	CMF Côte d'Or	CMF Nièvre	CMF Saône et Loire	Fédération Musicale de l'Yonne
Structures	185	43	17	99	26
Elèves	6386	1870	183	2714	1619
Musiciens	5012	1261	570	2584	597
Harmonies	95	27	13	39	16
Ensembles vocaux	25	3	1	21	0
Fanfares déambulatoires	14	3	3	4	4
Batteries-fanfares	12	2	1	9	0
Big band et jazz band	8	3	1	3	1
Orchestres symphoniques	5	2	0	2	1
Orchestres de fanfare	10	2	1	7	0
Orchestres d'accordéons	6	3	0	3	0
Brass band	3	2	0	0	1
Orchestres à plectres	2	0	0	2	0
Ensembles divers	12	2	2	6	2
EEA	67	15	4	39	9



	Contact	Président
Fédération Musicale de Bretagne		François MENARD
Fédération Musicale des Côtes-d'Armor		/
Fédération Musicale du Finistère		/
Fédération des structures musicales en Ille-et-Vilaine		/
Fédération Musicale du Morbihan		/

	Total	Fédération Musicale des Côtes-d'Armor	Fédération Musicale du Finistère	Fédération des structures musicales en Ille-et-Vilaine	Fédération Musicale du Morbihan
Structures	23	3	6	6	8
Elèves	4617	951	2202	601	863
Musiciens	532	41	52	312	127
Harmonies	6	1	1	3	1
Ensembles vocaux	3	0	1	1	1
Fanfares déambulatoires	2	0	1	1	0
Batteries-fanfares	1	0	0	1	0
Big band et jazz band	2	0	1	0	1
Orchestres symphoniques	0	0	0	0	0
Orchestres de fanfare	0	0	0	0	0
Orchestres d'accordéons	2	0	0	1	1
Brass band	0	0	0	0	0
Orchestres à plectres	0	0	0	0	0
Ensembles divers	1	0	0	0	1
EEA	12	2	4	2	4



CMF Centre Val de Loire	centre-val-de-loire@cmf-musique.org	Pierre SOUFFLET
CMF Cher	cmf18@cmf-musique.org	/
Union des Ecoles et Sociétés Musicales et Artistiques d'Eure-et-Loir	cmf28@cmf-musique.org	Julien ROBLET
Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre UDESMA 36	cmf36@cmf-musique.org	Jean-Pierre GENESTE
Union des Ecoles et Sociétés Musicales et Artistiques d'Indre et Loire	cmf37@cmf-musique.org	Pierre SOUFFLET
CMF Loir-et-Cher	cmf41@cmf-musique.org	/
Union Départementale des Écoles et Sociétés Musicales & Artistiques du Loiret	cmf45@cmf-musique.org	Claude BARBIER

	Total	CMF Cher	Union des Ecoles et Sociétés Musicales et Artistiques d'Eure-et-Loir	Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre UDESMA 36	Union des Ecoles et Sociétés Musicales et Artistiques d'Indre et Loire	CMF Loir-et-Cher	Union Départementale des Écoles et Sociétés Musicales & Artistiques du Loiret
Structures	250	13	40	35	73	12	77
Elèves	7307	302	2236	653	1643	257	2216
Musiciens	6131	350	885	713	1899	346	1938
Harmonies	156	7	25	16	50	6	52
Ensembles vocaux	21	3	4	4	3	2	5
Fanfares déambulatoires	20	0	3	6	4	4	3
Batteries-fanfares	19	0	0	7	3	2	7
Big band et jazz band	8	0	4	0	2	1	1
Orchestres symphoniques	0	0	0	0	0	0	0
Orchestres de fanfare	5	0	1	0	0	1	3
Orchestres d'accordéons	0	0	0	0	0	0	0
Brass band	4	0	1	1	2	0	0
Orchestres à plectres	0	0	0	0	0	0	0
Ensembles divers	14	1	3	0	6	0	4
EEA	122	6	18	24	25	7	42





	Contact	Président
CMF Champagne Ardenne	champagne-ardenne@cmf-musique.org	Bruno CHERRIER
CMF Ardennes	cmf08@cmf-musique.org	Denis DUBOIS
CMF Fédération Musicale Aube Haute-Marne	cmf10@cmf-musique.org ou cmf52@cmf-musique.org	Thérèse GÉRARD
CMF Marne	cmf51@cmf-musique.org	Philippe COCHENET

	Total	CMF Ardennes	CMF Fédération Musicale Aube Haute-Marne	CMF Marne
Structures	122	31	6	35
Elèves	4048	466	2202	1938
Musiciens	2946	894	52	608
Harmonies	72	22	1	16
Ensembles vocaux	8	1	1	3
Fanfares déambulatoires	5	3	1	2
Batteries-fanfares	5	1	0	2
Big band et jazz band	4	0	1	3
Orchestres symphoniques	3	1	0	0
Orchestres de fanfare	3	1	0	1
Orchestres d'accordéons	2	0	0	2
Brass band	1	0	0	1
Orchestres à plectres	2	0	0	0
Ensembles divers	7	3	0	2
EEA	59	15	4	19





Contact

Président

CMF Corse

corse@cmf-musique.org

Pierre DEIANA

	Total
Structures	6
Elèves	0
Musiciens	151
Harmonies	2
Ensembles vocaux	1
Fanfares déambulatoires	0
Batteries-fanfares	0
Big band et jazz band	0
Orchestres symphoniques	0
Orchestres de fanfare	0
Orchestres d'accordéons	0
Brass band	0
Orchestres à plectres	1
Ensembles divers	0
EEA	1



	Contact	Président
Fédération Musicale de Franche Comté	franche-comte@cmf-musique.org	Xavier SCHEID
Fédération Musicale du Doubs	cmf25@cmf-musique.org	Frédéric BOUTON
Fédération Musicale du Jura	cmf39@cmf-musique.org	Antoine SEIGLE-FERRAND
Contactez la Fédération Musicale de Franche Comté	franche-comte@cmf-musique.org	/
Fédération Musicale du Territoire de Belfort	cmf90@cmf-musique.org	Claudine PRUD'HON

	Total
Structures	114
Elèves	3540
Musiciens	3909
Harmonies	38
Ensembles vocaux	3
Fanfares déambulatoires	0
Batteries-fanfares	4
Big band et jazz band	3
Orchestres symphoniques	1
Orchestres de fanfare	0
Orchestres d'accordéons	1
Brass band	1
Orchestres à plectres	0
Ensembles divers	0
EEA	60



	Contact	Président
CMF Hauts-de-France	hauts-de-france@cmf-musique.org	David BULLECOURT
CMF FRSMS Hauts-de-France	frsm-hauts-de-france@cmf-musique.org	Patrick ROBITAILLE
Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne	cmfo2@cmf-musique.org	Gérald VILLAIN

	Total Général	CMF Hauts-de-France	CMF Somme	CMF FRSMS Hauts-de-France	CMF Oise	Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne
Structures	631	33	93	438	18	49
Elèves	11678	759	2463	7659	296	501
Musiciens	18624	1354	2445	13346	360	1119
Harmonies	359	28	47	263	9	12
Ensembles vocaux	73	4	14	51	0	4
Fanfares déambulatoires	7	0	3	4	0	0
Batteries-fanfares	34	1	6	23	1	3
Big band et jazz band	15	1	5	9	0	0
Orchestres symphoniques	13	0	3	10	0	0
Orchestres de fanfare	14	0	6	6	1	1
Orchestres d'accordéons	16	0	0	15	1	0
Brass band	5	2	2	1	0	0
Orchestres à plectres	1	0	0	1	0	0
Ensembles divers	14	2	5	5	2	0
EEA	274	15	26	204	7	22



CMF Ile de France	ile-de-france@cmf-musique.org	Sylvain LECLERC
Fédération de Paris	cmf75@cmf-musique.org	BEUTIER
Fédération Musicale de la Seine et Marne	cmf77@cmf-musique.org	Evelyne ORTEGA
Fédération Musicale Yvelines	cmf78@cmf-musique.org	Albert FILLON
CMF Esonne	cmf91@cmf-musique.org	Nicolas BELVERGE
Fédération Musicale des Hauts de Seine	cmf92@cmf-musique.org	Jean-Pierre BESANÇON
CMF Seine Saint Denis	cmf93@cmf-musique.org	/
Fédération Musicale du Val de Marne	cmf94@cmf-musique.org	Laure AYMERIC
CMF 95	cmf95@cmf-musique.org	Jacques SBISS

	Total	Fédération de Paris	Fédération Musicale de la Seine et Marne	CMF 78	Fédération Musicale Yvelines	CMF Esonne	Fédération Musicale des Hauts de Seine	CMF Seine Saint Denis	Fédération Musicale du Val de Marne	CMF 95
Structures	116	5	40	13	3	5	12	9	16	13
Elèves	9089	537	3236	4045	0	437	0	208	115	511
Musiciens	3066	269	687	106	70	92	656	352	464	370
Harmonies	50	3	17	2	2	2	8	4	10	2
Ensembles vocaux	16	0	6	4	1	0	0	2	0	3
Fanfares déambulatoires	3	0	2	0	0	0	0	0	1	
Batteries-fanfares	2	0	0	0	0	1	1	0	0	
Big band et jazz band	14	0	6	4	0	1	2	0	0	1
Orchestres symphoniques	6	1	2	2	0	0	1	0	0	
Orchestres de fanfare	1	0	0	1	0	0	0	0	0	
Orchestres d'accordéons	1	0	0	0	0	0	0	1	0	
Brass band	4	0	1	0	0	0	0	1	2	
Orchestres à plectres	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Ensembles divers	6	0	3	1	0	1	0	0	1	
EEA	52	2	25	12	1	3	0	2	4	3





Contact

Président

Fédération de la Région du Languedoc Roussillon	languedoc-roussillon@cmf-musique.org	André CLAVERIA
CMF Aude	cmf11@cmf-musique.org	Christophe CAZANAVE
Union Musicale du Gard	cmf30@cmf-musique.org	Patrick MAURIN
CMF Hérault	cmf34@cmf-musique.org	André CLAVERIA
CMF Lozère	cmf48@cmf-musique.org	Patrice BONTIER
CMF Pyrénées Orientales	cmf66@cmf-musique.org	Jean-Yves RIU

	Total	Union Musicale du Gard	CMF Hérault	CMF Lozère	CMF Roussillon
Structures	38	8	16	5	9
Elèves	1718	1571	143	4	0
Musiciens	1243	145	666	116	316
Harmonies	19	5	8	3	3
Ensembles vocaux	1	0	0	0	1
Fanfares déambulatoires	5	1	3	1	0
Batteries-fanfares	2	1	0	0	1
Big band et jazz band	0	0	0	0	0
Orchestres symphoniques	3	1	1	0	1
Orchestres de fanfare	2	0	0	2	0
Orchestres d'accordéons	0	0	0	0	0
Brass band	1	0	1	0	0
Orchestres à plectres	0	0	0	0	0
Ensembles divers	2	0	2	0	0
EEA	6	3	2	1	0

Contact

Président

CMF Limousin	limousin@cmf-musique.org	Elodie COTET
CMF Corrèze	cmf19@cmf-musique.org	Nadine DELAGE
CMF Creuse	cmf23@cmf-musique.org	Jean-Marc CHATENDEAU
CMF Haute Vienne	cmf87@cmf-musique.org	Daniel RAYMONDIE

	Total	CMF Corrèze	CMF Creuse	CMF Haute Vienne
Structures	34	13	10	11
Elèves	1016	381	243	392
Musiciens	1123	336	360	427
Harmonies	15	4	4	7
Ensembles vocaux	3	0	3	0
Fanfares déambulatoires	12	6	4	2
Batteries-fanfares	1	0	1	0
Big band et jazz band	3	1	1	1
Orchestres symphoniques	0	0	0	0
Orchestres de fanfare	1	1	0	0
Orchestres d'accordéons	2	0	1	1
Brass band	0	0	0	0
Orchestres à plectres	0	0	0	0
Ensembles divers	0	0	0	0
EEA	14	6	5	3



CMF Lorraine	Contact	Président
CMF 54	cmf54@cmf-musique.org	Bertrand FRANCOIS
CMF Meuse et Moselle	cmf55@cmf-musique.org	Yannick PIERRE
Contactez la CMF Lorraine	lorraine@cmf-musique.org	/
CMF Vosges	cmf88@cmf-musique.org	Pierre-Marie BUDÉLOT

	Total	CMF 54	CMF Meuse et Moselle	CMF Vosges
Structures	117	14	54	49
Elèves	3010	733	1204	1073
Musiciens	3522	362	1721	1439
Harmonies	77	10	36	31
Ensembles vocaux	5	1	3	1
Fanfares déambulatoires	1	0	0	1
Batteries-fanfares	14	2	5	7
Big band et jazz band	2	1	0	1
Orchestres symphoniques	4	1	1	2
Orchestres de fanfare	6	1	2	3
Orchestres d'accordéons	1	0	1	0
Brass band	4	0	3	1
Orchestres à plectres	2	0	1	1
Ensembles divers	3	1	1	1
EEA	35	5	17	13



CMF Midi-Pyrénées

midi-pyrenees@cmf-musique.org

David GALLASSO

Fédération Musicale de l'Ariège

cmf09@cmf-musique.org

Mikaël CELMA

Fédération Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron

cmf12@cmf-musique.org

Sylvie BOUCHAUD

Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne

cmf31@cmf-musique.org

Gérard MESSONNIER

Fédération Départementale des Sociétés Musicales du Gers

cmf32@cmf-musique.org

Pascal DUCOURNAU

Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques du Lot

cmf46@cmf-musique.org

Emilie RADEL

Fédération des Sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées

cmf65@cmf-musique.org

Robert VALENTIE

CMF - Fédération Musicale du Tarn

cmf81@cmf-musique.org

Aurore PENDARIES

Fédération Musicales des sociétés musicales de Tarn et Garonne

cmf82@cmf-musique.org

David GALASSO

	Total	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénée	Tarn	Tarn et Garonne
Structures	206	19	14	52	44	14	30	16	17
Elèves	10155	984	305	2496	1628	751	1255	385	2351
Musiciens	4826	442	276	1528	980	238	585	500	277
Harmonies	72	5	4	19	20	5	7	7	5
Ensembles vocaux	23	4	0	7	7	0	2	2	1
Fanfares déambulatoires	21	3	0	5	7	3	1	2	0
Batteries-fanfares	5	1	0	2	0	0	0	2	0
Big band et jazz band	14	0	0	6	4	0	3	1	0
Orchestres symphoniques	4	2	0	1	1	0	0	0	0
Orchestres de fanfare	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Orchestres d'accordéons	4	0	0	1	0	0	3	0	0
Brass band	4	0	0	2	1	0	0	0	1
Orchestres à plectres	4	0	0	1	0	0	1	2	0
Ensembles divers	14	3	0	3	3	0	1	2	2
EEA	118	10	6	22	28	8	21	12	11





	Contact	Président
Fédération Musicale de Basse Normandie	basse-normandie@cmf-musique.org	Michel MORIN

	Total
Structures	51
Elèves	2277
Musiciens	1509
Harmonies	27
Ensembles vocaux	7
Fanfares déambulatoires	2
Batteries-fanfares	1
Big band et jazz band	3
Orchestres symphoniques	1
Orchestres de fanfare	2
Orchestres d'accordéons	1
Brass band	2
Orchestres à plectres	0
Ensembles divers	2
EEA	18

Fédération Musicale de Haute Normandie	haute-normandie@cmf-musique.org	Philippe RIO
Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Eure	haute-normandie@cmf-musique.org	/
Union Départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime	cmf76@cmf-musique.org	Pascal PIEDEFER

	Total	Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Eure	Union Départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime
Structures	52	12	40
Elèves	3608	1030	2578
Musiciens	945	208	737
Harmonies	25	6	19
Ensembles vocaux	6	1	5
Fanfares déambulatoires	1	0	1
Batteries-fanfares	3	1	2
Big band et jazz band	2	2	0
Orchestres symphoniques	2	0	2
Orchestres de fanfare	3	0	3
Orchestres d'accordéons	2	0	2
Brass band	1	0	1
Orchestres à plectres	0	0	0
Ensembles divers	2	0	2
EEA	28	8	20





Contact

Président

Fédération Musicale d'Outre-Mer	outre-mer@cmf-musique.org	Patrice BRISSON
CMF Réunion	cmf974@cmf-musique.org	Patrice BRISSON

	Total
Structures	11
Elèves	1023
Musiciens	158
Harmonies	3
Ensembles vocaux	1
Fanfares déambulatoires	0
Batteries-fanfares	0
Big band et jazz band	1
Orchestres symphoniques	1
Orchestres de fanfare	0
Orchestres d'accordéons	0
Brass band	0
Orchestres à plectres	0
Ensembles divers	0
EEA	7



CMF PACA	paca@cmf-musique.org	Didier RAYNAL
CMF Alpes de Haute Provence	cmf04@cmf-musique.org	Didier RAYNAL
CMF Hautes-Alpes	cmf05@cmf-musique.org	/
CMF Alpes Maritimes et Principauté de Monaco	cmf06@cmf-musique.org	Ludovic LAURENT-TESTORIS
CMF Bouches du Rhône	cmf13@cmf-musique.org	Gilles BORRELLI
CMF Var	paca@cmf-musique.org	/
CMF Vaucluse	cmf84@cmf-musique.org	Yves DOUSTE

	Total	CMF Alpes de Haute Provence	CMF Hautes-Alpes	CMF Alpes Maritimes et Principauté de Monaco	CMF Bouches du Rhône	CMF Var	CMF Vaucluse
Structures	95	11	10	5	41	2	26
Elèves	3311	574	102	10	789	0	1836
Musiciens	2268	256	401	160	832	67	552
Harmonies	37	7	6	2	13	1	8
Ensembles vocaux	16	1	1	1	8	1	4
Fanfares déambulatoires	3	1	0	0	2	0	0
Batteries-fanfares	3	0	0	0	1	0	2
Big band et jazz band	9	2	0	0	3	0	4
Orchestres symphoniques	1	0	0	0	1	0	0
Orchestres de fanfare	3	0	0	0	2	0	1
Orchestres d'accordéons	1	1	0	0	0	0	0
Brass band	1	0	0	1	0	0	0
Orchestres à plectres	2	0	0	1	1	0	0
Ensembles divers	8	1	0	0	4	0	3
EEA	29	4	1	1	12	0	11



Fédération Musicale des Pays de la Loire	pays-de-la-loire@cmf-musique.org	Laurent ABIT
CMF Loire Atlantique	cmf44@cmf-musique.org	Jean-Claude BURBAUD
Fédération Musicale d'Anjou	cmf49@cmf-musique.org	DENIS FALLEMPIN
FMPL Mayenne	pays-de-la-loire@cmf-musique.org	/
Fédération Musicale de la Sarthe	cmf72@cmf-musique.org	Bruno HUBERT
CMF Vendée	cmf85@cmf-musique.org	Danielle TESSON

	Total	CMF Loire Atlantique	Fédération Musicale d'Anjou	FMPL Mayenne	Fédération Musicale de la Sarthe	CMF Vendée
Structures	167	25	34	68	68	27
Elèves	7595	1784	1093	2316	2316	1922
Musiciens	5343	733	1179	1958	1958	923
Harmonies	106	16	26	38	38	16
Ensembles vocaux	15	3	2	5	5	5
Fanfares déambulatoires	8	0	2	4	4	2
Batteries-fanfares	7	3	0	3	3	1
Big band et jazz band	7	1	2	2	2	2
Orchestres symphoniques	7	0	1	2	2	3
Orchestres de fanfare	0	0	0	0	0	0
Orchestres d'accordéons	3	0	0	2	2	1
Brass band	6	0	1	1	1	2
Orchestres à plectres	0	0	0	0	0	0
Ensembles divers	6	0	0	4	4	2
EEA	42	5	7	19	19	10



Fédération Musicale Poitou-Charente	poitou-charente@cmf-musique.org	Michel DUCHEMIN
CMF Charente	cmf16@cmf-musique.org	Philippe DAYRIES
CMF Charente-Maritime (ASSEM 17)	cmf17@cmf-musique.org	Michel DUCHEMIN
CMF Deux-Sèvres	cmf79@cmf-musique.org	Jean-Xavier MARY
CMF Vienne	cmf86@cmf-musique.org	Jean-Marie DAZAS

	Total	CMF Charente	CMF Charente-Maritime (ASSEM 17)	CMF Deux-Sèvres	CMF Vienne
Structures	128	8	80	11	29
Elèves	11102	1384	6535	1237	1946
Musiciens	2461	136	1425	196	704
Harmonies	39	2	21	3	13
Ensembles vocaux	16	0	8	3	5
Fanfares déambulatoires	5	1	1	1	2
Batteries-fanfares	4	0	4	0	0
Big band et jazz band	5	0	3	1	1
Orchestres symphoniques	6	0	4	0	2
Orchestres de fanfare	2	0	0	0	2
Orchestres d'accordéons	2	0	2	0	0
Brass band	4	1	1	1	1
Orchestres à plectres	0	0	0	0	0
Ensembles divers	4	0	2	0	2
EEA	61	6	32	7	16



CMF Rhône-Alpes	rhone-alpes@cmf-musique.org	Robert COMBAZ
Fédération Musicale de l'Ain	cmf01@cmf-musique.org	Patrice MORANDAS
CMF Ardèche	cmf07@cmf-musique.org	Alex ROSIER
CMF Drôme	cmf26@cmf-musique.org	Hervé ARGENTIN
Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises / CMF Isère	cmf38@cmf-musique.org	Thierry ROCHA
Fédération des Sociétés Musicales de la Loire	cmf42@cmf-musique.org	Daniel FAYOLLE
CMF Rhône - Grand Lyon	cmf69@cmf-musique.org	Yves FEDY
Groupe individuel CMF Rhône Alpes	rhone-alpes@cmf-musique.org	/
Union des Fédérations Musicales de Haute Savoie	cmf74@cmf-musique.org	Marcel CATTANEO

	Total	Fédération Musicale de l'Ain	CMF Ardèche	CMF Drôme	Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises / CMF Isère	Fédération des Sociétés Musicales de la Loire	CMF Rhône - Grand Lyon	Groupe individuel CMF Rhône Alpes	Union des Fédérations Musicales de Haute Savoie
Structures	535	85	30	27	54	84	134	16	105
Elèves	24324	3757	88	683	3347	2351	9868	587	3643
Musiciens	15662	2331	752	948	1655	2504	3839	588	3045
Harmonies	263	45	15	12	29	34	56	5	67
Ensembles vocaux	76	14	0	4	4	11	31	8	4
Fanfares déambulatoires	40	8	3	2	4	7	16	0	0
Batteries-fanfares	51	5	9	3	6	1	13	0	14
Big band et jazz band	27	3	0	2	6	1	12	1	2
Orchestres symphoniques	13	1	0	2	0	2	6	1	1
Orchestres de fanfare	17	4	1	1	1	2	5	0	3
Orchestres d'accordéons	10	2	1	0	0	3	3	1	0
Brass band	12	3	0	1	0	1	4	0	3
Orchestres à plectres	6	0	0	1	2	1	1	0	1
Ensembles divers	22	7	1	1	2	1	9	0	1
EEA	221	48	5	9	24	20	69	3	43





VOS AVANTAGES adhérents CMF

Connectez-vous sur le site de la CMF pour découvrir les offres en cours :

www.cmf-musique.org/services/tarifs-preferentiels



VOUS ÊTES
Musiciens amateurs / Élèves d'une école de musique ou conservatoire /
Professeurs d'établissement d'enseignement artistique

**VOTRE STRUCTURE EST ADHÉRENTE À LA CMF
VOUS BÉNÉFICIEZ DE LA LICENCE CMF !**

*Annuelle, c'est votre passeport pour la musique.
Elle justifie votre appartenance au milieu associatif.
Elle vous offre des avantages chez nos partenaires.
Elle vous identifie comme acteur de la vie culturelle.*



COMMENT FAIRE ?

- Demandez la à votre responsable associatif, il vous la délivrera.
- Vous pouvez aussi lui demander la création de votre compte individuel pour gérer vous-même votre licence.
- Ne pas oublier de mettre une photo !

INSTRUMENTS



5% de réduction pour tout achat d'un instrument Selmer neuf au sein du réseau de détaillants agréés sur :

- Clarinettes : Prologue (Sib), Présence (Sib/La), Privilège (Sib/La, Basse)
- Saxophones: Axos (Alto, Ténor) et Série II (Soprano, Alto, Ténor, Baryton, Basse)



- **-5%** pour toute commande jusqu'à 49 € chez PGM Couesnon *
- **-10%** pour toute commande jusqu'à 99 € *
- **-15%** pour toute commande jusqu'à 299 € *
- **-20%** pour toute commande supérieure à 300 € *

*Montant TTC de la commande hors frais de port.



LOGICIELS



- Artist premium : **76€** TTC au lieu de 149€ TTC (tarifs 2018).
- School : jusqu'à **48%** de remise sur l'abonnement annuel pour les plus petites écoles de musique.
- Tarifs privilégiés sur les SMS.



EarMaster

20% de réduction

SORTIES ET ACTIVITES



16% de réduction sur Wonderbox et des promo ponctuelles à 18%



Tarifs réduits sur les festivals du Réseau Spedidam



-10% pour 1 jeu complet / **-20%** pour 2 jeux ou plus



Tarif Privilège sur tous les spectacles de la saison de la Scène Nationale d'Albi



14€ au lieu de 28€ les deux premières semaines d'exploitation ; puis **18€** au lieu de 26€ sur le reste de l'exploitation au Théâtre du Lucernaire (Paris)

VACANCES

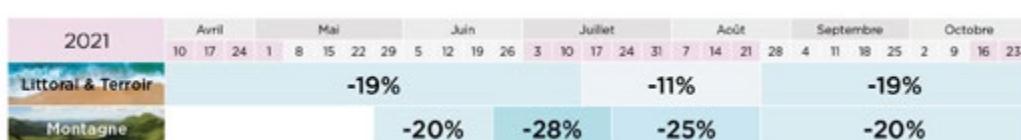


-10 %

-50 % de réduction pour les enfants en 1/2 pension ou pension complète sur le tarif adulte



-10 %



DIVERS



Tarifs réduits toute l'année sur de grandes marques



-15% sur tout le site



www.cmf-musique.org



www.facebook.com/pageCMF.fr



https://twitter.com/CMF_musique



www.instagram.comcmf_musique